



LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ, PASSAGES NUAGEUX, VENTS MODÉRÉS. MAXIMUM: 26°. DEMAIN: NÉBULOSITÉ CROISSANTE. DÉTAILS PAGE A 2

Allez, loue là!  
878-2771

Location d'autos et de Camions.  
En toute sécurité.



35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents  
Ailleurs au Québec: 50 cents, Îles de La Madeleine: 90 cents

MONTREAL, JEUDI 19 SEPTEMBRE 1985, 101<sup>e</sup> ANNÉE, N° 327, 92 PAGES, 6 CAHIERS

## GALLUP

### Le PC remonte à 46 p. cent

■ OTTAWA — La bataille que les libéraux ont menée au gouvernement conservateur en juin, à propos du projet de loi de désindexer les pensions et

**MICHEL VASTEL**  
de notre bureau d'Ottawa

les allocations familiales, ne leur profite pas du tout dans les sondages.

Selon le dernier sondage Gallup effectué entre le 8 et le 10 août, les conservateurs (46 p. cent des intentions de vote) ont récupéré toutes leurs pertes de juillet et les néo-démocrates sont retombés à leur base tradition-

voir GALLUP en A 2

## DANS SON PLAN 1985-1986

# La Société des postes veut abolir 3 000 emplois

■ Dans son plan de réduction d'effectifs pour l'année 1985-1986, la Société canadienne des postes envisage de sabrer quelque 3 000 emplois au Canada sur un effectif global de 62 000 employés.

**CLAUDE-V. MARSOLAIS**

Un porte-parole de la Société, M. André Villeneuve, a indiqué que la Société avait déjà réussi à sauver 1 400 postes par l'attrition et en ne remplaçant pas les départs volontaires.

« Notre action va maintenant porter sur les 1 600 autres postes et nous avons déjà engagé des consultations avec les trois uni-

tés syndicales représentées. Nous n'avons pas l'intention de faire des mises à pied mais plutôt d'utiliser à plein le mécanisme de l'attrition. Nous sommes également en train de préparer un programme de boni de séparation pour encourager certains départs volontaires », a-t-il dit.

Pour sa part, le Conseil régional (région du Québec) de l'Association des officiers des postes du Canada soutient que la Société des postes envisage de sabrer 900 postes de cadre à travers le Canada au cours des prochaines années dont 300 au Québec.

Dans un communiqué remis à LA PRESSE, le vice-président, F. Hardy, affirme que la direction de la Société des postes lui

a annoncé ses intentions relatives aux coupures de poste lors de deux rencontres récentes.

Les postes visés sont ceux de surveillants des succursales postales et d'assistants-maitres de poste.

M. Villeneuve, de la Société des postes, n'a pas été en mesure de confirmer les chiffres de l'Association des officiers, mais il a indiqué que l'organisme patronal envisageait de couper davantage dans les postes administratifs et de soutien plutôt qu'au niveau des emplois reliés directement à la clientèle.

Même si la Société des postes n'a pas arrêté officiellement son programme de dé-

sintéressement au travail en offrant des payes de séparation, elle a déjà testé un plan-pilote dans la ville de Québec. Sur un objectif de 70 postes, elle a réussi à convaincre 61 employés de quitter leur emploi.

Par ailleurs, malgré son plan de réduction d'effectifs, la Société des postes ne croit pas être en mesure d'atteindre son équilibre budgétaire l'an prochain, ce qui laisse présager que d'autres coupures seront nécessaires à moyen terme.

Le Conseil régional de l'Association des officiers des postes croit que le public canadien devra s'attendre à subir des dimi-

voir POSTES en A 2

## CÔTÉ INCITE LES CONSOMMATEURS À LA PRUDENCE

# Thon avarié: Mulroney défend le ministre Fraser

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney et le titulaire de la Consommation et des Corporations, M. Michel Côté, ont endossé, hier

**PIERRE APRIL**

aux Communes, les explications de leur collègue des Pêches, M. John A. Fraser, qui a autorisé la vente d'une importante quantité de thon avarié malgré les rapports d'inspecteurs à l'emploi de son ministère.

Un reportage diffusé mardi par le réseau anglais de Radio-Canada révélait que le ministre John Fraser avait prêté l'oreille

aux gens d'une entreprise des Maritimes et du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, et autorisé, le 29 avril dernier, la vente dans les supermarchés canadiens de thon en conserve jugé, à deux occasions par des inspecteurs différents, impropre à la consommation.

Ce thon avarié a été vendu sous les marques de commerce « Ocean Made » et « Bye-the-Sea ».

Il n'en fallait pas plus pour que l'Opposition aux Communes consacre, hier, la presque totalité de la période de questions d'une durée de 45 minutes à réclamer des

explications et la démission du ministre des Pêches.

« Pourquoi, a demandé le leader libéral, M. John Turner, le ministre laisse-t-il les Canadiens acheter et consommer ce thon, est-ce que la santé des familles canadiennes n'a aucune importance pour le ministre, va-t-il retirer ce thon avarié des supermarchés immédiatement? »

En plus de cette question de santé et de sécurité, les députés de l'Opposition se sont aussi interrogés sur les conséquences que cette affaire pourrait avoir sur l'industrie des pêches, qui

voir THON en A 2



photo Jean Goupil, LA PRESSE

## FAILLITE DE LA BCC: LES CRÉANCIERS CALIFORNIENS REMBOURSÉS LES PREMIERS

— page A 8

## Le règlement d'annexion de Verdun est adopté par 37 voix contre 14

■ Même si l'ensemble des conseillers municipaux de Montréal se montre favorable à l'annexion de Verdun à Montréal, le RCM a voté, hier, contre le règlement d'annexion à cause de certaines modalités qui lui paraissent injustes ou discriminatoires. C'est donc par un vote de 37 à 14 que le règlement d'annexion a été adopté, règlement que le conseil de Verdun débatera ce soir.

**MARIANE FAVREAU**

Les termes de l'offre sont ceux qu'avaient dévoilés, la semaine dernière, le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, et M. Lucien Caron, maire de Verdun. En gros, il s'agit pour Montréal d'engagements financiers de \$30 millions étalés sur trois ans, dont \$11,6 millions seront investis en 1986. Les Verdunois y gagneraient immédiatement une baisse du taux de taxe et divers autres avantages.

Au cours des discussions d'hier, le chef du RCM s'est inquiété de la piscine intérieure à bassin olympique (\$5 millions) promise à Verdun et dont on ne trouvait trace ailleurs que dans les attendus du règlement. Le projet a donc été amendé pour faire apparaître clairement cet engagement qui pourrait se retrouver au budget d'immobilisations de 1988-89.

M. Jean Doré, malgré une ex-



Yvon Lamarre

cellente performance oratoire, n'a pas réussi à faire approuver d'autres amendements au projet. Aussi, les résidents de l'Îles-Des-Sœurs continueront-ils, pendant trois ans, à payer moins de taxes que les autres Montréalais. Et ce, estime M. Doré, bien que Montréal veuille y faire des dépenses de \$4 millions de plus que prévu par Verdun.



Jean Doré

De même, l'ensemble du conseil municipal de Verdun viendra siéger à Montréal après l'annexion, jusqu'aux élections de novembre 1986 (ensuite, Verdun aura cinq sièges). Ce qui est disproportionné par rapport à la population, soutient M. Doré.

Il y voit même une façon « d'acheter le conseil sortant en l'invitant à venir siéger à Mont-

réal avec une augmentation de salaire. Ça ne sent pas bon, ça sent la magouille », a-t-il soutenu en refusant de retirer ses paroles comme le lui demandait le maire Drapeau. « On s'est trouvé un bon propagandiste en la personne du maire Caron. »

Le maire Drapeau, tout en soulignant certaines contradictions du RCM, assure qu'il n'y a pas d'autres moyens légaux de choisir la représentation de Verdun, après l'annexion. Seule une loi pourrait décider combien d'élus verdunois devront siéger à Montréal. En l'absence de telle loi, de dire le maire, ils siégeront tous.

Le président de l'exécutif, M. Yvon Lamarre, a été sur la sellette tout au cours de l'assemblée d'hier. Au RCM qui lui demandait des documents, des études sur la situation de Verdun (sur les infrastructures, notamment), M. Lamarre a expliqué qu'il a étudié les budgets et rapports financiers, qu'il avait reçu des rapports verbaux de ses services, mais pas d'analyse écrite à déposer au conseil. « Ce sont des bouts de papiers sur lesquels j'ai calculé des choses, des notes personnelles. »

M. Doré s'est dit « sidéré » qu'on refuse le délai qu'avait demandé le RCM, qu'on n'apporte aucun document consistant, aucune analyse avant d'annexer une ville de 60 000 habitants.

voir VERDUN en A 2

## AUJOURD'HUI



### • DÉCORATION

Meuble qui a inspiré les dessinateurs depuis les temps les plus anciens, la chaise est présentement l'objet d'une exposition présentée par le Centre de création et de diffusion en design de l'UQAM.

page D 1

### • QUÉBEC PERD ENCORE

En marge de la grève illégale de janvier 1983 des employés de l'État, le gouvernement du Québec vient de perdre la troisième manche du conflit juridique qui l'oppose aux 300 000 syndiqués des secteurs public et parapublic.

page A 3

### • NÉGOCIATIONS USA-URSS

C'est aujourd'hui, à Genève, que s'ouvre le troisième round des négociations américano-soviétiques sur les armes stratégiques et spatiales.

page C 10

## LA GRANDE LESSIVE!



## SOMMAIRE

- Annonces classées ..... C 2, D 15 à D 19, E 1 à E 3
- Les animaux ..... D 18
- Arts et spectacles
- Informations ..... B 1 à B 8
- Horaires ..... B 6, B 7
- Décès, naissances, etc. .... E 4
- Économie ..... C 1 à C 9
- Êtes-vous observateur? ..... D 15
- FEUILLETON ..... D 17
- Horoscope ..... D 16
- Le monde ..... C 10 à C 12
- Mots croisés ..... E 2
- « Mot mystère » ..... D 19
- Quoi faire aujourd'hui ..... B 6
- Télévision ..... B 5
- Vacances-voyage ..... A 13
- Vivre aujourd'hui
- Décoration ..... D 1 à D 3
- TABLOÏD SPORTS
- Bandes dessinées ..... 12, 13
- Mots croisés ..... 18

Vous voulez acheter ou vendre une maison...et vous avez des questions...  
Appelez des connaisseurs.



842-5011

ROYAL LEPAGE

CEST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

**GALLUP**

SUITE DE LA PAGE A 1

nelle de 20 p. cent. Le parti de John Turner a pour sa part glissé à 32 p. cent des intentions de vote (contre 33 p. cent en juin et juillet).

Ce dernier sondage Gallup, à sept semaines d'un important congrès du Parti libéral, ne pouvait plus mal tomber pour le chef, John Turner. L'insatisfaction de ses troupes est de plus en plus grande et plusieurs de ses députés prédisent sa chute s'il ne réussit pas à redresser les sondages en sa faveur. Il est aussi le moins populaire des trois chefs de parti.

Après le budget du 23 mai, les libéraux avaient mobilisé les personnes âgées contre le projet de désindexer partiellement les pensions de vieillesse. Mais Gallup révèle ce mois-ci que le renversement de situation en faveur des conservateurs est justement dû au changement d'opinion des personnes de 50 ans et plus. Après la volte-face de la fin juin du ministre des Finances, l'électorat âgé est donc revenu aux conservateurs.

Le niveau des indécis, 32 p. cent, est cependant exceptionnellement élevé et atteint même le plafond record de 39 p. cent au Québec.

À l'exception des provinces de l'Est, les conservateurs gagnent du terrain partout au Canada tandis que les néo-démocrates en perdent dans toutes les régions.

Au Québec, libéraux et conservateurs se disputent la première place tandis qu'en Ontario la prépondérance des conservateurs est plus assurée qu'en juillet. Le mois dernier, libéraux et conservateurs étaient nez-à-nez dans cette province actuellement dirigée par un premier mi-

nistre libéral. Les conservateurs obtiennent par ailleurs la faveur d'environ 50 p. cent de l'électorat dans l'Ouest. Malgré la présence de John Turner à Vancouver, le Parti libéral reste un tiers parti à l'ouest de l'Ontario.

La proportion considérable d'indécis au Québec prouve que les électeurs mécontents du gouvernement ne savent plus où aller. En juillet, la popularité des néo-démocrates avait doublé. En août, les Québécois se sont ressaisis et se sont déclarés indécis plutôt que de maintenir leur appui au parti d'Ed Broadbent.

Le chef néo-démocrate connaît ses difficultés lui aussi alors que plusieurs de ses députés souhaitent son départ. Personellement populaire, M. Broadbent n'arrive pas à aider son parti à franchir le cap fatidique des 30 p. cent qui permettrait au NPD de se poser en véritable alternative au gouvernement.

La remontée des conservateurs dans les sondages, avant même le remaniement ministériel de la fin août et un voyage mouvementé en Colombie-Britannique, ne pouvait mieux tomber pour Brian Mulroney. Depuis la rentrée de septembre en effet, le gouvernement s'enlise dans les fiascos financiers et les scandales politiques. Les gestes spectaculaires comme le discours de Joe Clark sur la souveraineté dans l'Arctique, et la décision imminente sur les négociations commerciales avec les États-Unis, n'arrivent pas à détourner l'attention des médias des scandales soulevés par l'opposition.

Le Gallup d'hier devrait ramener un peu plus de sérénité dans l'entourage du premier ministre qui est à couteaux tirés avec la presse nationale depuis quelques semaines.

**Les boîtes de thon suspectes sont retirées des tablettes**

PROVIGO ATTEND UN AVIS OFFICIEL AVANT D'AGIR

La plupart des supermarchés canadiens ont retiré de leurs tablettes des boîtes de conserves de thon « suspectes », mais la firme Provigo, de Montréal, le plus important détaillant du Québec, a fait savoir qu'elle attendait un avis officiel des autorités du ministère de la Santé pour décider s'il y a lieu de retirer le thon des tablettes.

« Rien n'a été prouvé », a dit M. Jacques Lesage, porte-parole de Provigo. « Nos clients sont conscients du fait qu'il y a peut-être un problème, et c'est à eux de décider s'ils achètent du thon ou pas », a-t-il ajouté. Cependant, plusieurs autres détaillants du Québec ont retiré les conserves de thon de leurs tablettes.

**Aucun risque**

Alléant au Canada, des porte-parole des supermarchés ont ajouté qu'ils ne savaient pas si leurs stocks de conserves de thon « suspectes » — vendues sous les marques de commerce de Star-Kist, Ocean Maid et Bye the Sea — contenaient du poisson avarié ou non, mais ils ont fait savoir qu'ils ne voulaient pas prendre de risques.

« Nous faisons cela à titre préventif », a dit Sam Crystal, porte-parole de la firme Oshawa Group Ltd., qui est le fournisseur des magasins IGA et qui a récemment acheté la plupart des magasins de la Canada Safeway Ltd. dans le sud de l'Ontario.

Les autres magasins Safeway, ainsi que les Loblaws, les Miracle Food Mart, les Sobeys et les Dominion ont également fait savoir qu'ils suspendaient pour l'instant la vente de thon en conserve, tandis que les dirigeants de la firme A & P, qui possède aussi quelques magasins Dominion, n'ont pu être joints hier pour obtenir leurs commentaires.

Pour sa part, Kelly Douglas, le plus gros fournisseur d'aliments en Colombie-Britannique et un associé de la chaîne de magasins SuperValu, qui font partie de la Westfair Foods, de Winnipeg, a ordonné à ses magasins de retirer des tablettes les marques de thon suspectes.

Dans les provinces de l'Atlantique, la plupart des détaillants ne vendent plus les marques de thon suspectes. C'est le cas notamment de la Food Group Ltd.,

de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, qui opère les magasins Best for Less, Mr. Grocer, Thrift et Dominion dans cette province, et de Atlantic Wholesalers Ltd., qui gère les magasins Save Easy et No Frills dans les quatre provinces de l'Atlantique.

Un porte-parole de l'Institut canadien des distributeurs d'aliments a cependant indiqué que des conserves suspectes pourraient être encore sur les tablettes et que les consommateurs ne disposaient d'aucun moyen leur permettant de les identifier.

Le porte-parole, Ray Ber-

trand, a dit que les détaillants peuvent identifier les conserves d'après les numéros des bons de commande et de livraison. Il a ajouté qu'il n'y a aucune loi fédérale qui oblige les marchands à identifier chaque conserve par son numéro de lot.

— Presse canadienne



Don Kerr procédait hier au retrait des boîtes de thon « suspectes » des tablettes d'un magasin d'alimentation Safeway de Vancouver. Cette chaîne en a décidé ainsi jusqu'à confirmation que ces conserves sont propres à la consommation. Téléphoto CP

**THON**

SUITE DE LA PAGE A 1

dépend beaucoup de ses exportations pour survivre.

« L'action néfaste du ministre des Pêches et Océans, a souligné le néo-démocrate John Rodriguez, a pour effet d'endommager et de compromettre l'excellente réputation du Canada dans le domaine des produits de la pêche et de mettre en péril les emplois des travailleurs dans les usines de poisson du Nouveau-Brunswick. »

Pour le ministre Fraser, les consommateurs n'ont aucune raison de s'inquiéter et de prendre panique. « Les allégations sont fausses, a-t-il répliqué, la santé et la sécurité des consommateurs sont sauves. »

Le responsable de cette industrie fragile des pêches a tenté tant bien que mal d'expliquer ce qui s'était passé au mois d'avril, lorsqu'il a mis de côté les rapports d'inspecteurs et autorisé la vente du thon avarié.

« Il est entièrement irresponsable, de la part de députés, a indiqué M. Fraser, de lancer ces accusations. Je tiens à souligner que j'ai d'abord demandé et obtenu des rapports de deux organisations indépendantes, avant de prendre ma décision. »

Après avoir demandé à l'Opposition aux Communes de croire en sa parole, le ministre a ensuite refusé de s'engager à rendre publics les rapports de ces deux organismes « parce que déjà, une entreprise de presse a utilisé la Loi d'accès à l'information pour les obtenir et qu'une industrie conteste cette demande devant le tribunal. »

Le ministre Fraser a ensuite révélé qu'au mois de juin, il avait invité les représentants de l'industrie privée à collaborer à la rédaction de nouvelles directives pour l'inspection des produits « parce que les anciennes étaient trop vagues » et que cette situation ne pourra plus se reproduire.

« Je suis sûr, a-t-il dit, que les

députés de l'Opposition réalisent que l'industrie qui doit être en mesure de résister à la concurrence n'établira pas des règles insatisfaisantes. »

Interrogé, le premier ministre a consenti à prendre part au débat. Il a défendu son ministre, accepté et endossé publiquement ses explications et rejeté les demandes de l'Opposition qui réclamait la tête de M. Fraser.

« Depuis cette décision du ministre, a souligné M. Mulroney, les règlements ont été changés de façon à ce qu'un incident de même nature ne puisse plus se produire. Le Canada a une excellente réputation dans ce domaine et j'espère que des déclarations partisans ne viendront pas la ternir. »

« Je pense, a-t-il poursuivi, que les questions de santé et de sécurité ont été traitées à la satisfaction de tous les députés et je pense aussi que le ministre envoie un signal de confiance et aux travailleurs et aux consommateurs dans ce domaine important. »

Pour le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Michel Côté, il appartient maintenant aux consommateurs d'être prudents. « En tout temps, a-t-il dit, mon ministère suit avec intérêt le déroulement de l'affaire pour être en mesure de protéger les consommateurs. Nous avons été rassurés par le ministre des Pêches et Océans et nous sommes satisfaits de ses explications. »

Mais M. Côté a tenu à ajouter à la sortie des Communes : « Nous continuons à suivre la situation de près, les consommateurs doivent être prudents et examiner le contenu des boîtes de thon, sa couleur et sa senteur ». Et si jamais, les consommateurs se plaignent, « le gouvernement réagira. »

Entre-temps, le ministre de la Santé nationale, celui des Pêches et celui de la Consommation et des Corporations estiment qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer outre-mesure.

**Six points de plus pour le PC; six de moins pour le NPD**

Les conservateurs fédéraux reprennent une confortable avance: fondés sur les entrevues menées entre le 8 et le 10 août derniers, les résultats du plus récent sondage Gallup indiquent que la popularité des conservateurs de M. Brian Mulroney auprès des électeurs a augmenté à 46 p. cent, par rapport au plancher de 40 p. cent atteint un mois plus tôt.

Ces résultats indiquent en même temps que cette hausse marquée de popularité conservatrice s'accompagne d'une chute d'égale importance pour le Nouveau Parti démocratique de M. Ed Broadbent, qui descend, en un mois, de 26 à 20 p. cent de la faveur des électeurs qui ont arrêté leur choix.

Quant aux libéraux dirigés par M. John Turner, on ne relève qu'un léger changement: chez les électeurs qui ont fait leur choix, 32 p. cent opteraient pour les libéraux, contre 33 p. cent au début de juillet.

Les gains conservateurs et la chute du NPD, de six points dans chaque cas entre juillet et août, sont survenus dans toutes les régions du pays, avec une exception possible pour les provinces Maritimes. Partout, ce sont surtout les électeurs de 50 ans et plus qui expliquent ce revirement de tendance.

La soudaine remontée des néo-démocrates dans la faveur populaire, le mois dernier, semble donc s'expliquer par un mouvement de protestation des gens plus âgés contre le projet — annoncé dans le budget Wilson en mai et abandonné depuis — de désindexation partielle des pensions de vieillesse.

Au Québec, conservateurs et libéraux continuent leur vive lutte pour le premier rang dans la faveur des électeurs, tandis qu'en Ontario le Parti conservateur a repris sa traditionnelle longueur d'avance sur les libéraux. Dans l'Ouest, un électeur sur deux accorde son appui au parti gouvernemental.

La question posée était la suivante:

« Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui, quel serait le parti du candidat de votre choix? »

Voici le tableau des résultats du dernier sondage comparativement aux résultats des sondages effectués depuis les élections de 1984:

|                                     | Conservateur | libéral | NPD | Autres |
|-------------------------------------|--------------|---------|-----|--------|
| Sondage du 8 au 10 août 1985        | 46%          | 32%     | 20% | 2%     |
| du 11 au 13 juillet                 | 40           | 33      | 26  | 1      |
| du 6 au 8 juin                      | 44           | 33      | 21  | 2      |
| du 16 au 18 mai                     | 45           | 31      | 22  | 1      |
| du 4 au 6 avril                     | 54           | 24      | 21  | 1      |
| du 21 au 23 février                 | 56           | 26      | 17  | 1      |
| du 31 janvier au 2 février          | 53           | 25      | 21  | 1      |
| du 3 au 5 février                   | 53           | 25      | 21  | 1      |
| du 6 au 8 décembre 1984             | 54           | 24      | 20  | 2      |
| du 1er au 3 novembre                | 55           | 23      | 20  | 2      |
| du 11 au 13 octobre                 | 60           | 21      | 17  | 3      |
| Résultat des élections (sept. 1984) | 50           | 28      | 19  | 3      |
| Sondage du 27 au 29 août 1984       | 50           | 28      | 19  | 3      |

Les résultats du sondage sont fondés sur 1037 entrevues, à domicile, de personnes 18 ans et plus, entre les 8 et 10 août. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent, 19 fois sur 20.

**Le Lotto 6/49** 8 12 19 33 41 45 (24)

Tirage d'hier

**La Quotidienne** à trois chiffres 318 à quatre chiffres 5520

**LA MÉTÉO**

JEUDI 19 SEPTEMBRE 1985  
AUJOURD'HUI: Min.: 12° Max.: 26°  
ENSOLEILLÉ ET  
PASSAGES NUAGEUX  
DEMAIN: NÉBULOSITÉ CROISS.



| Québec           | Min. | Max. | Aujourd'hui   |
|------------------|------|------|---------------|
| Abitibi          | 10   | 23   | Nuag. et av.  |
| Outaouais        | 10   | 23   | Enso. pas. n. |
| Laurentides      | 10   | 23   | Enso. pas. n. |
| Contons de l'Est | 10   | 26   | Enso. pas. n. |
| Mauricie         | 12   | 23   | Ciel v. p. n. |
| Québec           | 12   | 24   | Bru., neb. c. |
| Lac-Saint-Jean   | 9    | 20   | Ciel v. p. a. |
| Rimouski         | 8    | 20   | Enso. pas. n. |
| Gaspésie         | 8    | 20   | Enso. pas. n. |
| Bas-Caraïbe      | 8    | 20   | Ciel variable |
| Sept-Îles        | 8    | 20   | Ciel variable |

| États-Unis | Min. | Max. | Ma. Max.        |
|------------|------|------|-----------------|
| Boston     | 13   | 21   | N.-Orléans 19   |
| Buffalo    | 12   | 24   | Pittsburgh 13   |
| Chicago    | 19   | 26   | S. Francisco 13 |
| Miami      | 20   | 31   | Washington 13   |
| New York   | 15   | 25   | Dallas 23       |

| les capitales | Min. | Max. | Min.      | Max. |
|---------------|------|------|-----------|------|
| Amsterdam     | 13   | 23   | Madrid    | 15   |
| Athènes       | 16   | 29   | Moscou    | 8    |
| Acapulco      | 21   | 34   | Mexico    | 12   |
| Berlin        | 9    | 18   | Oslo      | 2    |
| Bruxelles     | 10   | 20   | Paris     | 16   |
| Buenos Aires  | 6    | 16   | Rome      | 14   |
| Copenhague    | 9    | 13   | Stockholm | 18   |
| Genève        | 6    | 22   | Tokyo     | 3    |
| Hong Kong     | 26   | 27   | Trinidad  | 19   |
| Le Caire      | 18   | 30   | Trinidad  | 22   |
| Lisbonne      | 18   | 24   | Vienne    | 12   |
| London        | 15   | 22   |           |      |

**Verdun décidera ce soir du projet d'annexion à Montréal**

Le dossier d'annexion de Verdun à Montréal n'a pas eu le temps de s'empoussiérer. À peine 24 heures après l'adoption du règlement d'annexion au conseil municipal de Montréal,

**FLORIAN BERNARD**

les élus de Verdun devront se prononcer en faveur ou contre le projet. Comme il l'avait laissé entendre, mardi, le maire Lucien Caron a convoqué une assemblée spéciale qui débute-

**VERDUN**

SUITE DE LA PAGE A 1

M. Lamarre a toutefois assuré que l'état des chaussées et trottoirs, des aqueducs et égouts est comparable à celui de Montréal, et que la dette de Verdun n'est aucunement catastrophique.

Le golf de l'Île-des-Sœurs a également été l'objet d'un long débat. Le règlement dit qu'il « sera réservé comme tel par la

ra ce soir à 20 h, à l'hôtel de ville.

Selon le maire, huit des 12 conseillers seraient en faveur de l'annexion à Montréal. Pour sa part, l'opposition soutient que le compte serait plutôt de six à six, ce qui créerait une impasse. Quoiqu'il en soit, c'est ce soir que la vérité sera connue alors que les membres du conseil seront appelés à approuver ou à rejeter le projet d'annexion. Mais deux autres options leur sont aussi offertes: celle du statu quo ou celle d'une étude de fusion avec LaSalle.

Ville de Montréal à titre de parc municipal ». Prié d'expliquer davantage, M. Lamarre s'est contenté de préciser qu'on avait « discuté longuement avec des avocats et cela a donné ce texte ». La Ville va d'abord imposer une « réserve foncière » qui peut durer quatre ans: c'est le premier pas d'une éventuelle expropriation qui gèle tout développement. (Le golf appartient à un groupe qui s'appête à y construire 2 000 unités de loge-

Si le règlement est adopté par le conseil, il sera ensuite soumis à l'approbation des électeurs au moyen d'un registre prévu par la loi. Il suffit de la signature de 500 électeurs pour obliger la ville à décréter un référendum. Une telle consultation pourrait se dérouler le 3 novembre prochain, en même temps que l'élection.

Au nombre des partisans les plus chaleureux de l'annexion à Montréal, il y a le maire Lucien Caron et le conseiller de l'Île-des-Sœurs, M. Bill Mandel.

ment). En quatre ans, les situations changent, poursuit M. Lamarre qui n'a pas voulu chiffrer cette expropriation.

Qualifiant d'historique l'adoption du règlement, il promet que les Verdunois ne regretteront pas leur venue à Montréal. « À Pointe-aux-Trembles, on s'était engagé pour \$36 millions mais on y a dépensé \$50 millions. On promet à Verdun une régénérescence, une revitalisation bénéfique. »

**POSTES**

SUITE DE LA PAGE A 1

nutions additionnelles de service en raison des coupures de personnel.

Les neuf membres du Conseil régional ont du mal à comprendre la politique de réduction des effectifs alors qu'à chaque jour des centaines de milliers d'items, voire même des millions, ne sont pas triés à cause du manque de personnel et que de nombreux domiciles ne sont plus desservis par un facteur. À leur avis, les Canadiens devront se résigner à accepter un service postal de troisième ordre si la politique de la Société se concrétise.

Le Conseil régional soutient que les Postes auraient pu réaliser l'auto-suffisance financière si la direction avait décidé de créer un véritable marché concurrentiel dans le domaine de la distribution du courrier.



William Papier



Sabatino Nicolucci

## Papier et Nicolucci reconnus coupables

■ Après un procès de 10 jours, les montrealais William Papier et Sabatino Nicolucci ont été reconnus coupables hier après-midi d'avoir conspiré et importé 12,6 kilogrammes de cocaïne à l'aéroport de Vancouver le 4 janvier 1984.

C'est après avoir délibéré pendant deux jours que le jury des Assises de six femmes et six hommes a rendu son verdict.

Aujourd'hui, le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, devrait entendre les points de vue des avocats quant à la peine à imposer aux deux accusés.

### AFFAIRE DE DROGUE

## 3 Montréalais et 1 Américain cités à procès

■ Trois Montréalais et un Américain, accusés de complot, d'importation et de possession de stupéfiants pour fin de trafic, ont été cités à leur procès hier.

Filippo Vaccarello, 45 ans, Luciano Zambito, 47 ans, Gerlando Caruana, 41 ans, et Lucio Beddia, de Jersey City, aux États-Unis, ont été arrêtés en juin dernier relativement à la plus importante saisie de drogue au Canada.

La drogue arrivait, selon les enquêteurs, de Thaïlande via Londres.

## Adolescente ontarienne trouvée à Saint-Lazare

■ La disparition d'une adolescente de Brampton, en Ontario, a connu une fin tragique, quand on l'a retrouvée nue et ensanglantée, lundi matin, dans un boisé de Saint-Lazare, petite municipalité située à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Montréal.

La jeune fille, qui est âgée de 18 ans, aurait été sauvagement frappée à la tête à l'aide d'un objet piquant. Elle repose dans un état comateux à l'hôpital général de Montréal, où elle a dû subir une délicate intervention chirurgicale.

## Un cheminot tué à Saint-Lambert

■ Un travailleur du Canadien National est mort et un autre a été blessé grièvement, hier matin, lorsqu'un convoi de marchandises a heurté la wagonnette d'entretien sur laquelle ils prenaient place.

L'accident est survenu à Saint-Lambert, vers les 9 h, à la sortie du pont Victoria. D'après la police, les deux ouvriers croyaient avoir placé la wagonnette assez loin du rail mais, semble-t-il, une partie du petit véhicule de réparation se trouvait dans la voie du train. Celui-ci a heurté la plate-forme, projetant du même coup les deux hommes.

La victime a été identifiée comme étant Jean-Yves Lesage, 25 ans, de Val David. Son compagnon de travail, Sylvain Chantal, 27 ans, de Montréal, a été blessé à une jambe et repose dans un état satisfaisant à l'hôpital Charles-Lemoyne.

# Montréal offre à Hyundai un terrain de 400 acres à Pointe-aux-Trembles

■ Sans tambour ni trompettes, la Ville de Montréal a fait une « proposition ferme » pour accueillir les installations du constructeur automobile sud-coréen, Hyundai.

### MARIANE FAVREAU

« Nous avons un site extraordinaire dans Pointe-aux-Trembles, a expliqué hier le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre. Il est près des voies ferrées, des auto-roues, du port de Montréal. Il répond à toutes les exigences, normes et critères exposés par la compagnie. »

Il y a quelques semaines, la municipalité faisait donc parvenir une proposition ferme à la firme Lavallin, mandatée pour déterminer le meilleur

emplacement pour ces installations. Puis, le 12 septembre, elle demandait au ministre Biron d'intercéder en sa faveur.

La Ville offre un emplacement de 400 acres, entre le boulevard métropolitain (autoroute 40) et Notre-Dame, là où les voies ferrées coupent le bout de l'île. L'aménagement de facilités portuaires rendrait le site proposé accessible par voie maritime 12 mois par an, explique M. Lamarre dans sa lettre au ministre.

### Prête à construire les voies d'accès

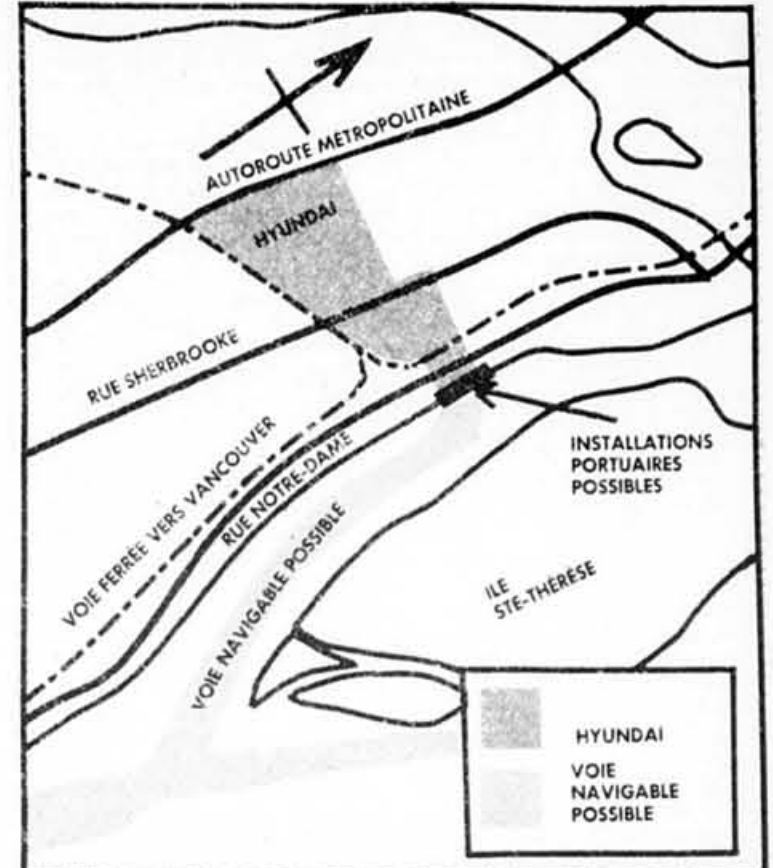
Il rappelle également que grâce au réseau d'autoroutes, les aéroports de Dorval et Mirabel sont à peu de temps de cet emplacement qui est, par ailleurs, contigu aux voies ferrées menant vers

Halifax et Vancouver. Et il s'ouvre sur le fleuve, ce qui facilite les contacts maritimes.

L'implantation de la firme Hyundai en sol montréalais faciliterait le recrutement d'une main d'oeuvre spécialisée, assure le président Lamarre.

La Ville a offert de construire à ses frais les voies d'accès routières au site qui pourraient être nécessaires.

Enfin, M. Lamarre assure le ministre Biron que « la concrétisation de ce projet à Montréal constitue la seule option qui favoriserait le développement économique de l'ensemble du Québec... Nous sommes conscients que Montréal est le cœur économique du Québec et que sa vitalité a des retombées positives sur l'ensemble du Québec. »



## LES LOIS SPÉCIALES DU SECTEUR PUBLIC ADOPTÉES EN JANVIER 1983 SONT INVALIDES Des milliers de syndiqués pourraient être acquittés

■ Entérinant une décision de la Cour supérieure dans un cas et les annulant dans deux autres, la Cour d'appel du Québec a décidé à l'unanimité, hier, que les lois spéciales adoptées en janvier 1983 pour ramener au travail des milliers d'employés de la fonction publique et parapublique étaient nulles, ayant été adoptées en français seulement par l'Assemblée nationale.

### LÉOPOLD LIZOTTE

Un enseignant et un professionnel du gouvernement, qui avaient été acquittés en première instance mais condamnés par des juges de la Cour supérieure pour leur participation à une grève illégale, sont de nouveau acquittés, cette fois par les juges Jean Turgeon, Rodolphe Paré et Roger Chouinard. Ils avaient invoqué le caractère unilingue des décrets gouvernementaux.

Les trois magistrats rejettent par ailleurs l'appel du gouvernement contre le verdict d'acquiescement rendu à l'endroit d'une enseignante par l'ex-juge en chef Jules Deschenes.

Cette triple décision, si elle

n'est pas portée devant la Cour suprême, pourrait bien automatiquement signifier l'acquiescement de milliers d'autres employés des secteurs de l'enseignement, des affaires sociales et du fonctionarisme proprement dit, qui avaient été traduits devant les cours un peu partout dans la province dans les semaines suivantes.

### Causes types

Les cas décidés hier constituaient à toutes fins utiles des causes types. Dans tous les autres, les faits avaient été admis de part et d'autre, et on avait également accepté que les questions de droit soulevées se retrouvent dans tous les dossiers.

La Cour d'appel se dit d'avis que les documents sessionnels contenant les dispositifs des conventions collectives qu'on voulait imposer aux grévistes devaient être nécessairement adoptés dans les deux langues pour respecter l'article 133 de la Constitution de 1867, à défaut de quoi ces lois ne peuvent être considérées comme valides.

Les trois juges rappellent que, par cette disposition de la charte,

les Peres de la Confédération avaient voulu que les députés appelés à voter quelque législation que ce soit ne puissent le faire sans avoir la moindre idée des détails contenus dans les documents soumis à leur attention et sans avoir pu participer activement aux débats précédant son adoption.

Ils voulaient que tous les représentants du peuple, anglophones comme francophones, soient en mesure d'étudier tous ces documents dans la langue de leur choix avant de se prononcer.

Devant toutes les cours qui ont été saisies de ces dossiers jusqu'à maintenant, le procureur général du Québec avait soutenu que les documents sessionnels dont on lui reprochait l'unilinguisme n'étaient pas partie intégrante des lois 70 et 105, et que, partant, ils n'étaient pas soumis aux exigences linguistiques de l'article 133.

Au début de l'instruction, qui s'est déroulée à Québec, la Société Franco-Manitobaine avait demandé la permission d'intervenir dans le débat au moment où ses avocats le jugeraient opportun. Mais elle s'était subseqüemment désistée de sa requête.

## LE DÉFICIT DU TRANSPORT EN COMMUN Les maires veulent une hausse des tarifs

■ Au cours du prochain débat sur le budget de la Communauté urbaine de Montréal, les maires de banlieue vont s'opposer à ce qu'on alourdisse davantage le fardeau fiscal des propriétaires dans le but de procurer des revenus additionnels au transport en commun. Les maires vont plutôt demander que l'on accroisse la participation des usagers au moyen d'une hausse des tarifs.

### FLORIAN BERNARD

Le président de la Conférence des maires, M. Maurille Séguin, a déclaré à LA PRESSE, hier, qu'il fallait rétablir une tarification réaliste, comparable à celles d'autres villes importantes au Canada et aux États-Unis.

« En taxant davantage les propriétaires, a-t-il déclaré, on continue de restreindre le nombre de ceux qui doivent éponger les déficits », M. Séguin a expliqué qu'un important pourcentage d'usagers vient de l'extérieur de Montréal. « Il est normal de leur imposer une ta-

rification qui soit plus près de la réalité économique qu'elle ne l'est présentement », a ajouté le maire Séguin.

Rappelons que mardi, devant les membres de la Commission permanente des finances de la CUM, les centrales syndicales, FTQ et CSN ont exigé, au contraire, que l'on diminue la charge des usagers pour augmenter celle des autres intervenants, notamment les municipalités.

Par ailleurs le président Séguin a déclaré que les maires de banlieue vont insister pour que le futur président du conseil d'administration de la STCUM soit l'un des leurs. « Montréal s'est emparée de toutes les présidences des commissions permanentes de la CUM, a dit M. Séguin, en retour de la nomination de M. Pierre Desmarais au comité exécutif. » LA PRESSE a appris de bonne source que le candidat de la banlieue pour la STCUM sera le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan. Interrogé à ce sujet, M. Séguin a déclaré : « C'est une bonne spéculation ».

## Air India: les passagers ont été projetés de tous côtés

■ CORK, Irlande (D'après CP et AFP) — Les témoignages de deux experts en médecine légale ont donné à penser hier que les passagers du Boeing 747 d'Air India qui s'est abîmé dans l'Atlantique en juin dernier avaient été projetés de tous côtés dans la cabine. Selon les deux experts, les cadavres repêchés jusqu'à présent ne montraient aucun signe de brûlure et de blessures consécutives à une explosion.

Quelques-uns des 329 personnes à bord ont été éjectées de l'avion avant que celui-ci ne touche l'eau et présentent des blessures qui correspondent à celles que l'on s'inflige en tombant en chute libre d'une grande hauteur, ont précisé les médecins légistes Culin Doyle et John Harbison, qui témoignaient à une enquête du coroner tenue à la demande des autorités irlandaises.

Les deux médecins ont décrit en détail les blessures des 131 personnes dont on a retrouvé les cadavres à la suite de la catastrophe.

Les blessures infligées aux passagers ont été décrites comme pouvant correspondre à celles provoquées par une « rapide accélération négative survenue en altitude », soit une force si considérable que le docteur Doyle a dit que « la gravité des blessures à l'impact et la force de l'impact étaient infiniment supérieures à ce que l'on constate lors des accidents de la route. »

« Il a pu y avoir toutes sortes de mouvements giratoires qui ont pu se produire au moment où l'avion perdait rapidement de l'altitude », a pour sa part indiqué le docteur Harbison.

### Des survivants à une chute de 10 000 mètres

Et pourtant, il semble que certains passagers aient survécu à

la chute hallucinante d'une hauteur de 10 000 mètres.

Le docteur Harbison a en effet indiqué que chez huit personnes parmi celles dont le cadavre a été retrouvé, la cause de la mort était la noyade, bien que ces personnes aient subi des blessures à la tête auparavant, blessures qui les ont probablement rendu inconscientes.

Par ailleurs, l'agence de presse indienne PTI a annoncé hier que l'Inde et les États-Unis allaient partager les frais des recherches pour récupérer des débris supplémentaires du Boeing 747 qui s'est abîmé au large de l'Irlande, afin de tenter de déterminer les causes de la catastrophe.

### Enquête sur l'accident du Boeing de la JAL

Pendant ce temps, les enquêteurs cherchant à établir les causes de l'accident du Boeing des Japan Airlines (JAL) qui a fait 520 morts le mois dernier ont commencé hier un examen au microscope de certains fragments de l'avion, notamment ceux de la section arrière, a-t-on annoncé au ministère des Transports à Tokyo.

Selon les experts, deux hypothèses contraires sur les causes de l'accident s'affrontent aujourd'hui. Selon la première, la cloison séparant la cabine pressurisée de l'empannage non pressurisé du Boeing aurait cédé en vol à la suite d'une usure du métal, entraînant la perte de la section arrière de l'avion, tandis que la seconde hypothèse avance qu'au contraire, c'est la perte de l'empannage qui aurait provoqué la rupture de la cloison.

Un rapport provisoire publié samedi dernier par le ministère des Transports avait indiqué que la cloison de pressurisation avait été mal rivetée lors d'une réparation précédente.

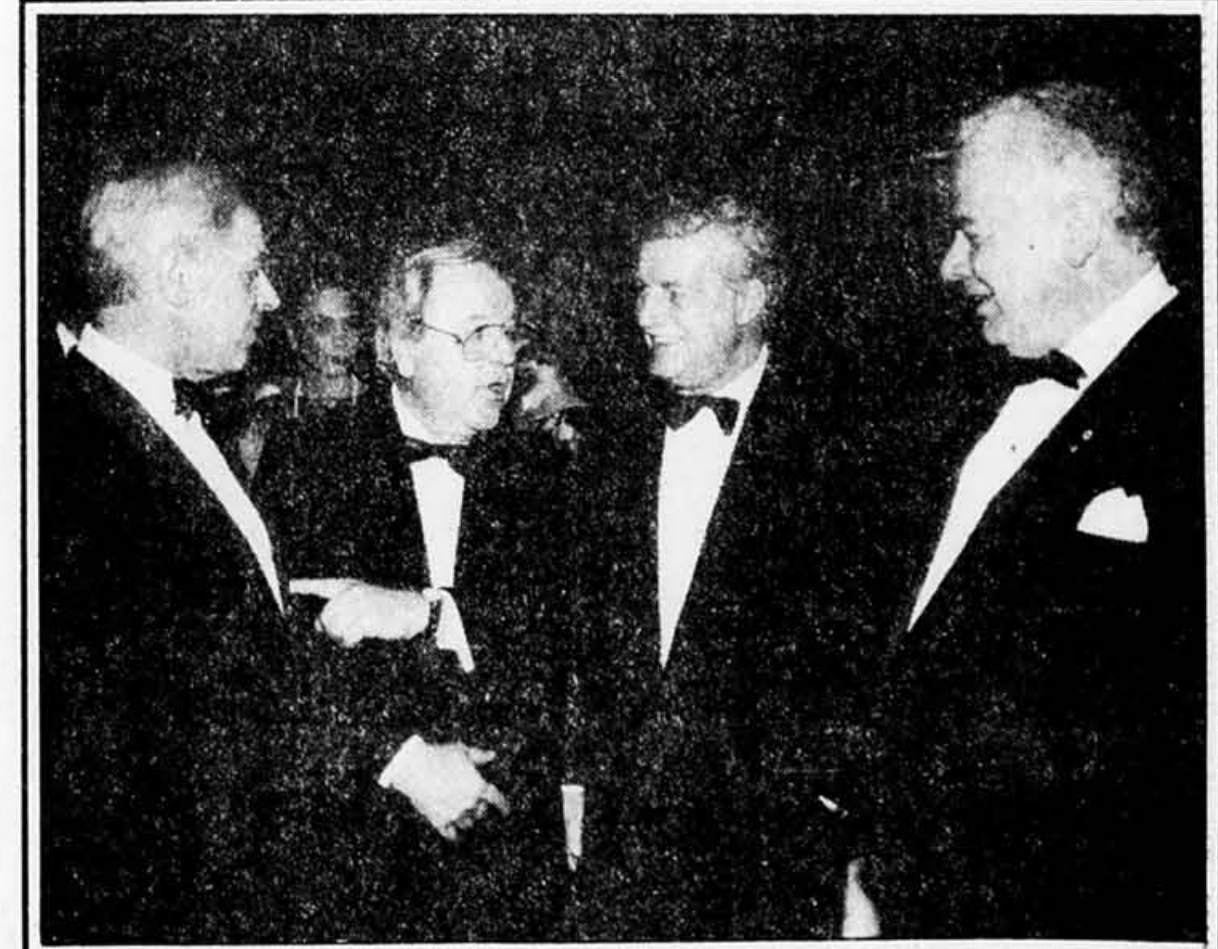


photo Bernard Brault, LA PRESSE

## Premier gala du Club des ambassadeurs du Palais des Congrès de Montréal

Plus de 1 000 personnes provenant du monde des affaires, des milieux professionnels, scientifiques, touristiques et culturels, ont participé hier soir au premier gala du Club des ambassadeurs du Palais des Congrès de Montréal. Parmi eux, 18 ont été choisis pour recevoir le titre d'ambassadeur accrédité, accompagné d'un parchemin et d'un trophée, l'AGORA, oeuvre du sculpteur Danielle Thibeault des Trois-Rivières. Ces personnes ont été honorées pour avoir amené à Montréal, au Palais des Congrès plus particulièrement, un congrès d'envergure internationale. Le maire de Lachine, M. Guy Descary était parmi ceux-là. C'est grâce à lui que le XIe congrès des Cités Unies a siégé à Montréal en 1984. On le voit ici en compagnie de M. Yves Michaud, président du Palais des Congrès ; de M. Marcel Léger, ministre québécois du Tourisme ; et de M. Bernard Lamarre, président fondateur du Club. Les autres personnes honorées pour leur contribution exceptionnelle dans le cheminement d'un dossier qui a eu pour résultat la tenue d'un congrès international à Montréal sont : M. Jacques Beaudet, le Dr Jean-Paul Bossé, M. Venant Cauchy, M. Hubert Chamberland, le Dr Morris Duhaime, M. Jacques Francoeur, le Dr Pavel Hamet, le Dr Michel Lesage, M. Denis L. (Alcoolique anonyme), M. Roméo Mathieu, M. Kempton Matte, le Dr Max J. Palayew, le Dr Samuel Solomon, Mme Margaret Ann Smith, le Dr Charles Sorbie, M. Sol Tolkin, le Dr Clément Trudeau.

## Les députés libéraux tenus de rendre des comptes...

Jacques Bouchard



■ Tous les députés libéraux du Québec devront se soumettre à une réunion de mise en candidature en vue de se faire redonner le mandat par les militants de se présenter à nouveau devant l'électorat.

Cette décision a été prise le week-end dernier. Le caucus des députés, qui s'est tenu dans le cadre de la réunion de stratégie de deux jours dans la Vieille capitale, réunissant députés, candidats et organisateurs, en est arrivé à cette conclusion. C'est la première fois qu'une telle pratique est mise de l'avant chez les libéraux de Robert Bourassa.

Un nouvel exercice de démocratie qui n'est pas sans déranger les habitudes des vieux routiers libéraux et qui est loin de plaire à tout le monde. Auparavant, les députés qui désiraient se représenter n'étaient pas tenus de rencontrer les militants du comté afin de demander leur avis. Ces représentants du peuple étaient rois et maîtres et ne faisaient qu'informer la base de leur volonté...

C'est donc une sage décision de la part du PLQ de faire en sorte que les députés soient tenus de s'occuper de leurs militants de façon plus soutenue. Et pas seulement à l'occasion des campagnes électorales comme c'était devenu le cas pour plusieurs.

Les dirigeants du PLQ affirment que cette pratique ne vise personne en particulier. Mais on espère bien qu'elle incitera certains à se retirer de la vie politique active et à libérer ainsi des comtés sûrs pour de nouvelles têtes d'affiche. On peut penser au maire démissionnaire de Verdun, le député Lucien Caron et au représentant de la circonscription de Saint-Louis, Harry Blank, pour ne nommer que ces deux là.

En décidant de soumettre ses députés à des réunions de mise en candidature, le PLQ n'innove pas cependant. C'est une règle qui existait au Parti québécois. Deux députés sortants ont d'ailleurs été défauts au cours d'exercices semblables dans les comtés de Sherbrooke et de Berthier lors de l'élection de 1981. Ce qui était une véritable première au Québec.

### Campagne vide

Le frère de Pierre Marc Johnson, le député libéral de Vaudreuil-Soulanges, trouve que la campagne au leadership du Parti québécois est vide de sens. Il avait même l'air à se demander ce que pouvait bien faire son « frangin » dans une telle galère.

Rencontré hier matin à la permanence du PLQ de l'avenue de Gaspé, Daniel Johnson préparait lui aussi « sa » réunion de mise en candidature dans sa circonscription. Celle-ci devrait avoir lieu au début d'octobre.

Candidat défait à la direction du Parti libéral en 1983, Daniel Johnson s'est dit surpris que les journalistes n'interrogent pas les aspirants successeurs de René Lévesque sur le programme qu'ils ont à proposer à la population.

« Lors de notre course au leadership, il ne se passait pas une journée sans que les journalistes nous reprochent de ne pas avoir de programme ni de contenu. Dans la présente course au leadership du PQ, c'est étonnant de constater que ces mêmes journalistes n'ont pas les mêmes préoccupations. Ils ne se posent même pas ces interrogations... Et pourtant les discours des candidats n'ont aucun contenu. Je ne comprend pas pourquoi vous n'avez pas les mêmes préoccupations », a-t-il dit en substance.

### Unité dans Maisonneuve

Les libéraux du comté de Maisonneuve viennent de retrouver leur unité. La paix est enfin revenue entre les différentes tendances. La présidente du PLQ, Louise Robic, doit annoncer ce matin, au cours d'une conférence de presse, que l'association n'est plus sous tutelle.

La réunion de mise en candidature dans ce comté avait débouché sur une querelle. Plusieurs libéraux n'avaient pas pris que la journaliste Monelle Saindon soit désignée comme candidate.

Les supporters et organisateurs du candidat défait, l'avocat Yvon Nolet, avaient alors claqué la porte. Depuis ce temps, ce dernier est revenu à de meilleurs sentiments. Et pour montrer sa bonne volonté, il sera présent aux côtés de Mme Robic ce matin. On pourra donc procéder à l'élection d'un nouvel exécutif et « nous serons prêts pour donner la claquette au PQ lors des élections générales », a souligné un proche collaborateur de Mme Saindon.

C'est sans doute avec soulagement que Mme Saindon a appris cette nouvelle. Car la tâche qui l'attend ne sera pas facile. La députée péquiste, Louise Harel, a été très active dans cette circonscription de l'Est de Montréal et elle ne sera pas facile à déloger.

## UNE RENCONTRE AVEC TED KENNEDY

# Lévesque rassure les Américains sur l'« après-Lévesque »

■ WASHINGTON — Le premier ministre René Lévesque a eu une rencontre d'une vingtaine de minutes, hier, avec le sénateur américain Edward Kennedy.

**PIERRE VENNAT**  
envoyé spécial de LA PRESSE

La rencontre entre les deux hommes a porté essentiellement sur la question des pluies acides et sur le régime d'assurance-maladie du Québec, que le sénateur considère comme un modèle.

Devant la farouche opposition des milieux conservateurs américains à l'assurance-maladie d'État, le sénateur démocrate songe à instaurer, dans un premier temps, un système qui couvrirait tous les « Américains en uniforme » et leur famille, c'est-à-dire les militaires, les membres de la « Coast Guard » et ceux des différentes « National Guards », soit des millions de personnes.

Une fois que ceux-ci auront essayé et apprécié le système, il sera alors facile, croit-il, de vendre le système aux autres.

Le sénateur a par ailleurs signalé à M. Lévesque sa satisfaction de voir progresser le dossier des pluies acides.

La rencontre Kennedy-Lévesque n'était pas prévue au programme de la visite du premier ministre. Ce n'est que mercredi, à la toute dernière minute, qu'on a appris que M. Kennedy acceptait de rencontrer M. Lévesque.

### Rassure les Américains

En outre de faire ses adieux à

quelques-uns des sénateurs américains les plus intéressés à la cause du Québec, M. Lévesque a réussi, hier, à faire avancer la cause de la lutte aux pluies acides et de la libéralisation du commerce.

En matinée, il a obtenu une audience de quelques minutes avec le sénateur newyorkais Patrick Moynihan, important spécialiste de la politique étrangère américaine et considéré comme un des plus libéraux des sénateurs américains en matière de politique sociale.

Cette rencontre, à caractère plutôt social, n'aura guère duré plus d'un quart d'heure, le sénateur Moynihan siégeant alors en commission du sénat d'où il est sorti tout express, en compagnie de son collègue démocrate du Maine, George Mitchell.

Les trois hommes et quelques collaborateurs ont devisé dans un petit salon où entraient à tout moment divers attachés politiques et qui ne se prêtait guère à des propos confidentiels.

Tel n'était d'ailleurs pas le but de la démarche de M. Lévesque. En plus de parler des dossiers de la libéralisation du commerce et des pluies acides, sur lesquelles « poussent » les deux sénateurs, le premier ministre voulait leur dire que lorsqu'il sera parti, le Québec continuera, quoiqu'il arrive, à entretenir de bonnes relations avec les États-Unis.

En après-midi, il a tenu des propos similaires aux gens d'affaires, alors qu'il participait à l'émission « Businet News », produite par Business Network, une



René Lévesque

filiale de l'American Chamber of Commerce.

À bord de l'avion entre New York et Washington, M. Lévesque avait fait état du message qu'il désirait livrer à ses interlocuteurs, soutenant que la qualité des relations entre le Québec et ses voisins du sud devait non seulement être maintenue mais mener, pour le plus grand bien des partenaires, à la plus grande libéralisation possible du commerce entre eux.

M. Lévesque, qui a également rencontré les éditeurs de l'influent magazine d'affaires « National Business », organe officiel de l'American Chamber of Commerce, a aussi déclaré que c'est

le Québec qui soutient l'économie canadienne, puisqu'avec un quart de la population canadienne, il a été responsable de la création de 40 p. cent des nouveaux emplois l'an dernier. Il a reparlé en faveur du libre-échange et plaidé pour que les États-Unis abaissent le taux de leur dollar.

### Un peu de « folklore »

M. Lévesque a également rencontré brièvement la présidente de l'International Trade Commission, important organisme non-gouvernemental, Mme Paula Stearn, pour mousser la cause du libre-échange.

Le périple de M. Lévesque dans les corridors du Capitole, accompagné de son garde-du-corps, de la déléguée du Québec à New York, Rita Dionne-Marsolais et du responsable du bureau du Québec à Washington, Pierre Valiquette, de quelques collaborateurs et de journalistes et caméras de télévision avait quelque chose de folklorique.

Les Américains et même les collaborateurs des divers sénateurs n'avaient pas la moindre idée de qui il était et M. Lévesque dut même arpenter, comme tout le monde, de longs corridors et faire antichambre dans quelques bureaux bondés, comme un citoyen dans la salle d'attente d'un dentiste.

Il n'en prit cependant pas trop mouche, déclarant aux journalistes que le Sénat américain est en session et que la première tâche des sénateurs, bien sûr, c'est de s'occuper des intérêts de leurs ressortissants.

## Ottawa a fait des propositions aux provinces pour intégrer les ménagères au régime de pensions

■ OTTAWA (D'après CP) — Les Conservateurs viennent de dépoussiérer l'une des grandes promesses faites aux femmes pendant la campagne électorale de 1984, soit intégrer les ménagères au régime de pensions du Canada.

Le ministre du Bien-être social, M. Jake Epp, a déclaré aux journalistes hier que le gouvernement fédéral avait fait une proposition aux provinces à ce sujet, premier jalon de discussions qui se poursuivront plus tard cet automne.

Dans le passé, la plupart des provinces ont manifesté peu d'enthousiasme à l'idée d'intégrer les femmes au régime de pensions fédéral ou à un régime semblable à celui du Québec.

« La discussion ne porte pas sur le bien-fondé d'une sorte de pension pour les ménagères », a dit M. Epp. « On s'interroge plutôt à savoir si c'est le modèle fédéral

ou celui du Québec qui serait le mieux adapté à une telle réforme », a ajouté le ministre.

Les détails de la proposition faite aux provinces n'ont pas été rendus publics, mais des sources auprès des gouvernements d'Ottawa et des provinces indiquent que le projet s'adresserait à toutes les 2,5 millions de ménagères que l'on compte au Canada. Dans les familles aux revenus élevés, les maris auraient à faire des contributions régulières au régime, au nom de leur femme. Dans les familles aux revenus modestes ou moyens, les contributions seraient remboursées en tout ou en partie par des allocations.

L'annonce faite par le ministre Epp est survenue au terme d'une rencontre avec les ministres provinciaux des services sociaux et faisait suite à des mois de silence observé par les Conservateurs sur la question des pensions des ménagères.



Jake Epp

## Hyundai n'a pas pris de décision définitive, dit Yves Bérubé

■ QUÉBEC (PC) — La compagnie Hyundai n'a pas encore pris une décision définitive quant à son implantation au Québec, a révélé hier M. Yves Bérubé, premier ministre suppléant durant l'absence de M. René Lévesque.

Interrogé quelques minutes avant la réunion hebdomadaire du cabinet, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, après avoir révélé que la question de l'implantation de Hyundai au Québec n'était pas à l'ordre du jour du cabinet, a discuté de l'affaire en termes généraux.

Au sujet de la Loi 101, il a déclaré qu'il est trop tôt pour dire si le gouvernement consentira des adoucissements en faveur des cadres de Hyundai.

Mais dans le passé, quand une implantation industrielle majeure, impliquant de nouvelles technologies, une implantation avec des contraintes particulières, obligeait l'entreprise à faire appel à du personnel qui n'était pas bilingue, le gouvernement s'est efforcé de trouver des accommodements, a dit M. Bérubé.

« Comme la loi est faite pour permettre cette flexibilité-là, chaque fois nous avons appliqué la loi avec toute sa souplesse. »

M. Bérubé a refusé de discuter de la participation possible de la Caisse de dépôt et de placement dans le dossier Hyundai, et a conseillé aux journalistes de poser la question au ministre de l'Industrie et du Commerce Rodrigue Biron, qui a le dossier en mains.

### Toyota

Par ailleurs, le ministre des Finances Yves Duhaime, qui se trouve cette semaine au Japon, doit rencontrer jeudi les représentants de la compagnie Toyota. Il en profitera pour faire valoir

une nouvelle fois l'intérêt que présente pour le Québec l'implantation d'une usine de montage d'automobiles Toyota sur son territoire.

M. Duhaime mettra l'accent sur la « fidélité » du Québec à l'endroit des véhicules de Toyota, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée et disponible, le succès des opérations de General Motors à Ste-Thérèse et l'accès à des réserves d'aluminium et d'énergie peu dispendieuses.

Le ministre a ajouté qu'il aimerait que son homologue fédéral, M. Michael Wilson, lui téléphone pour lui offrir de partager les coûts des diverses mesures incitatives avec le Québec.

### Emprunt au Japon

Le ministre a aussi révélé que le Québec espère devenir le premier emprunteur étranger sur le nouveau marché des capitaux offshore prévu à Tokyo.

M. Duhaime a demandé à un important courtier japonais de valeurs mobilières d'élaborer les conditions d'une éventuelle incursion québécoise sur ce marché.

Déjà six pour cent des emprunts de la province sont en devises japonaises. Dans le projet étudié, le Québec emprunterait en monnaie canadienne et non japonaise.

M. Duhaime a indiqué que la province répartit sa dette à 75 p. cent en dollars canadiens et à 25 p. cent en devises étrangères et l'idée d'un centre offshore pour les dollars canadiens au Japon lui paraît bonne.

Analogue au marché des eurodollars, le centre offshore japonais serait constitué de prêts bancaires effectués à partir de dépôts fait à Tokyo en devises autres que le yen, dont le dollar canadien.

## La mode italienne

**de Bally Italia.**

**Riccardo.** Fourreau habillé garni d'une boucle latérale. En noir, brun ou bourgogne. Largeur étroite, pointures 8 - 13. Largeur moyenne, pointures 6 - 13. Largeur large, pointures 6 - 12. **135 \$.**

**Marino.** Fourreau habillé à empeigne façon moccasin. En noir ou brun. Largeur étroite, pointures 8 - 13. Largeur moyenne, pointures 6 - 13. Largeur large, pointures 6 - 12. **135 \$.**

# BALLY

767 rue Ste-Catherine O • 1125 rue Ste-Catherine O  
1 Westmount Square • Place Bonaventure  
Mail Cavendish • Carrefour Laval  
Centre Fairview, Pte. Claire • Les Promenades St-Bruno

## Landry s'engage à sensibiliser le Québec aux problèmes du Pérou

Le ministre québécois des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, qui effectue présentement une visite officielle au Pérou, s'est engagé mardi à mener une vaste opération publique au Québec pour sensibiliser la population aux problèmes de ce pays, particulièrement celui de la non-électrification rurale.

M. Landry a même promis que le gouvernement favoriserait une levée de fonds publiques en faveur du Pérou en ajoutant un dollar pour chaque dollar recueilli dans la population, comme il l'avait fait l'an dernier pour l'Éthiopie.

C'est ce qu'annonce un communiqué de presse publié hier après-midi par le cabinet du ministre. On y apprend aussi que le ministre a pris cet engagement au terme d'une rencontre avec l'épouse du président de la République péruvienne, Mme Pilar de García.

M. Landry a prolongé de deux jours sa visite au Pérou qui devait n'en durer que deux. Il en a profité pour visiter la région de Lingui où un projet expérimental d'électrification rurale sera mené conjointement par le gouvernement du Québec, la firme montréalaise BG Checo et Electropérou.

Outre le président de cette entreprise, M. Landry a égale-



Bernard Landry

ment rencontré le premier ministre et ministre de l'Économie et des Finances, le Dr Luis Alva Castro, et le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Wilfredo Huayta.

# Même la très nationaliste Sagamie appuie Johnson

CHICOUTIMI — Le 20 mai 1980, cinq des 16 comtés ayant dit OUI au référendum étaient ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans des proportions variant entre 51 et 61 p. cent. Aujourd'hui, on concède entre 60 et 70 p. cent des adhésions péquistes au candidat Pierre Marc Johnson, celui des six qui s'affiche le moins volontiers comme souverainiste.

### MARIO ROY envoyé spécial de LA PRESSE

Étrange? « Non, ce n'est pas étrange du tout », répond Georges-Henri Fortin, d'Alma, ex-président du Mouvement national des Québécois, indépendantiste de la première heure qui constitue certainement le symbole vivant du nationalisme à la mode du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il appuie le candidat Johnson.

« On calomnie beaucoup M. Johnson, ajoute-t-il. Il est aussi souverainiste que les autres mais il a une approche différente et je suis d'accord avec ça. Ici, les gens sont toujours aussi souverainistes. Mais après certains échecs, il faut comprendre qu'il y a des moments plus difficiles que d'autres pour parler d'idéologie. »

De surcroît, les orthodoxes semblent avoir été relégués au rang de race éteinte de l'autre côté du Parc des Laurentides, depuis qu'en janvier, le grand virage du Parti québécois a entraîné dans la région quelques remous, bien vite calmés.

Par exemple, on ne songe pas beaucoup à adopter la ligne pure et dure de Guy Bertrand. « Il est déphasé dans son discours. Et il n'aide pas du tout la cause; si on le suivait, on ferait reculer l'idée de souveraineté encore davantage », commente toujours Georges-Henri Fortin.

« Les gens de la région sont nationalistes mais réalistes. En fait, ils sont des négociateurs dans l'âme. En 1980, ils ont voté OUI à une question ayant pour but de nous placer en position de négociation: c'est ce que les Montréalais n'ont jamais compris! », conclut Bertrand Tremblay, éditorialiste au Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Voilà ce qui frappe d'abord au Saguenay-Lac-Saint-Jean où — c'est un constat presque aussi surprenant en ce paradis péquiste — la course au leadership du PQ soulève peu d'enthousiasme apparent. En dépit de quoi on espère que, ce soir, au moins 2 000 des 13 400 péquistes des comtés de Dubuc, Chicoutimi, Jonquière, Lac-Saint-Jean et Roberval vont se presser au Foyer des loisirs d'Arvida pour entendre les six aspirants à la succession de René Lévesque.

### La campagne

Et à la veille de l'événement, le tableau est le suivant: trois des quatre députés péquistes de la région (Marc-André Bédard, Jacques Brassard et Michel Gauthier) appuient Johnson, tout comme l'establishment du parti.

Le Chicoutimien Gilles Lalonde, par exemple, vieux ami de M. Bédard, est en parfait accord avec l'idée que « la balle est dans le camp fédéral: il faut donner une chance aux conservateurs maintenant que notre adversaire, Pierre Trudeau, n'est plus là. »

Le quatrième député, Hubert Desbiens, a tardivement donné son appui à Jean Garon et milite activement pour lui, avec l'aide de militants des zones rurales, surtout. Dans Dubuc, où l'organisation Garon semble particulièrement solide; autour du lac Saint-Jean aussi, où les producteurs agricoles connaissent bien leur ministre.

« Nos sondages téléphoniques nous montrent qu'il y a beaucoup d'indécis et c'est sur eux que l'on compte; ensuite c'est Johnson dans certaines zones et Garon dans d'autres », commente Arthur Rivard, un producteur de pommes de terre de Saint-Ambroise, qui milite pour Jean Garon et avoue que son candidat manque d'appuis à l'intérieur des structures du parti. Même M. Desbiens a bien fait savoir qu'il se rallierait au vainqueur.

Pauline Marois, elle, compte sur près de 150 bénévoles — majoritairement des femmes — œuvrant surtout en milieu urbain. Elle a l'appui d'une fraction intéressante des exécutifs de comtés ainsi que de la présidente régionale, Lise Bouchard.

Celle-ci explique: « Le camp Johnson a commencé à s'organiser bien avant nous. Mais Mme Marois est bonne deuxième, et

nos sondages nous indiquent que la région n'est pas aussi Johnson qu'on pourrait le croire. »

### Et Bédard?

Reste le cinquième député de la région, dont on n'a pas parlé... Il s'agit de la libérale Aline Saint-Amand, de Jonquière, élue lors d'un scrutin partiel. Elle symbolise la percée que le Parti libéral compte faire au prochain scrutin dans cette région à priori hostile ou, néanmoins, on a réussi à inscrire près de 10 000 membres sur les listes du parti. Ici, le PLQ piaffe d'impatience, a déjà choisi tous ses candidats et se prépare à faire un procès en règle de l'évolution des dossiers régionaux sous le gouvernement péquiste.

Justement: pendant que la course au leadership traîne en longueur, on s'intéresse beaucoup plus, ici, à la question de savoir si « Marc-André » va demeurer en politique. Marc-André Bédard, bien sûr. Celui qui occupe tout l'espace politique, encore plus que ne l'avait fait avant lui Jean-Noël Tremblay; celui qui le plus humble des électeurs, le reconstruit sur la rue Racine, interpelle par son prénom; celui que les libéraux, même dans leurs élans les plus optimistes, ne se risquent jamais à donner perdant.

Le dernier développement sur ce sujet, c'est que M. Bédard a vu à regret partir son « dauphin », l'avocat Lucien Bouchard, qui, hier soir, prenait l'avion en direction de Paris pour y occuper le poste d'ambassadeur du Canada.

## Sondages: Léger nie avoir confirmé l'avance du PLQ

Le ministre du Tourisme Marcel Léger apporte « un démenti formel » aux propos qu'une dépêche de la Presse Canadienne lui a attribués dimanche, selon lesquels les sondages du Parti québécois confirment l'avance de 20 points du Parti libéral indiquée par un récent sondage Sorecom.

« En aucun temps, je n'ai mentionné que les sondages internes confirmaient celui de Sorecom. De plus, ces sondages démontraient clairement que le PQ, avec son ou sa leader, était en mesure de battre les libéraux de Robert Bourassa. De toute façon, tous les sondages internes ou externes confirment qu'il y a une remontée du PQ que tous les observateurs sérieux reconnaissent », affirme M. Léger dans un communiqué.

— Presse canadienne

# Les fonds fédéraux destinés à l'aide sociale iront à la formation des bénéficiaires

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral et les provinces se sont entendus, hier, pour aiguiller des fonds destinés à l'aide sociale vers le financement de la formation et du retour à l'emploi des assistés sociaux.

Hier, démontrant une rare unanimité à l'issue de leur conférence de deux jours, les ministres provinciaux et fédéraux responsables du travail ou de l'aide sociale se sont entendus sur une stratégie en sept points, qui, selon eux, permettra aux bénéficiaires d'atteindre l'autonomie financière.

Sans ajouter de nouveaux fonds, l'entente permettra aux provinces de mettre en place des programmes de formation ou d'apprentissage en milieu de travail en pouvant compter sur l'argent qu'aurait consenti Ottawa à ces bénéficiaires en vertu du Programme canadien d'assistance.

Des deux millions de Canadiens qui comptent sur l'aide sociale, on estime que le quart peut être intégré au marché du travail. Le nombre des bénéficiaires « employables » a augmenté en flèche au cours des dernières années, en raison surtout du chômage élevé.

Toutefois, de préciser le ministre fédéral de l'Emploi, Flora MacDonald, « il n'y aura pas d'obligation pour qui que ce soit, ni les provinces ni les bénéficiaires ». Les programmes de formation et de stages payés seront

simplement offerts aux bénéficiaires qui s'y engageront sur une base volontaire.

Ces assistés sociaux continueront de recevoir leur cheque tout en profitant d'une allocation au travail pouvant aller jusqu'à \$158 par semaine pour une famille de quatre personnes, a expliqué le ministre MacDonald. L'ouverture fédérale permettra aussi des subventions aux employeurs qui offrent des stages aux assistés sociaux, a-t-on indiqué.

En outre, a insisté Ottawa, les bénéficiaires qui s'engageront dans les programmes de formation ne perdront pas leur statut et leurs privilèges pour les soins de santé et l'assistance dentaire.

Pour la ministre québécoise de la Main-d'œuvre et de la sécurité Revenu, Mme Pauline Marois, la nouvelle entente fédérale provinciale est « clairement d'inspiration québécoise », allant dans le sens de programmes de formation offerts aux jeunes assistés sociaux québécois.

Les programmes provinciaux ont permis à 50,000 des 85,000 jeunes assistés sociaux québécois de retourner aux études ou au travail. Si les ouvertures faites par Ottawa ont le même succès, c'est environ \$120 millions fédéraux qui, auparavant versés pour le bien-être au Québec, iront à la formation.

« On a attaché des fils avec Ottawa qui nous permettent d'avancer

dans la bonne direction » de dire Mme Marois, précisant que les décisions d'hier permettraient de mieux « arrimer les programmes d'aide à l'emploi avec l'aide sociale ».

### Pension aux ménagères

Sur la question des pensions, le ministre de la Santé Jake Epp a soutenu qu'un consensus était atteint sur le principe de la reconnaissance du travail des femmes au foyer.

Toutefois, a-t-il souligné, des provinces, dont le Québec, ont de sérieuses réserves quant à la pertinence de puiser dans les fonds du Régime de pensions du Canada ou de la Régie des Rentes du Québec pour cette pension, promesse électorale des conservateurs fédéraux.

Mme Marois s'oppose à ce qu'on se serve des fonds de la Régie, « essentiellement une assurance payée par des contributions » pour octroyer une pension aux ménagères. Selon elle, un programme de revenu garanti devrait pallier au problème de la reconnaissance de la valeur du travail domestique.

Québec a déjà fait savoir que les cotisations à la Régie des Rentes devraient être haussées. Une pension aux ménagères, basée sur le salaire industriel moyen, grossirait la cotisation de deux pour cent, estiment les conseillers de Mme Marois.



Jean Garon

## Garon critique l'achat du « 10 » par Power Corp.

QUEBEC (PC) — L'achat de Télé-Métropole par Power Corporation est une mauvaise décision et une décision inquiétante dans un Etat démocratique, a déclaré hier le ministre de l'Agriculture Jean Garon, au cours d'une conférence de presse impromptue.

Aux journalistes qui tentaient de l'interroger sur la campagne au leadership, quelques minutes avant son entrée à la réunion du cabinet, M. Garon a demandé s'ils trouvaient ça normal que Power Corporation, déjà propriétaire de Gesca, filiale qui est propriétaire de La Presse, de Montréal; de la Tribune, de Sherbrooke; de la Voix de l'Est, de Granby et du Nouvelliste, de Trois-Rivières; tente maintenant de se porter acquéreur de Télé-Métropole.

De son côté, Télé-Métropole est propriétaire des stations CFTM-TV, de Montréal, et CJPM-TV de Chicoutimi, et détient 33 p. cent des actions de Pathonic Communication.

Cette dernière entreprise est propriétaire de CFCM-TV, de Québec; CKMI-TV, de CFER-TV, de Rimouski; de CHLT-TV, de Sherbrooke et CHEM-TV, de Trois-Rivières.

M. Garon a ajouté que l'affaire serait sa « grande préoccupation s'il était dans la presse ».

Même si Power Corporation a annoncé qu'elle avait pris le contrôle de Télé-Métropole pour la somme de \$97.8 millions, la transaction doit être approuvée par le CRTE.

« C'est inquiétant dans un Etat démocratique de penser qu'il n'y aura plus de concurrence au Québec », dans le domaine de l'information.

« On va devenir un genre d'Etat fasciste si, à un moment donné, il n'y a plus que deux propriétaires de tous les moyens de communication au Québec », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il avait l'intention de soulever la question devant le cabinet.

« Ça m'apparaît anormal dans une société que les moyens de communication soient contrôlés d'une façon trop évidente pour la bonne vie d'une démocratie. »

## Certificats de placement

### Garantis par la Banque de Montréal

11%

Taux d'intérêt annuel pour les certificats venant à échéance dans cinq ans.

Intérêt payable annuellement.  
Taux pour autres durées sur demande.  
Les taux d'intérêt peuvent changer sans préavis.  
Dépôt minimum: \$1,000. Durée minimum du placement: 1 an.  
Émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal.  
La Banque de Montréal et la Société hypothécaire Banque de Montréal sont des membres individuels de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

POSSIBILITÉ DE VERSEMENT MENSUEL DE L'INTÉRÊT

## Banque de Montréal

## Deux jeunes assistés sociaux sur trois travaillent au noir

QUÉBEC — Deux jeunes assistés sociaux sur trois font du travail au noir et ne le déclarent pas, révèle une étude du gou-

### NORMAN DELISLE de la Presse canadienne

vernement. « Le déclarer, c'est un paquet de troubles, c'est trop de taponnage », affirment ces jeunes pour justifier leur silence.

La moyenne de ces revenus non déclarés ne dépasse pas \$100 par mois et s'ajoute à la maigre prestation de \$146 par mois que touchent ces jeunes assistés sociaux

de moins de 30 ans, d'après l'étude gouvernementale.

Cette étude est intitulée « La situation des jeunes à l'aide sociale » et vient d'être préparée par le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, sous la direction de M. Émile Dubois.

Les assistés sociaux de moins de 30 ans évaluent eux-mêmes à 90 p. cent le nombre d'entre eux qui « travaillent sous la table ».

L'étude gouvernementale, qui est le produit d'une enquête auprès de 92 jeunes bénéficiaires de l'aide sociale âgés de 18 à 29 ans,

révèle que la situation de ces derniers n'est pas rose.

En septembre 1983, 80 803 jeunes de moins de 30 ans étaient prestataires de l'aide sociale.

La plupart des jeunes assistés sociaux n'ont pas de formation académique très poussée et la scolarité moyenne des répondants à l'enquête est de 10,9 années.

Beaucoup reprochent au système d'éducation d'être mal adapté au marché du travail, quoique 40 p. cent aimeraient un jour pouvoir reprendre les études. La plupart des assistés sociaux, soit 90 p. cent, affirment avoir déjà occupé un emploi ou une « jobine ».

Pour presque tous les intéressés, il est impossible de vivre avec la prestation gouvernementale de \$146 par mois. C'est pourquoi deux jeunes sur trois font du travail au noir pour arriver.

L'enquête évalue à 10 p. cent le nombre de jeunes assistés sociaux qui se livrent à des activités « illégales » (vol, trafic de drogues, prostitution) pour subsister.

Rarement, ces jeunes s'endettent pour plus de \$200. Il s'agit la plupart du temps de comptes d'électricité, de téléphone et d'épicerie impayés.

C'est surtout au plan des loisirs que ces jeunes se privent. « Des cigarettes toutes faites et un bon steak » font partie des folies que certains d'entre eux avouent devoir se payer à l'occasion.

LE NOUVEAU

### Pizza authentique cuite dans un four à bois

LA GOÛTER C'EST L'ADOPTER

30 sortes de pizzas, pâtes, salades ainsi que les délicieux desserts italiens

Ouvert sept jours sur sept, de 11 h à 1 h a.m.

Diners d'affaires tous les jours de 11 h à 17 h

Livraison gratuite

4250A, St-Denis (coin Rachel), 849-6620 - 4646

## Les pharmaciens dans une impasse

Les pharmaciens du Québec estiment que le gouvernement exige un peu trop de leur conscience professionnelle. Ils menacent de se retirer du plan d'assurance-maladie si le gouvernement ne tient pas compte de leur travail et ne les rémunère pas davantage. Ils trouvent aberrant qu'ils ne touchent que \$3.52 d'honoraires pour chaque ordonnance remplie pour les bénéficiaires du régime public alors que leurs collègues du reste du Canada reçoivent beaucoup plus, de \$5.05 à Terre-Neuve à \$5.90 en Colombie-Britannique.

Commerçant ou professionnel? Le pharmacien doit réunir les deux qualités. Quand il vend des produits de beauté, des films ou du chocolat, il est nettement commerçant et ne se distingue en rien de l'épicier. Quand il vend des médicaments, toutefois, son travail est le prolongement de celui du médecin et il doit subordonner ses intérêts propres à sa conscience professionnelle.

Si les pharmaciens propriétaires ne sont pas suffisamment rémunérés pour leur travail professionnel, ils se rattrapent avec leur commerce. Pour les grandes pharmacies et, surtout, pour les chaînes de pharmacies, il n'y a pas de mal à ça. La petite pharmacie indépendante, en revanche, risque de développer son commerce au détriment de son travail professionnel: conseils donnés gratuitement au public, contrôle de la consommation excessive de médicaments et contrôle de l'entreposage et de la vente de drogues dangereuses.

Les pharmaciens demandent en moyenne des honoraires de \$4.72 pour remplir une ordonnance pour le public qui ne bénéficie pas de l'assurance et c'est le montant qu'ils réclament de l'assurance. À première vue cela paraît raisonnable dans la mesure où c'est encore 30 cents de moins qu'ailleurs au Canada.

Les négociations entre les pharmaciens et le gouvernement sont dans une impasse depuis deux ans. Il faut qu'il y ait une nouvelle entente et que les services des pharmaciens soient payés à leur juste valeur. Le gouvernement devra, cependant, bien faire comprendre que l'augmentation des coûts doit être couverte par une hausse des contributions des assurés et non par l'utilisation des fonds généraux du gouvernement.

Fredéric WAGNIÈRE

## Reagan face à Gorbatchev

À la veille de l'ouverture d'une nouvelle session de négociations à Genève sur la réduction des armes nucléaires et spatiales, le président Reagan s'est exprimé une fois de plus, au cours d'une conférence de presse, sur son projet IDS, ou Initiative de défense stratégique.

Les négociateurs de Genève n'ont pas le beau rôle. Et ce pour plusieurs raisons. Ce sont des mandataires guidés par des directives qu'en aucun cas ils ne peuvent changer. Il se trouve, en outre, que le calendrier assigné à leurs patrons l'arbitrage final, puisque le président Reagan et M. Gorbatchev doivent avoir des entretiens, à Genève précisément, le 19 novembre.

Non seulement la perspective du sommet de novembre prochain commande toute l'activité diplomatique, mais le débat est personnalisé. Comme si ce qui s'annonce pour le 19 novembre était le combat des chefs en champ clos, sorte de tournoi planétaire dont on attendrait le règlement final du sort du monde. Les choses sont perçues de cette façon parce qu'elles sont un peu de cette façon.

À première vue, ce qu'a dit le président Reagan dans sa conférence de presse ne diffère pas de la position annoncée la veille par le secrétaire à la Défense Weinberger rappelant que «le président Reagan n'a pas la moindre intention de faire de l'Initiative de défense stratégique une monnaie d'échange (aux conversations de Genève)». Position combattue avec acharnement par les Soviétiques.

Mais le président a regretté ouvertement lundi que l'expression «guerre des étoiles» serve trop souvent à désigner l'IDS, dans laquelle il voit, quant à lui, un outil indispensable à la construction de la paix.

Malgré le redressement qu'a voulu et réussi l'administration Reagan dans le domaine de la défense, les États-Unis restent sur leurs gardes.

Pourquoi? Parce que leur homme, qui est forcément un peu «notre» homme face aux Russes, trouve en M. Gorbatchev un challenger à sa mesure. Les desseins de l'URSS n'ont pas changé. Mais ils sont servis par un chef plus jeune, plus dynamique et surtout plus habile que ses prédécesseurs au Kremlin.

Guy CORMIER

## Sur la mort d'un journaliste estimé

C'était un soleil de fin de journée en juillet. L'équipe de jour avait déjà quitté la rédaction. Seul à sa table de travail, Michel Roesler révisait les articles de ses collègues, le visage crispé, contrarié. «Il y a des jours, vraiment...» La journée avait été longue; c'était l'heure du cafard.

Puis, nous nous mettons à causer. Et le sourire allume le visage sombre. Le voilà détendu, joyeux. Il parle des vacances qui viennent. C'est un brillant causeur, intarissable, mais toujours attentif à l'interlocuteur, prêt à comprendre. Rien ne lui échappait, ni les doutes, ni les sourires.

Il aimait la vie, les moments de détente, la présence des autres, la joie des repas en commun. Il évoquait parfois ses soucis avec gravité, la lourdeur de ses responsabilités, l'incompréhension. Et, soudain, il se mettait à rigoler. Il avait la grâce du méridional: le rire chassait les ennuis.

De Michel Roesler, homme sensible, intelligent et généreux, il faut conserver cette image radieuse et attachante de la mi-juillet. Il souriait ce soir-là. Il était jeune, heureux. Il allait retrouver ceux qu'il aimait tant. Il avait 47 ans. Il était en pleine possession de ses moyens. Dans l'exercice de sa profession, il était estimé, respecté, aimé.

Soudain, en août, quelques maux de tête. En moins d'un mois, la tumeur cancéreuse l'aura tué. Cette mort brutale, pour les siens, pour ses collègues de travail, pour tous ceux qui l'avaient connu et aimé à LA PRESSE, est douloureuse.

LA PRESSE partage le deuil de madame Roesler, de ses deux filles, de ses deux fils.

Le soir, à l'heure où se vide la rédaction, il y aura toujours une absence à la place de Michel Roesler.

MICHEL ROY



(Tous droits réservés)



Jean-Guy Dubuc

## Les Fondamentalistes et leurs fidélités

Aux États-Unis, depuis quelques semaines, un leader religieux, le révérend Jerry Falwell, fait beaucoup parler de lui. Principale raison: il a qualifié Mgr Desmond Tutu, archevêque anglican d'Afrique du Sud, d'un adjectif assez offensant à l'égard d'un autre religieux. Il l'a traité de «phony», c'est-à-dire quelque chose comme «faux jeton». Non seulement l'évêque a été blessé, mais également beaucoup d'Américains ou d'autres personnes du monde entier qui n'ont que de l'admiration pour celui qui se bat contre l'apartheid.

Pourquoi M. Falwell a-t-il utilisé ces mots? Tout simplement parce qu'il a décidé de se porter à la défense de l'apartheid. Après une courte visite de cinq jours là-bas, le prédicateur américain a décidé de prendre la part du pouvoir blanc d'Afrique du Sud. Ce choix n'est pas celui de la majorité des chrétiens, actuellement, dans le monde, évidemment.

Pourtant, le révérend Falwell n'est pas n'importe qui. Il est le fondateur et le chef de la «Moral Majority», organisation religieuse américaine qui a joué un rôle important lors de la dernière campagne prési-

dentielle et qui continue d'influencer la pensée morale des Américains. Bien que le groupe ne soit pas essentiellement chrétien, il réunit surtout ceux qui, dans les Églises chrétiennes, sont identifiés comme les «Fondamentalistes». Ces derniers sont nombreux aux États-Unis; mais ils sont également présents au Canada. Et leur influence, même si plus discrète, est sûrement active et efficace, chez nous.

Les Fondamentalistes américains représentent l'aile agissante de ceux que d'autres critères sociaux qualifient simplement de «droite silencieuse». Cette droite existe chez nous comme ailleurs. Et comme le révérend Falwell, comme plusieurs autres de ses collègues, envahissent les ondes de la télévision canado-américaine tous les dimanches matin, il est évident qu'ils influencent de façon appréciable les Canadiens de toutes les provinces.

Vous n'avez qu'à jeter un coup d'oeil sur l'horaire de télévision du dimanche pour vous rendre compte que toutes les stations anglophones ont vendu la majeure partie de leur temps aux «preachers». «Vendu» est le terme juste: les preachers paient leur temps d'antenne au prix qu'on

leur demande. C'est pourquoi ils demandent toujours beaucoup d'argent: ils le dépensent dans toutes les chaînes de télévision d'Amérique et d'ailleurs.

Leur discours est semblable: Falwell, Bakker, Robertson, Humbard et les autres font tous une lecture de la Bible que l'on appelle «littérale»: ils interprètent les textes à la lettre, au sens premier. D'où leur nom de Fondamentalistes. Ce qui occasionne évidemment des oppositions radicales avec les données de la science sur, par exemple, la création du monde ou l'apparition de la vie et des humains. Évidemment, ce discours se porte à la défense de toutes les valeurs traditionnelles: ce n'est pour rien que Jerry Falwell intitule son émission «The Old Time Gospel Hour». Le monde d'aujourd'hui et ses valeurs nouvelles sont conséquemment identifiés au démon et à ses oeuvres.

Bien sûr, ce n'est pas d'hier que des préachers défendent ces valeurs, dont plusieurs méritent sûrement d'être défendues. L'originalité des Fondamentalistes américains actuels consiste cependant à refuser la pensée scientifique, l'évolution de cette pensée et l'évolution du monde. Ce qui

fait qu'ils ne peuvent évangéliser «le monde d'aujourd'hui»; pour être «sauvés», il faut fuir ce monde. Au plan de la théologie chrétienne, cette position gêne beaucoup ceux qui interprètent différemment le mystère de l'Incarnation.

Mais aussi, la Moral Majority n'est pas que religieuse: elle est de plus en plus engagée au plan politique. À preuve, les déclarations de Falwell concernant l'Afrique du Sud; ou encore, l'influence considérable accordée à certains enjeux politiques lors des dernières élections, nécessairement en faveur du président Reagan.

Ce qui interroge donc les chrétiens, au plan de la place des enjeux moraux dans la politique intérieure et même extérieure d'un pays: la défense des intérêts du Parti républicain et de ceux de l'apartheid en est un bon exemple.

Mais aussi, autre interrogation: comment peut-on faire le partage entre les valeurs qui transcendent le temps et celles qui sont directement liées à une époque et à une culture? En d'autres termes: les Fondamentalistes posent la question de la fidélité aux valeurs en même temps que de la présence à leur évolution. Et ils n'apportent pas de réponse.



Marcel Adam

## Tout savoir sur les affaires du monde et ne pas comprendre

Hier, dans cette page, le confrère Guy Cormier, rapportant et commentant quelques idées retenues lors d'un congrès portant sur les défis posés par l'univers des communications, fait dire à un confrère britannique que la «nouvelle» est un moyen de communication extrêmement limité: on peut tout savoir et ne rien comprendre, c'est-à-dire avoir la connaissance des faits sans en avoir l'intelligence.

Sont particulièrement exposés à ce phénomène ceux pour qui la radio et la télévision (surtout) sont les seules sources d'information. C'est pourquoi les artisans de la télévision présents à ce congrès ont semblé compter, pour suppléer aux insuffisances des médias électroniques, sur la presse écrite —, elle qui, selon M. Cormier, consent un effort considérable à l'explication du monde.

Mais cet effort de la presse écrite est loin d'être également partagé. Et là où il existe il ne suffit pas à combler les caren-

ces qui mettent en péril les démocraties — moins sur le plan intérieur qu'au niveau des relations internationales et surtout des rapports entre les deux blocs.

En ce dernier domaine, qui est aujourd'hui d'une importance capitale pour tout être humain puisque l'enjeu est la paix ou l'holocauste nucléaire, dans chaque démocratie seule une petite minorité de citoyens a une vue d'ensemble assez juste de ce problème pour s'en faire une opinion valable. Et cela en dépit du fait qu'une presse libre y véhicule une profusion d'informations relatives à la balance stratégique globale, à la course aux armements, aux négociations sur le désarmement, etc.

La semaine dernière il m'était donné de rencontrer un employé permanent de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiale, créé l'an passé par le Parlement fédéral pour promouvoir la recherche et l'éducation du public en ces matières.

Cette personne me faisait remarquer que l'ignorance des gens dans les matières concernant la paix et la sécurité a un rapport direct avec la manière avec laquelle les médias en traitent.

Les nouvelles sont abondantes mais elles sont excessivement concises et fragmentaires, souvent affligées d'imprécisions et d'erreurs de fait. Rarissimes sont les articles ou les émissions de synthèse partageant les faits de la propagande, reliant les événements les uns aux autres et les situant dans une juste perspective historique, afin de faciliter la compréhension de ce qui se passe et de l'évolution des choses.

Je puis témoigner de la justesse de ce constat depuis que, il y a deux ans, j'ai décidé de m'intéresser sérieusement à ces questions extrêmement compliquées mais vitales pour l'humanité. La radio et la télévision m'ont été de peu de secours. Ce que je comprends aujourd'hui à ces problèmes

je le dois aux rares journaux qui ouvrent leurs colonnes aux articles de synthèse des spécialistes, aux magazines sérieux, mais principalement à des ouvrages spécialisés.

Les médias qui font mine, en page éditoriale ou autrement, d'accorder une extrême importance aux questions de paix et de sécurité contredisent souvent leurs prétendues préoccupations au niveau de l'information, en en traitant d'une manière qui empêche la formation d'une opinion publique éclairée et active. Faute de former des spécialistes et d'y consacrer les ressources nécessaires.

Beaucoup de décisions lourdes de conséquence pour la paix sont prises dans les démocraties par des gouvernements fortement influencés par des opinions publiques apeurées par des agitateurs qui exploitent leur ignorance.

Les médias portent une très large responsabilité de ce dangereux état de choses.

Les ex-péagistes et les promesses

L'abolition du péage sur les autoroutes a fait l'assentiment général car, depuis longtemps, la population du Québec attendait ce geste du gouvernement. On nous l'avait promis et ils ont tenu parole. Politiquement, c'est une décision habile qui devrait se répercuter dans les sondages. On a connu le Parti québécois pour son «préjugé favorable aux travailleurs», on l'a connu aussi pour ce qui est maintenant son «préjugé favorable aux bas salaires».

Les ex-péagistes car tous et toutes allaient être reclassés-e-s dans d'autres ministères. Encore une fois, les péagistes étaient satisfaits-e-s de cette procédure surtout que lors de réunions avec l'Office du recrutement et de la sélection du personnel, on les avait (verbalement) assuré-e-s du maintien de leur salaire de base annuel. Il m'est difficile de parler pour l'ensemble des péagistes mais je sais que ceux et celles qui ont été reclassés-e-s (environ 30 personnes) au ministère du Revenu du Québec ont reçu la même assurance de la part de la Direction des ressources humaines.

Ce n'est que trois ou quatre mois après leur entrée en fonction, soit à la veille de l'abolition des derniers postes de péage que le gouvernement est passé aux actes. Suite à une directive du Conseil du Trésor, les ministères ont procédé à une série de coupures de salaires, faisant en sorte que la majorité des ex-péagistes ne reçoivent plus que 17 313\$ par année maintenant.

Trop c'est trop, le gouvernement doit tenir sa parole. Tous les députés et ministres que nous avons rencontrés se disent sympathiques à la cause des ex-péagistes... Puisqu'il en est ainsi nous demandons qu'un règlement hors cours intervienne au plus tôt car des griefs ont été logés et il leur est possible, s'ils sont sincères, d'y donner droit.

Les ex-péagistes ne sont peut-être que deux cent environ, mais l'attitude du gouvernement à leur égard reflète selon moi celle qu'il aura pour chacun d'entre nous.

Richard DUCHARME président Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec section 079

Le dossier de Longueuil

Face aux événements récents dans le dossier de Longueuil, FAPÉL tient à rappeler qu'elle s'est toujours farouchement opposée au remblayage des rives des lacs et cours d'eau et qu'elle s'oppose encore farouchement au projet de remblayage de la ville de Longueuil, en bordure du fleuve Saint-Laurent.

On sait que FAPÉL (Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs) a carrément refusé de se présenter aux audiences publiques du BAPE en soulignant que le ministère de l'Environnement devait être bien malade pour en être rendu à gaspiller des fonds publics dans une consultation sur les avantages ou les méfaits du remblayage, alors qu'il s'agit là de la forme de destruction des lacs et cours d'eau, la plus évidente et la plus dégradante. Les remblayages font plus que dégrader, ils éliminent littéralement les plans d'eau de la carte. Le ministre de l'Environnement semble être le seul à l'ignorer!

Il semble être aussi le seul à ignorer que ses propres fonctionnaires interdisent quotidienne-

ment toutes formes de remblai à de nombreux citoyens. Il existe donc des politiques précises au sein du ministère de l'Environnement qui visent à interdire les remblayages.

FAPÉL reproche au ministère de l'Environnement d'avoir négligé de rappeler clairement ses politiques concernant les remblayages, dès les premières rencontres avec la Ville de Longueuil, au moment de l'ébauche du projet. De plus, s'il avait pris ses responsabilités au moment de la signature du protocole d'entente, nous n'assistions pas aujourd'hui à un débat stérile qui frise la comédie dont Molière pourrait être jaloux!

Les personnages de la comédie de Longueuil ont tous dépassé la mesure et les limites que le bon sens fixe à la nature humaine... le Premier Ministre en tête!

C'est à Longueuil que va se jouer le sort du ministère de l'Environnement. C'est maintenant au ministre Ouellette qu'il appartient de se tenir debout!

Benoît ROY président

Le gouvernement oublie

Je ne comprends pas pourquoi un gouvernement de pays ou de province, qui a un bon commerce en mains puisse chercher lui-même de la concurrence.

Pour moi, si un gouvernement gagne de l'argent avec un commerce, ce profit doit diminuer l'impôt de chacun de nous, ou améliorer d'autres choses qui sont pour notre bien commun, comme si nous étions tous membres d'une grande coopérative, puisque c'est nous qui l'éliçons.

Une seule raison me fait douter. Des ministres ou députés recevraient-ils des «pots de vin» de ces compagnies privées; sénateurs ou conseillers législatifs seraient-ils membres de ces compagnies d'assurance, d'avions ou autres transports, d'électricité, de téléphone, de pétrole, de banque?

Ne nous laissons pas avoir comme ça, confrères électeurs.

Antonin BOUFFARD Longueuil

LIBRE OPINION

Pour saluer René Lévesque

Le défaut d'admiration limite étroitement l'intelligence. Il y a six ou sept ans, je m'étonnais, devant un journaliste, du fait qu'elle-même et trop souvent les gens de sa profession ne semblaient pas capables de concevoir d'admiration particulièrement en politique. C'est assez curieux. Mais enfin, l'admiration peut-elle s'exprimer? Peut-elle servir à l'expression d'un jugement et d'un esprit? Est-elle

Pierre VABEONCOEUR

même, à l'occasion, une condition pour comprendre vraiment certaines réalités? De toute façon, l'admiration écrite est-elle publiable? Mon interlocutrice, pourtant intelligente, tomba des nues. Ces idées-là n'entraient visiblement pas dans ses catégories. Alors, peut-être prise de court, elle me confirma qu'il n'était pas question d'une chose pareille. L'esprit critique, vous savez... La responsabilité du journaliste, n'est-ce pas...

Or, lorsqu'on lit Péguay, Mauriac, Maurice Clavel (et maints autres), Camus lui-même, de fait nombre d'écrivains-journalistes d'une certaine stature, André Laurendeau, on voit tout de suite qu'ils sont pleins d'admiration pour une cause, ou pour une personne, ou pour une valeur. Ce sentiment signale qu'ils ont une pensée et pas seulement des «opinions». Leurs textes sont en conséquence tout ce qu'il y a de plus signé et il n'y a pas à se tromper: plénitude, richesse, donc hauteur. Les esprits et les choses d'une certaine grandeur ne peuvent être représentés que par le surplus qu'ils ont. Ce point de vue n'est pas monnaie courante ici.

Justement, Mauriac. Ses Bloc-notes clament, raisons à l'appui, pendant des années, son sentiment pour de Gaulle, à l'encontre de presque toute la critique d'alors. Or, on s'étonne aujourd'hui de plus en plus que Mauriac et Malraux prennent les mesures variables du grand homme, tandis que la plupart des autres s'ingéniaient, les malheureux, à montrer seulement leurs leurs...

En 1977, 1978, 1979, il y avait ici une sorte de révolution nationale. Je me rappelle le quant-à-soi de tant de gens pendant cette période-là. Les droits de la critique, vous comprenez. Il y avait un mouvement important, capital. Ce mou-

vement était représenté par une équipe exceptionnelle et cette équipe était au pouvoir, et presque tous les intérêts du continent combattaient ouvertement ou sourdement ce mouvement d'histoire. Alors ce que l'on vit, à l'égard de ce dernier, c'est que beaucoup de gens qui lui étaient favorables furent, en le neutralisant par l'abstention, ou à cause des «droits et des devoirs de la critique», ou par suite d'un manque d'admiration, des alliés imprévus de ceux qui étaient contre. Cette révolution est morte notamment par implosion.

Les jugements sont souvent sans vie, exsangues, «objectifs», rétrécis. On use alors des mesures de l'ordinaire envers ce qui est extraordinaire. Par conséquent, aucun moyen de saisir l'extraordinaire. Il y a des fans véritablement exceptionnels. Par exemple, Miron, Lévesque. D'autres noms, rares, Borduas, en son temps. Je préférerais les gens qui attaquaient à fond Lévesque à la foule de ceux qui le jugeaient à la petite semaine. Il ne s'agit pas tellement de savoir s'il a fait des erreurs. Bien sûr qu'il n'en fut pas exempt. D'ailleurs, les actions exactement inverses n'auraient peut-être pas mieux valu, bien que nombre de personnes croient sans l'ombre d'une preuve que le contraire de ce qui a échoué aurait par définition réussi. Il s'agit de voir ce qu'il a fait et aussi ce qu'il a tenté. Il fut toujours un homme que, pour le bien de l'intelligence, il valait sensiblement mieux comprendre que critiquer, et j'ajoute que, en général, cela valait mieux pour l'avenir aussi. Lévesque est une des rares personnalités qu'il faut comprendre par ce qu'elles ont d'extraordinaire, sous peine de tomber dans le bavardage quotidien et en-deçà de deux ou trois questions qui intéressent le fond de l'histoire que nous avons vécue. Cela ne signifie pas qu'il faille être lévesquistes. Mais simplement il y a ici une question de dimension.

Terminons par quelque chose de particulier. Lévesque sera regretté parce qu'il n'a pas menti, s'il a varié. Menti ni sur sa pensée, ni sur son personnage, ni sur ses intentions. Il ne faisait pas dans la comédie. Il sera regretté. Autrement dit, les Québécois, au fond d'eux-mêmes, penseront à lui comme à quelqu'un qui n'était pas là pour leur raconter des histoires. Et puis il y a son oeuvre...

Quand la politique se découvre un sexe

Élire un chef de parti met beaucoup de piquant dans la vie politique. Tout devient soudain coloré, imagé et combien prometteur! Par surcroît, de nombreux candidats se font la lutte et (pour combiner de chance!) les femmes entrent dans la danse.

C'est merveilleux, il y en a pour tous les goûts. Que de richesses chez ces candidats(ées), que de promesses pour l'avenir. Tout le Québec est en émoi, surtout ceux qui ne sont pas péquistes: comme cela est intrigant, voire même inquiétant. Tout le monde a ses préférences et, peu importe la couleur, fait son choix.

Dans le camp péquiste, c'est très sérieux. Mais un danger guette ses membres: par peur d'être sexiste, on va se dire antixéiste. Ceci est probablement plus dangereux, car c'est la pire forme de sexisme! Plus on se bat contre un fait, plus, sans le vouloir, on prouve son existence.

Une femme a peur de choisir un candidat masculin: va-t-elle renier une des siennes? Un homme craint de se prononcer pour une candidate de crainte que les siens y voient quelque faiblesse. Cet état d'esprit menace d'engendrer maintes querelles (y compris des chicanes de ménage) qui risquent de faire dévier le vrai sens qu'on doit donner à son choix. Les deux sexes s'écarteront sûrement, en lisant ces quelques lignes: «Ce n'est le cas de personne, voyons!» Pourtant, il faudrait y voir de très près. Il y a aussi le cas des «inconduits» (les) qui, peut-être même avec raison, y verront une occasion de plus de dorer le blason de leur féminisme et «masculinisme». En conséquence, une vision aussi chauviniste pourrait défigurer le processus démocratique d'une élection puisque basée sur un réflexe par trop sexiste.

La lutte des sexes ne doit pas se faire à l'échelle d'un chef de file. Même les candidats devraient éviter, pour se défendre ou en défendre un(e) autre, de glisser dans cette voie. Ils y perdraient sûrement au change.

Attention au piège! Il ne faudrait pas qu'on s'y laisse prendre! Le choix de l'élu(e) doit en être un politique et non sentimental. On ne vote pas pour un homme ou une femme, mais bien pour la personne qui correspond le plus à ses idées, et qui pourra le mieux faire avancer la cause à laquelle on croit.

Louise MEUNIER Rock Forest

A propos de la visite papale

A vin nouveau, autres neuves

Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'il existe une crise majeure entre les attentes religieuses des Québécois et Québecois... et les points de contact qui restent à l'Église catholique romaine ici actuellement.

Oh, je sais, l'idée n'est pas neuve. Ça se détermine depuis déjà une bonne vingtaine d'années. Mais je veux affirmer ce nouveau ce hiatus en fonction des suites à la visite du pape Jean-Paul II, visite dont nous célébrons le premier anniversaire ces jours-ci.

L'évidence saute aux yeux quand on essaie de tracer un bilan du suivi de cette visite après un an.

Un enthousiasme collectif, un impact plutôt privé

La visite du pape a soulevé un véritable intérêt dans la population, malgré des réticences de départ. La curiosité, la chance unique pour beaucoup de «voir un pape de leurs propres yeux», ont joué un certain rôle. Mais il est assuré que la personnalité de Karol Wojtyła, sa spontanéité, sa simplicité, son caractère affectueux et paternel, son image publique ont pavé la voie à de vraies émotions à incidences spirituelles.

Le pape a posé des questions spirituelles de fond et bien des gens en ont été dérangés. Beaucoup, y compris des jeunes, reconnaissent avoir été rejoints dans ce qu'on appelle autrefois des idéaux: bonté, paix, joie, fraternité, foi, justice...

Mais, comme tout ce qui se vit en Amérique du Nord, on a eu plutôt affaire ici à des réactions émotives de type personnel ou familial; même intangibles et non quantifiables, elles n'en sont pas moins réelles.

On peut même avoir une certaine idée de l'impact de cette visite au niveau personnel si l'on sait que 93% des Canadiens y ont accordé une attention; que plus de 15,000 lettres personnelles ou collectives ont été expédiées au Vatican pour remercier le pape de sa visite; que la télévision de Radio-Canada s'attend à vendre jusqu'à 100 000 vidéo-cassettes de la visite de Jean-Paul II au pays... Ce n'est pas rien.

Peu de suivi de la part de l'Église

Fatigue de la part des organisateurs? Saturation visible dans la population? Difficiles révéls du lendemain?... Toujours est-il que le voyage a suscité peu d'actions, de suivi direct, dans l'Église officielle. On s'est fié à la force d'impact elle-même, en se disant: espérons que ça laissera des traces. Au niveau privé, point de doute; mais au niveau collectif, ecclésiastiel?

C'est comme si on assistait ici à un curieux phénomène: comme si le témoignage du pape portait un impact qui dépassait la structure ecclésiastique, qui se situait «au-delà», au-dessus, et par suite sans prise avec elle.

Disons alors, pour expliquer plus simplement le manque de suivi, que l'Église n'a pas les moyens de la tâche. Les outils collectifs dont elle disposait dans le passé pour entraîner un mouvement collectif sont en train de se dissoudre un à un. Le passage du pape apparaît sans doute comme le dernier des grands émois collectifs qu'elle aura pu susciter.

Car l'Église catholique romaine d'ici n'a plus de prise directe que sur un dernier carré de résistants fidèles. Ses insertions sociales d'antan - écoles, hôpitaux, services sociaux et de loisirs - ont été assumées par la société. L'éducation de la foi lui fut entre les doigts, mal située qu'elle se trouve entre l'école qui se déconfessionnalise en

fait, la paroisse empêtrée dans sa routine et les parents qui prennent leurs distances. Les interventions des évêques, malgré un effort certain d'intelligence et de persévérance, trouvent peu de résonance chez les chrétiens de la base qui ne suivent pas. Enfin, les lieux plus réguliers où l'Église avait coutume de «toucher» au public, les rassemblements de célébration liturgique, sont délaissés parce qu'ils sont étroitement bloqués sur les sacrements et distillent trop souvent l'ennui.

Comment, dans un tel contexte, assurer un suivi à la visite du pape, d'autant plus que celle-ci revêtait pour beaucoup, même des pratiquants réguliers, un caractère autrement plus attirant que les pâles rassemblements dominicaux des lendemains?

Deux grandes causes de blocage

L'Église d'ici est paralysée. Pourquoi? À cause d'au moins deux blocages fondamentaux:

1) Les regroupements communautaires autour de la paroisse ont perdu du goût, ne correspondent plus aux attentes de participation et de fraternité d'un grand nombre (sauf dans de rares communautés de base). L'Église est victime de son emphase sur les sacrements, de son «modèle sacramentaire» — messes, mariages, funérailles — qui coïncide ses rassemblements dans des perspectives étroites et rigides et prennent la majeure partie des forces de ses agents de pastorale. Pourtant, de moins en moins de gens s'y sentent bien, pour toutes sortes de raisons: manque de participation réelle, caractère absent de certaines interventions, absence de liens réels avec la vie, etc.

Depuis longtemps, à de rares exceptions près (ex. les catéchumènes, le centre «Sentiers de foi» du père Beaubien), il n'y a à peu près plus de place dans l'Église catholique romaine d'ici pour un cheminement dans la foi vécu dans l'institution, spécialement à l'intention des adultes en questionnement. Pourtant, tant de gens s'interrogent plus que jamais sur la dimension religieuse. Témoin: le succès des sectes. Témoin: la vibration personnelle des jeunes aux appels du pape.

Ce n'est pas seulement en re-motivant les prêtres et religieux qu'on peut reprendre des contacts ainsi asséchés; le premier défaut est structurel.

2) Les prises d'orientation et de décision de l'Église catholique romaine n'offrent aucun espace réel aux chrétiens ordinaires désireux d'aider la structure à retomber sur ses pieds, en fonction de services ajustés aux attentes de la population. Les espérances de partage de pouvoir restent insatisfaites, pour les hommes et encore plus pour les femmes d'ici.

Peu de mécanismes ont réussi à secouer cette inertie des pouvoirs en place. On soumettra, pour considération, la naissance des conseils diocésains ou paroissiaux de pastorale: après quelques années, il serait intéressant de compter combien de bonnes volontés se sont éloignées en douce de ces lieux de coordination où finalement, la plupart du temps, le vrai pouvoir demeure strictement clérical. On ventera l'intervention positive des nouveaux permanents diocésains: là aussi, il faut savoir que depuis peu les postes les plus «prophétiques» se font couper, qui étaient la plupart du temps dévolus aux laïcs et aux femmes (plusieurs diocèses se reconnaîtront ici!).

Même en septembre 1985, on ne donne pas accès aux journalistes à l'Assemblée des évêques du Qué-

bec. Quand on connaît l'importance de l'information pour la paroisse-pastorale!

Une structure en état de stagnation

Une lente situation de stagnation s'est donc installée dans la structure de l'Église: même si les permanents multiplient leurs efforts, les gens du public «détellent» en douceur; les «éloignés» gardent leurs distances et attendent... Quelques «éloignés» ont osé se rapprocher un peu après la visite du pape; ils ont vite retrouvé leurs distances devant le manque de pertinence des rassemblements face à leurs préoccupations.

Aussi n'est-il pas naturel que des attentes de participation fraternelle aient trouvé d'autres voies parallèles pour s'exprimer: mouvements de prière, «Mariage Encounters», cursillos, R3, etc. Nés spontanément en marge de la structure, ils ont été ensuite «rapatriés» indirectement par l'épiscopat, qui s'est chargé de les encadrer (par des «répondants») et de les inciter à re-dynamiser la paroisse (sans grand succès).

Les attentes de participation véritable aux orientations et décisions, appuyées sur une saine information, se sont heurtées à un «modèle hiérarchique» traditionnel en place, qui ne partage pas si facilement ses pouvoirs, entre autre par peur d'être remis en question.

Les attentes d'ouverture ecclésiastiques sur le milieu, sur ses défis sociaux-économico-politiques, sont restées paroles d'évêques, peu relayées par les structures paroissiales et les agents de pastorale. À tel point que les groupes de militants chrétiens se retrouvent presque partout, contre leur gré, tolérés, sinon en marge de l'institution.

Somme toute, les chrétiens en «cheminement spirituel», les «éloignés», les «critiques», les «questionneux» se sont heurtés un peu partout à des structures de rassemblement (liturgiques) trop rigides pour les accueillir et à un «appareil» qui dépense toutes ses énergies actuelles à se maintenir en vie, à soutenir ses structures, quitte à mener ses jeunes clercs au «burn-out».

Qu'arrivera-t-il à l'«appareil»?

Parce qu'il est coulé dans le béton des traditions et des pouvoirs, il se coupe de plus en plus de la base. Il se dessèche.

En cela, il imite Rome, où tous les observateurs notent de ce temps-ci une tendance à la centralisation, à la ré-affirmation des approches traditionnelles, à un type d'uniformité qui cherche les pucés aux expressions liturgiques ou théologiques tendant à mieux s'ajuster aux diverses réalités culturelles et aux appels concrets venant des situations et attentes des populations.

Si rien ne bouge (et c'est à prévoir dans toute société aux pouvoirs rigides), l'Église catholique romaine d'ici continuera à survivre en défendant ses «modèles hiérarchique et sacramentaire». Elle se desséchera lentement mais inexorablement avec les années. Les participants aux «célébrations» continueront de vieillir dangereusement; les participants aux «orientations» se feront plus «yes-men» ou «yes-women». Et l'organisation ne s'en portera que plus mal.

L'avenir est-il bouché?

Alors, l'avenir est-il bouché? Que deviendront tant de chrétiens qui croient en Jésus de Nazareth ou qui le cherchent, mais que bloque l'opacité de l'Église?

la presse RENSEIGNEMENTS 285-7272 LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. — Part de retour garanti.»

## Textile: Stevens y pense...

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement continue à réfléchir sur les mesures qui pourraient améliorer la situation de l'industrie canadienne du textile.

C'est ce qu'a indiqué à la période des questions hier le ministre de l'Expansion industrielle régionale Sinclair Stevens, en réponse à une intervention du député conservateur de Drummond Jean Guy Guilbault.

M. Guilbault s'inquiétait du sort des employés touchés par la fermeture des usines de la Dominion Textile à Saint-Jean et à Valleyfield.

« Le gouvernement est présentement en train de réviser les mesures qui pourraient améliorer la situation », a répondu M. Stevens, répétant en gros ce qu'il avait déclaré la semaine précédente.

Il s'est fait peu encourageant, en affirmant que « nous devons accepter la réalité mondiale, ce qui se traduit par des importations aux prix très compétitifs, et malheureusement, cela coûte des emplois au Canada ».

« C'est en partie pour cela que la Dominion Textile a dû fermer ses portes », a-t-il rappelé.

La compagnie Dominion Textile avait soutenu devoir procéder à cette fermeture en raison de la croissance dramatique des importations de vêtements au Canada depuis 1979.

L'industrie du textile emploie plus de 170 000 personnes au Canada, dont 90 000 au Québec.

### Chaussure

Par ailleurs, le député libéral de Richmond-Wolfe Alain Tardif a réclamé du gouvernement qu'il reconduise les quotas d'importations de chaussures.

Les contingentements, qui sont sur le point de prendre fin, « garantissent 20 000 emplois répartis équitablement entre l'Ontario et le Québec », a-t-il déclaré.

« Ils protègent les intérêts des consommateurs, assurent la survie de l'économie régionale et pourraient créer des dizaines de nouveaux emplois ».

Rappelant une promesse faite par le premier ministre Brian Mulroney à Sherbrooke lors de la campagne électorale, le député libéral a demandé au gouvernement de maintenir ces quotas, garantissant aux manufacturiers canadiens 50 p. cent du marché pour les cinq prochaines années.

## TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL Jusqu'à \$30 000 de plus

■ OTTAWA (PC) — Environ 140 employées et ex-employées du gouvernement fédéral sont en droit de recevoir des ajustements de salaire allant jusqu'à \$30 000 par personne, à la suite d'un règlement basé sur le principe du salaire égal pour un travail de valeur équivalente.

L'entente a été approuvée par la Commission canadienne des droits de la personne. Elle touche 72 physiothérapeutes et spécialistes de l'économie familiale actuellement au service du gouvernement canadien, et à peu près le même nombre d'anciennes employées.

Le règlement prévoit que les économistes et les physiothérapeutes recevront respectivement, à titre d'ajustement, \$3 912 et \$1 605 par année de service, jusqu'à concurrence de six ans.

Au total, les deux catégories de spécialistes se partageront un montant d'environ \$2,3 millions, a révélé le président du Conseil du Trésor, M. René de Cotret.

L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, qui a négocié le règlement, a accepté d'établir un parallèle entre les deux secteurs d'emploi à forte prédominance féminine, et les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, où l'on retrouve principalement des hommes.

L'entente est rétroactive à 1978, année durant laquelle a été adoptée la Loi canadienne des droits de la personne, qui consacre le principe du salaire égal à travail égal.

Le salaire annuel des physiothérapeutes et des spécialistes de l'économie familiale oscille entre \$29 981 et \$31 474 en 1984. Les employés des secteurs agricole et forestier recevaient à la même époque un salaire moyen de \$40 199 pour un travail comparable.

## FAILLITE DE LA BANQUE COMMERCIALE

# La Réserve fédérale US offre d'ouvrir son rapport à Ottawa

■ TORONTO (PC) — Si le gouvernement canadien fait une demande officielle afin d'obtenir le rapport ayant en tout premier lieu indiqué que la Banque Commerciale du Canada se dirigeait vers la faillite, le conseil de direction de la Réserve fédérale des États-Unis est bien prêt à lui permettre d'en consulter certaines sections.

Mme Naomi Salas, porte-parole de la Réserve fédérale, banque centrale des États-Unis, a précisé hier qu'aucune demande n'était encore parvenue à l'agence américaine.

Par ailleurs, les contrôleurs des banques de la Californie ont saisi plus de \$255 millions US des actifs de la Banque Commerciale. Selon les lois de l'État, a indiqué un fonctionnaire, ce sont les créanciers californiens qui auront droit à être remboursés avant les contribuables canadiens.

Pourtant, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, et le ministre d'État aux Finances, Mme Barbara McDougall, avaient déjà déclaré que la Banque du Canada serait la première

à pouvoir faire valoir ses réclamations sur tous les actifs de la Commerciale.

Le fameux rapport, qui aurait été remis l'hiver dernier au conseil de la Réserve américaine, avait été rédigé par la Banque de Réserve fédérale de San Francisco, section californienne de l'agence fédérale. Cette dernière l'avait chargée d'examiner la situation financière quelque peu inquiétante de la Westlands Bank, filiale américaine de l'institution d'Edmonton. Elle devait également analyser les prêts que le service des prêts de la Banque Commerciale du Canada à Los Angeles avait avancés à des sociétés de forage sur plates-formes au large des côtes américaines.

**Une portion seulement**  
Habituellement, a remarqué Mme Salas, un tel rapport doit demeurer confidentiel, mais il peut y avoir exception, vu l'importance qu'il peut y avoir comme élément de preuve. Mais le comité parlementaire canadien enquêtant sur la Banque Commerciale ne devrait avoir accès qu'à une portion du rapport que

les autorités américaines jugeront publiables.

La Réserve aurait informé l'inspecteur général des banques du Canada, M. William Kennett, du contenu de ce rapport dès le 20 février; et, quelques jours plus tard, elle lui en aurait fait parvenir une copie ainsi que le prévoit une entente entre les deux pays.

M. Kennett ne peut dévoiler le contenu du rapport sans une permission de la Réserve fédérale américaine.

### Les banques ne se sont pas faites prier

Par ailleurs hier, le président de la Banque Royale, M. Allan Taylor, a soutenu que les banques à chartes canadiennes ne se sont pas faites tarder le bras pour participer au plan de sauvetage raté de la Banque commerciale.

Comparaissant devant le comité permanent des Finances, MM. Taylor et Rowland Frazier, président du conseil d'administration, ont nié qu'une étude satisfaisante du portefeuille de la banque en faillite ait pu, en mars, être réalisée en trois jours.

À la fin mars, les banques et le gouvernement fédéral avaient collaboré à un plan de sauvetage de \$255 millions pour tenter de renflouer les mauvaises créances de la Banque commerciale.

« Si on était placé à nouveau dans les mêmes circonstances, nous le referions », a soutenu M. Frazier, plus tard devant la presse.

La Banque Royale avait contribué \$15,6 millions au plan de sauvetage mais, ont admis hier ses dirigeants, elle risquait de perdre \$15 millions de placements si la banque fermait ses portes.

Les banques ont perdu \$60 millions dans le plan de sauvetage raté. « On a eu à prendre des décisions sans les informations qu'on exige habituellement », a reconnu M. Taylor.

Une fois la réouverture assurée, fin mars, les placements furent retirés et non renouvelés, a affirmé M. Frazier. Ce sont les mauvais actifs et non les dépôts qui ont entraîné la faillite, a-t-il souligné.

Contrairement à ce qu'affirmait l'opposition aux Communes,

il semble toutefois évident aux banquiers qu'une étude complète du portefeuille de prêts de la BCC ne pouvait être réalisée en trois jours. Avisés un vendredi, les banquiers devaient adhérer ou non au sauvetage dans les 18 heures pour assurer la réouverture des guichets de la BCC le lundi matin.

Une étude complète des livres aurait pris au moins une semaine, sinon dix jours, a précisé M. Frazier.

Hier aux Communes, le ministre d'État aux Finances, Mme Barbara McDougall, n'a pu nier que les banques avaient offert d'effectuer un examen de l'institution avant d'y aller d'un plan de relance.

Un échantillon des mauvais prêts, signalés par l'inspecteur des banques, a été faite, mais l'étude n'a pu être aussi précise que souhaitable, ont précisé les banquiers.

Des \$530 millions de mauvaises créances, \$255 étaient des pertes sèches. « Nous avons été secourus en voyant ce chiffre, compte tenu de la taille de l'institution », a affirmé M. Frazier.



Larry Grossman a finalement décidé de briguer la direction du PC ontarien. Il apparaît ici en compagnie de son épouse, Carole.

## Larry Grossman entre finalement dans la course à la succession de Miller

■ TORONTO (PC) — L'ancien Trésorier de l'Ontario, Larry Grossman, est finalement entré hier dans la course au leadership du parti conservateur ontarien.

Mais l'annonce de sa candidature a été faite au milieu des accusations formulées par son adversaire dans la course, Dennis Timbrell, qui soutient que les partisans de M. Grossman utilisent des tactiques douteuses pour obtenir des appuis.

M. Timbrell, l'ex-ministre des Affaires municipales, qui a lui-même lancé sa campagne la semaine dernière, a affirmé que le camp Grossman exerce des pressions lorsqu'il recrute des partisans parmi les 51 membres du caucus conservateur ontarien.

« Il n'est pas question que la Big Blue Machine emploie des tactiques grossières, telles que promettre un ministère, alors que les candidats savent très bien qu'ils ne pourront peut-être pas remplir ces promesses », a déclaré aux journalistes M. Timbrell. « Je pense que cela va lui retomber sur le nez », a-t-il ajouté.

L'autre candidat dans la course à la direction, M. Alin Pope, n'a pu être rejoint hier pour commenter les allégations de M. Timbrell. Mais un des membres de sa campagne, qui a requis l'anonymat, a lui aussi soutenu que des membres de l'organisation conservatrice offrent des emplois dans le parti conservateur fédéral aux jeunes torés en échange de leur appui à M. Grossman.

Au cours de la conférence de presse où il a annoncé officiellement sa candidature, M. Grossman a nié ces accusations.

« Si j'avais eu à utiliser de telles tactiques, je ne serais pas entré dans la course », a-t-il déclaré.

M. Grossman, qui avait terminé avec 7 votes derrière Frank Miller au congrès de direction de janvier dernier, peut compter déjà sur l'appui de 23 des membres du caucus conservateur, ce qui constitue une forte avance sur M. Timbrell et Pope. Norm Atkin, qui a été président de la campagne du premier ministre Brian Mulroney, présidera la campagne de M. Grossman.

## L'ASSURANCE-CHÔMAGE

# Claude Forget s'attend à un débat passionné

■ OTTAWA (D'après CP) — « Au Canada, tout le monde a une opinion sur l'assurance-chômage », souligne M. Claude Forget, qui a lancé le débat sur cette question hier en publiant un document consacré à ce programme de \$11 milliards.

M. Forget, qui fut ministre des Affaires sociales au Québec et directeur-adjoint de l'Institut C.D. Howe, à Montréal, a été chargé en juillet par le gouvernement fédéral d'étudier le régime d'assurance-chômage et de proposer des modifications.

Le document publié hier, proposé pour fins de discussion, est semblable aux écrits produits par le gouvernement — il pose de nombreuses questions mais ne propose aucune solution. Les solutions pourraient venir en mars prochain, au moment où la commission d'étude, formée de six membres, remettra son rapport au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald.

Dans le peu de temps qui lui a été dévolu, M. Forget s'est rendu compte que le sujet de l'assurance-chômage était susceptible de semer la controverse, et que c'était également un sujet proche des préoccupations des Canadiens.



Claude Forget

Comme l'indique le document publié hier, un travailleur canadien sur trois a été sans emploi pendant une certaine période l'an dernier. Les dernières statistiques faisaient état de 1,2 chômeur en août, soit 10,3 p. cent de la force ouvrière.

Même si la commission n'a pas encore commencé ses audiences publiques, M. Forget a révélé au cours d'une interview tard mardi soir qu'il avait déjà commencé à recevoir des mémoires, dont certains ont été commandés, d'autres pas.

« Il arrive souvent que les gens me reconnaissent sur la rue et ils me disent : « Vous ne me connaissez pas mais je sais que vous êtes membre de cette commission » et ils me parlent du chômage avec passion, pendant de longues minutes », note M. Forget.

« C'est vraiment étonnant », ajoute-t-il. « Les gens parlent de ça avec grande conviction. Et ça vient de tous les côtés. Même des fonctionnaires de l'Emploi et de l'Immigration. »

« Cela m'est arrivé aujourd'hui même », poursuit-il. « J'attendais à un feu de circulation et un homme s'est approché : « Vous ne me connaissez pas, je travaille à l'Emploi et Immigration... » et sur quatre pâtés de maisons, il m'a décrit le fonctionnement interne du ministère où il travaille. Il n'y a rien qu'il ne m'ait pas dit. Il s'est vidé le cœur. Je n'avais jamais vécu une telle expérience », a remarqué M. Forget.

## Consolider l'indépendance des tribunaux

— JOHN CROSBIE

■ OTTAWA (PC) — Il conviendrait de consolider l'indépendance des tribunaux à l'égard des pouvoirs politiques, a récemment reconnu le ministre fédéral de la Justice, M. John Crosbie, au cours d'une interview.

Mais il est peu probable qu'on ait recours à des amendements à

la Constitution pour y parvenir, a ajouté M. Crosbie. Il faudrait auparavant réussir à rallier le Québec à l'entente constitutionnelle.

Selon lui, il serait plus approprié de faire appel à tout un éventail d'interventions possibles, sans amendement constitutionnel.

Le mois dernier, le juge en chef Brian Dickson de la Cour suprême du Canada avait déclaré devant l'Association du Barreau canadien qu'un amendement constitutionnel reconnaissant l'indépendance complète des tribunaux à l'égard des pouvoirs publics était grandement souhaitable.

## Mulroney compte rendre plus formelles ses relations avec la presse

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney trouve que les journalistes de la Colline parlementaire sont « vraiment gentils ». Il n'a pas pour autant l'intention de se plier à leurs moindres caprices et de s'arrêter chaque fois qu'ils veulent lui poser des questions.

C'est d'ailleurs, croit-il, en réponse aux demandes du milieu journalistique qu'il a décidé de limiter les interviews improvisées pour s'adresser aux reporters dans un cadre plus formel, en organisant des conférences de presse et des rencontres individuelles avec les représentants des médias.

C'est la révélation que le premier ministre a faite hier à la presse parlementaire, qui le pressait de questions sur une récente décision du ministre de la Pêche et des Océans, John Fraser.

Au lieu de répondre aux questions, M. Mulroney a décidé de faire un brin de causette avec une touriste qui visitait la Colline. Pointant du doigt le peloton de journalistes, le premier ministre a expliqué à l'inconnue que, même s'ils « ont l'air menaçants », les reporters sont en réalité très gentils.

« Pourquoi ne pas nous répondre, si nous sommes tellement gentils », a grommelé un des courriéristes parlementaires.

Sans perdre son sourire, Brian Mulroney a répliqué qu'il s'apprêtait justement à répondre aux souhaits des journalistes en multipliant les conférences de presse et les rencontres en tête-à-tête.

Cette affirmation a pour le moins surpris les courriéristes parlementaires, le président de la Galerie de la presse parlementaire, M. John Burke, reporter au réseau Global Television, a fait savoir que les journalistes de la Colline n'ont jamais demandé au premier ministre de tenir plus de



Brian Mulroney

conférences de presse et surtout pas aux dépens des sessions d'information de couloir, communément appelées « scrums ».

M. Burke estime que les « scrums » constituent une source privilégiée pour obtenir des informations sur les dossiers d'actualité.

L'idéal, selon M. Burke, c'est d'atteindre un équilibre entre les « scrums » et les conférences de presse officielles, qui permettent aux journalistes de dépasser l'actualité « brûlante » et d'approfondir leur connaissance des dossiers politiques.

Durant la première année de son mandat, Brian Mulroney s'est régulièrement prêté aux « scrums » dans les couloirs attenants au bureau où le caucus conservateur tient ses réunions hebdomadaires.

La semaine dernière, le bureau du premier ministre a fait savoir que ces séances de questions-réponses seront désormais limitées. En revanche, M. Mulroney donnera au moins deux conférences de presse mensuelles.

La première conférence de presse de Brian Mulroney depuis la reprise des travaux parlementaires aura lieu demain.

# Jean-Paul Tessier ne sera pas libéré

Jean-Paul Tessier, un récidiviste de 25 ans arrêté lundi dernier alors qu'il sortait d'un garage attenant à la maison du quartier Saint-Michel prise d'assaut jeudi dernier, devra demeurer derrière les barreaux.

## JOYCE NAPIER

Tessier, qui répond à 12 accusations, entre autres d'introduction par effraction, d'entrave à la justice et de possession d'armes, a comparu brièvement devant le juge Bernard Grenier de la Cour des sessions hier. Il est aussi accusé d'avoir aidé un évadé de l'Institut Leclerc à échapper à son arrestation.

Le prévenu, qui avait été condamné à diverses peines d'emprisonnement relativement à des affaires de vol et de drogue, devait jouir d'une libération conditionnelle jusqu'en 1987. Hier, la cour a décidé qu'il devra purger cette peine derrière les barreaux.

D'après l'acte d'accusation, Tessier aurait aidé Réjean Mathurin, un évadé de l'Institut Leclerc, sachant que celui-ci avait pris part à une tentative de meurtre, à échapper à son arrestation et à s'évader d'une garde légale.

Cette affaire remonte à jeudi dernier, lorsque des policiers ont tenté d'arrêter deux suspects dans une voiture. Après un échange de coups de fusil — au cours duquel un agent a été blessé — Mathurin, 25 ans, a pris d'assaut la maison du pompier Jean-Claude Lepage, située au 7251 de la 24e Avenue à Saint-Michel. Il a ensuite libéré la femme du pompier et leur fils Eric âgé de 9 ans.

Selon la police, Tessier, lui, se serait introduit dans le garage de la maison où il aurait passé quelque 80 heures.

Après cinq jours de siège, le plus long dans l'histoire de la police de la CUM, Mathurin a libéré son dernier otage et s'est rendu à la police.

Il a ensuite comparu devant le juge Gérard Rouleau, de la Cour des sessions, pour être accusé d'évasion et de sortie par effraction, deux accusations distinctes. Il devra comparaître à nouveau le 24 septembre.

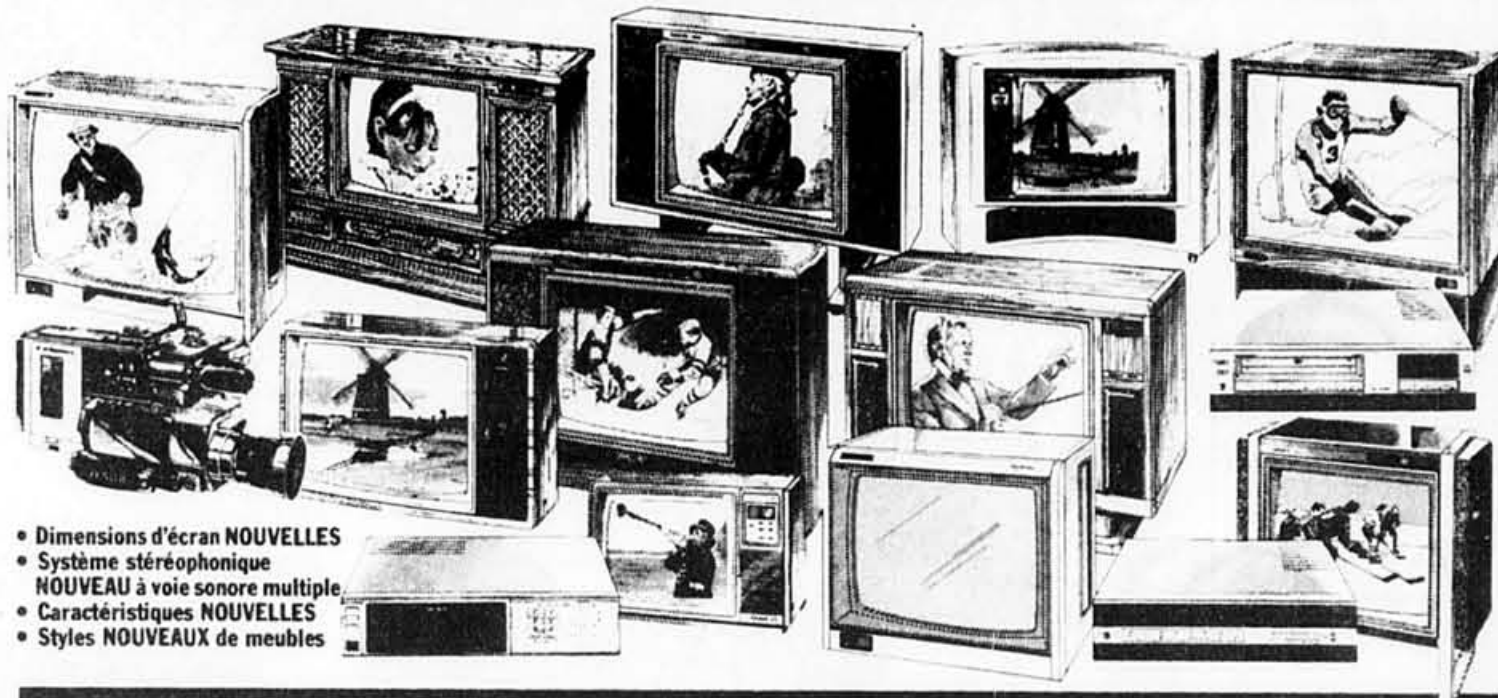
## AIR CANADA Très calme manifestation

Près de 400 agents de bord de la Société Air Canada ont manifesté hier vers les 16 heures à trois endroits différents: près du centre administratif de Nordair, en face de l'édifice principal d'Air Canada et devant les ateliers de réparations de la Société à Dorval. D'après la police, la manifestation des grévistes s'est déroulée dans le calme.

# Juste à temps pour la nouvelle programmation d'automne!

## La symphonie de couleurs ZENITH

### Zenith présente ses télécouleurs, magnétoscopes et caméras vidéo 1986



- Dimensions d'écran NOUVELLES
- Système stéréophonique NOUVEAU à voie sonore multiple
- Caractéristiques NOUVELLES
- Styles NOUVEAUX de meubles

## GAGNEZ L'UN DES DIX TÉLÉVISEURS ZENITH!

Passez chez votre marchand Zenith participant aujourd'hui même et remplissez la formule de participation.

Aucun achat n'est nécessaire. La présence des participants n'est pas obligatoire pour gagner. Date limite: le 30 septembre 1985. Tous les prix seront attribués par le distributeur Zenith lors d'un tirage qui aura lieu le 25 octobre 1985.

Pour mériter leur prix, les participants choisis devront d'abord répondre correctement et en un temps limité à une question subsidiaire d'ordre arithmétique. Cette question leur sera posée au téléphone à une heure qui aura été convenue d'avance. Pour plus de détails, adressez-vous à votre marchand Zenith participant.

LE CONCOURS DÉBUTE LE 1er AOÛT 1985

### TÉLÉCOULEUR 14 po SÉRIE

- Modèle B1310W
- Châssis entièrement modulaire
- Syntonisation "Super Video Range"
- Sentinelle électronique



QUATRE 1<sup>ers</sup> PRIX

Valeur approximative des prix: Télécouleur 14 po. 350\$  
Téléviseur 5 po. 250\$

### TÉLÉVISEUR 5 po NOIR & BLANC AVEC RADIO AM/FM

SIX 2<sup>es</sup> PRIX

- TV et radio combinés dans un seul appareil portatif
- 4 sources de fonctionnement c.a. et c.c.
- Écouteurs et cordon adaptateur pour l'auto compris

Passez chez l'un de ces marchands Zenith participants dès aujourd'hui!

|   |   |   |  |  |   |
|---|---|---|--|--|---|
| <b>AUSTEK ÉLECTRONIQUE</b><br>6181, boul. Métropolitain est<br>Montréal 327-6793<br>1991, Beaubien est<br>Montréal 374-4950 | <b>R.E. DUMOULIN TV INC.</b><br>783, rue Mistral<br>Montréal 388-4636   | <b>LÉO DUBOIS ET FILS LTÉE</b><br>67, rue Turgeon<br>Ste-Thérèse 435-3601   | <b>LE ROI DE LA RADIO</b><br>555, rue St-Zotique<br>Montréal 270-8261        | <b>RADIO TV J.P. DUFRESNE</b><br>917, boul. Périgny<br>Chambly 658-2231      | <b>AMEUBLEMENT JEAN-GUY HOGUE</b><br>3585, boul. Industriel<br>Montréal 381-2501<br>121, rue Blainville Est<br>Ste-Thérèse 435-6566 |
| <b>H. DUROCHER ÉLECTRONIQUE</b><br>12695, 54 <sup>e</sup> Avenue<br>Montréal 648-3240                                       | <b>ROSEMONT ÉLECTRONIQUE INC.</b><br>5916, rue Bélanger Est<br>Montréal 256-7571                                | <b>AMEUBLEMENT MAJOR</b><br>1600, chemin Oka<br>Deux-Montagnes 437-2757   | <b>VIDÉO MOTION INC.</b><br>243, boul. Curé-Labelle<br>Rosemère 437-8588     | <b>LESSARD (G.B.) INC.</b><br>2219, chemin Chambly<br>Longueuil 468-1993     | <b>AMEUBLEMENT MAMMA (1975) LTÉE</b><br>7422, rue St-Hubert<br>Montréal 273-8202  |
| <b>LOUIS FILLION TV INC.</b><br>6001, rue de Jumonville<br>Montréal 254-6041  | <b>J.M. SAUCIER</b><br>10090, rue St-Laurent<br>Montréal 389-3541<br>2904, chemin Chambly<br>Longueuil 651-0070 | <b>ÉLECTRONIQUE MAMBO INC.</b><br>400, boul. Cartier<br>Laval-des-Rapides 663-2351  | <b>CHAMPLAIN TV ENR.</b><br>213A, rue Champlain<br>St-Jean 347-3913          | <b>SALON DE L'ÉLECTRONIQUE</b><br>2783, rue Nichols<br>St-Hyacinthe 774-7896 | <b>PAUL DUBÉ TÉLÉVISION INC.</b><br>2719, rue des Ormeaux<br>Montréal 352-2130  |
| <b>FIRENZE FURNITURE</b><br>5950, rue Jean-Talon Est<br>Montréal 255-8227   | <b>ARCHAMBAULT TV ENR.</b><br>4057, rang du Haut-St-François<br>Duverney 661-1948                               | <b>FAUCHER NEUBLES INC.</b><br>1775, boul. St-Martin Ouest<br>Chomedey, Laval 328-2437<br>1875, rue Panama<br>Brossard 861-4793 | <b>MAISON ÉTHIER FRÈRES</b><br>126, Jacques-Cartier Nord<br>St-Jean 346-3686 | <b>VIDÉOTECH INC.</b><br>190, rue Lindsay<br>Drummondville 478-4633          | <b>DOMON LTÉE</b><br>1360, Notre-Dame<br>Lachine 637-5835   |
| <b>RÉAL GIGUÈRE TÉLÉVISION ENR.</b><br>828, rue Marie-Anne Est<br>Montréal 523-2348   | <b>ENTREPRISES TÉLÉ VIDÉO D.S.</b><br>173, rue Hémond<br>St-Eustache 473-9488                                   | <b>GRAND MAISON TV SERVICE</b><br>407, rue Parent<br>St-Jérôme 436-5632   | <b>MULTI ÉLECTRONIQUE</b><br>67, St-Wilfrid-Laurier<br>Beloil 467-8273       | <b>ZENITH</b><br>La qualité doit y être pour que le nom soit apposé.         |   |

# 0,25% en prime

sur tous les CPG et les débentures

|   |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| <b>7<sup>3</sup>/<sub>4</sub></b><br>30-59 jours<br>Minimum de 5 000 \$<br>Intérêt versé à l'échéance | <b>8<sup>1</sup>/<sub>4</sub></b><br>90-119 jours<br>Minimum de 5 000 \$<br>Intérêt versé à l'échéance | <b>9<sup>1</sup>/<sub>4</sub></b><br>1 an<br>Minimum de 500 \$<br>Intérêt versé annuellement | <b>10<sup>1</sup>/<sub>2</sub></b><br>3 ans<br>Minimum de 500 \$<br>Intérêt versé annuellement | <b>11<sup>1</sup>/<sub>4</sub></b><br>5 ans<br>Minimum de 500 \$<br>Intérêt versé annuellement |
|---|--|--|--|--|

Pendant une période limitée, vous pouvez toucher un intérêt en prime sur les CPG et les débentures. Les titres d'une durée de 30 jours à 5 ans sont admissibles à cet intérêt supplémentaire. En outre, vous disposez d'un choix de modalités de paiement des intérêts. Maximum de 50 000 \$.

## Trust Central

Adressez-vous à:  
1130, rue Sherbrooke ouest, Montréal Tél. 842-8362  
4825, rue Sherbrooke ouest, Westmount Tél. 933-1122

57 succursales au Canada Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada  
Les taux indiqués comprennent l'intérêt en prime et sont sujets à changement

512 est, Beaubien  
Montréal, Qc.  
Distributeur autorisé

# Micro-Boutique

## AU Macmaximum

270-4477  
Macintosh est une marque sous licence de Apple Computer Inc.

**Bases de données**  
informations Robert Neud

- Mac Lion 3.1 Base de données relationnelle programmable.
- Omni 3 version multiuser Base de données, relationnelle, version multiuser disponible, supporte Conus
- OverVue 2.0 Base de données, relationnelle, "RAM base", rapide d'accès.

**Communications Modem**  
special

- Signalman 1200 4735 Modem automatique, 300/1200 bauds
- MallCenter nouveau Courrier électronique, 2 à 8 usagers.

**Graphismes professionnels**

- MacDraw nouveau Dessin industriel, Zoom, quote automatique, rotation d'objets...
- MacDraw Table à dessin, fonctionne sur le concept de formes, règles intégrées.
- MacCAD Outils spécialisés dans 6 domaines divers. Utilisation avec MacDraw.
- MacPLOT nouveau "Driver" utilise sur plusieurs tables trapéziennes. (Apple Plotter, HP, Epson...)
- MacSpace nouveau Conception assistée par ordinateur, création graphique en 3 dimensions.

**Langages**

- C-Compiler
- Experilap
- Hippo-C Level 2
- Mac 68000, Dev. Syst.+ Inside Mac
- Mac Advantage UCSD Pascal
- Fortran 77
- Mac ASM

**Comptabilité**

- L.U.C.I.E. nouveau Logiciel Universel de Comptabilité informatisée pour l'Entreprise, regroupe toutes les fonctions comptables pour une P.M.E. prenez rendez-vous avec Johanne.

**Logiciels Intégrés**  
Info. Vincent

- Jazz Chiffrier, traitement de textes, graphiques, communications, base de données intégrées.
- Crunch Équivalent de Lotus 1-2-3™ sur Macintosh
- Business Pack (Excel) MS Word+Multiplan+Chart+MS File

**Mise en page professionnelle**  
informations Daniel Rodrigue

- PageMaker nouveau Versatile, super-rapide, donne accès direct aux fichiers (MacWrite, Word, Paint...). Très grande précision. Repositionnement automatique après corrections.
- Ready-Set-Go Nouvelle version Multipages, multicolumnes, facile d'utilisation. Idéal pour présentation artistique, texte graphique
- Just Text nouveau Configurations prédéfinies, rapide d'accès. Visionnement de mini-page complète à l'écran.
- MacPublisher Préparation de textes et d'images pour les photocomposeuses utilisant langage Post-Script.

**Périphériques**

- MacVIDÉO Copyright Micro Boutique 1985
- Imprimante LaserWriter Composition aux caractères professionnelle.
- Réseau AppleTalk Permet de brancher le Macintosh en réseau.
- HyperDrive™ Disque dur interne, 10 mégas ou 20 mégas.
- MacCHARLIE IBM™ compatible, 640 K, + 2 lecteurs 380 K, sorties série, adaptable sur Macintosh™.

**Accessoires**

- Le conjugeur
- Mac Battery Pack
- Accessary Pack 1 & ConcertWare
- Fontatie
- Mac Labeler
- Harrier Strike Mission
- MacKeytecon

**Macintosh™ 512K**

- Imprimante 10" ImageWriter
- 2ième lecteur de disquettes
- Logiciel MacPaint + MacWrite

Special Professeur réservez avant le 25 septembre '85

**SPECIAL IMPRIMANTE IMAGEWRITER 10" 599**

270-5714 • 270-5718

Venez chercher votre laissez-passer gratuit pour l'exposition du SIBEC qui aura lieu les 6-7-8-9 octobre '85 au Palais des Congrès

# Centrale 3 JOURS SEULEMENT

19, 20, 21 SEPTEMBRE À NOTRE NOUVEAU MAGASIN  
**1460, CITY COUNCILLORS**

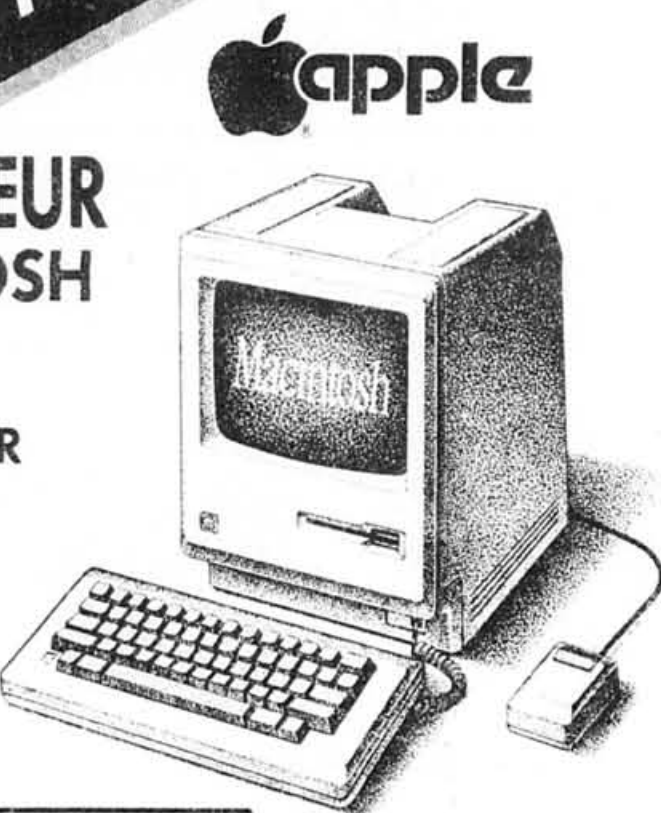
MICROSYSTEMES  
MICROSYSTEMES  
MICROSYSTEMES

DISTRIBUTION  
**Centrale**

**GRANDE OUVERTURE  
DU PLUS GRAND  
CENTRE AUDIO  
VIDÉO ET  
ORDINATEURS  
À MONTRÉAL!**

**JETEZ UN  
COUP D'OEIL  
SUR NOS SUPER  
SPÉCIAUX  
D'OUVERTURE**

**ORDINATEUR  
MACINTOSH  
128 K  
AVEC CLAVIER  
ET SOURIS  
6 SEUL.\*  
\$1 899<sup>99</sup>**



**IMPRIMANTE  
apple  
IMAGewriter  
15 SEUL.  
\$599<sup>99</sup>**

**BASF SUPER SPÉCIAL  
EN VRAC  
5 1/4" SC/DD  
20 DISQUETTES  
POUR \$29<sup>95</sup>**

**SONY MONITEUR  
ÉCRAN VERT  
COMEX 12"  
POUR MICRO-ORDINATEUR  
ORD. \$159<sup>95</sup>  
SPÉCIAL  
D'OUVERTURE \$99<sup>95</sup>  
17 SEUL.**

**JAMAIS VU  
AUPARAVANT  
À MONTRÉAL!**

**GRATUIT  
BONI  
VIDÉO \$500**

D'UNE VALEUR DE  
(APPLICABLE EN LOCATION DE FILMS)  
INCLUS AVEC L'ACHAT D'UN VIDÉO,  
TÉLÉVISEUR OU SYSTÈME DE SON.  
VENEZ NOUS VOIR POUR DE  
PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS.

**BASF CASSETTES  
AUDIO C-90 CRO2  
SUPER  
SPÉCIAL \$288  
Centrale CH.  
10/\$24<sup>99</sup>**

**CASSETTE VIDÉO  
RCA VHS  
T-120  
SUPER  
SPÉCIAL \$688  
CH.  
3/\$19<sup>95</sup>**

**PHILIPS CV-1000 CONVERTISSEUR  
AVEC CONTRÔLE À VOLUME  
JAMAIS VU!  
ORD. \$139<sup>95</sup>  
\$99<sup>95</sup>  
(remis à neuf)  
SUPER SPÉCIAL  
Centrale  
RADIO D'AUTO BLAUPUNKT  
AM/FM  
MEUNSTER  
ORD. \$99<sup>95</sup>  
SUPER SPÉCIAL  
Centrale \$49<sup>95</sup> 1/2  
(6 SEUL.) PRIX**

**JVC VHS HRD-150  
ou HRD-151 DISPONIBLE EN NOIR  
OU ARGENT  
CONTRÔLE À  
DISTANCE SANS FIL  
AMOVIBLE  
CONVERTISSEUR  
INTÉGRÉ  
4 TÊTES  
4 PROG./14 JOURS  
ORD. \$599<sup>95</sup>  
3 JOURS  
SEULEMENT!  
SUPER  
SPÉCIAL \$549<sup>95</sup>  
Centrale  
ÉPARGNEZ  
\$50  
SUR LE VIDÉO LE PLUS  
POPULAIRE AU CANADA**

**SYSTÈME COMPLÉTÉ  
INCL.  
ORDINATEUR 128 K  
DISQUETTE  
MONITEUR AVEC  
SUPPORT  
ÉTUI D'ORDINATEUR  
SPÉCIAL  
D'OUVERTURE**



**VENEZ VOIR LE SYSTÈME DE BUREAU MACINTOSH**  
JUSQU'À 32 USAGERS MACINTOSH QUI PEUVENT  
PARTAGER UNE MÉMOIRE CENTRALE DE 110 MO  
ET IMPRIMANTE À LASER APPLE.  
L'ENSEMBLE PERMET AUSSI  
L'ACCORDEMENT DES SYSTÈMES MS-DOS.

**CARTE DE MEMBRE  
GRATUITE**  
ET 2 LOCATIONS DE FILMS GRATUITS  
• FILMS RÉCENTS  
• FILMS FRANÇAIS  
• LOCATIONS À PARTIR DE \$1<sup>00</sup> PAR  
JOUR  
• DÉPÔT REQUIS  
(VISA OU MASTERCARD)

**TOSHIBA BETA  
VIDÉO  
SUPER  
SPÉCIAL \$339<sup>95</sup>  
Centrale**

**TOSHIBA VM-423 BETA  
VIDÉO  
BONI  
CASSETTES  
L-500  
AVEC UN NETTOYEUR DE TÊTES  
GRATUIT  
SUPER SPÉCIAL  
Centrale \$499<sup>95</sup>  
UNE VALEUR DE \$75<sup>00</sup>**

**COLUMBIA  
DATA PRODUCTS, INC.**

**VENTE  
FINALE**

**ORDINATEURS COLUMBIA  
COMPATIBLES IBM**  
MODÈLE «VP»  
PORTATIF  
128 K  
2 DISQUETTES 360 K  
CLAVIER  
ÉCRAN 9"  
ORD. \$2795<sup>00</sup>  
SOLDE D'OUVERTURE \$1 499<sup>99</sup> 4 SEUL.\*  
AVEC DISQUE RIGIDE 30 MO  
\$4 599<sup>99</sup> 6 SEUL.\*  
AVEC DISQUE RIGIDE 30 MO  
et «back-up» sur cassette  
5 995<sup>00</sup> 10 seul.

**COMEX IMPRIMANTE  
POUR COMMODORE  
NE PAS MANQUER CE SPÉCIAL**  
LE NOUVEAU  
COMPATIBILITÉ IBM À PRIX ABORDABLE  
3 JOURS  
SEULEMENT  
SUPER SPÉCIAUX  
SUR TOUTES LES IMPRIMANTES  
EPSON  
EN MAGASIN  
• 512 K  
• SORTIE SÉRIE  
• SORTIE PARALLÈLE  
• CARTE VIDÉO  
• CLAVIER  
• 2 DISQUETTES 360 K  
\$1 995<sup>00</sup>  
MÉMOIRE TAMPON  
POUR IMPRIMANTE  
PARALLÈLE  
N'ATTENDEZ PLUS QUE  
VOTRE IMPRIMANTE SOIT  
LIBRE AVANT DE  
CONTINUER VOTRE  
TRAVAIL  
\$259<sup>99</sup>  
5 SEUL.  
IMPRIMANTE ROLLAND  
PR-1010 \$249<sup>99</sup>  
PR-1111 \$329<sup>99</sup>

**TÉLÉVISEUR COULEUR 20" RCA  
SUPER SPÉCIAL  
Centrale \$377<sup>00</sup>**  
• GARANTIE  
3 ANS  
À 100% INCLUS.

**Technics SL-P8  
le son du savoir  
PLATINE AU LASER PROGRAMMABLE  
CONTRÔLE À DISTANCE SANS FIL  
ORD. \$699<sup>95</sup>  
SUPER SPÉCIAL \$488<sup>00</sup>  
Centrale  
ÉPARGNEZ PLUS de \$200<sup>00</sup>**

**RCA VKT-275 VIDÉO  
• CONTRÔLE À DISTANCE  
AVEC FIL  
• CHARGEMENT À L'AVANT  
• 4 PROGRAMMES/14 JOURS  
ORD. \$469<sup>95</sup>  
SUPER SPÉCIAL  
Centrale \$399<sup>95</sup> ÉPARGNEZ  
\$70<sup>00</sup>**

**HAUT-PARLEURS 1/2 PRIX  
3 VOIES/65 WATTS ch.  
ORD. \$349<sup>95</sup> PAIRE  
1/2 PRIX \$174<sup>97</sup>  
4 VOIES/125 WATTS ch.  
ORD. \$499<sup>95</sup> PAIRE  
1/2 PRIX \$249<sup>97</sup>**

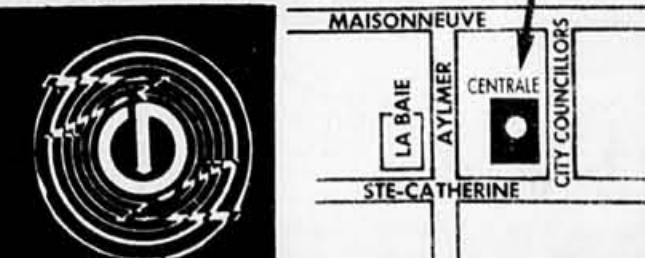
**NOUVEAU 86 Quasar  
CAMÉRA/VIDÉO  
VHS  
UN MORCEAU  
SUPER SPÉCIAL  
D'INTRODUCTION  
\$1,999<sup>00</sup>**

**apple**  
MICROSYSTEMES  
MICROSYSTEMES  
MICROSYSTEMES  
\* UNITÉS  
DÉMONSTRATEURS

**Centrale 1460 CITY COUNCILLORS  
849-7533**



**DISTRIBUTION  
Centrale**



## Le chaulage des lacs, compromis suédois, ne convainc personne ici

■ MUSKOKA, Ontario — Faute de pouvoir convaincre leurs voisins britanniques, allemands, polonais et tchécoslovaques de réduire substantiellement leurs émissions

**PIERRE VINCENT**  
envoyé spécial de LA PRESSE

d'anhydride sulfureux, les Suédois ont recours, depuis quelques années, à une solution intermédiaire: le chaulage.

Cela consiste, grosso modo, en l'épandage de chaux sur les lacs, à environ tous les trois ans, pour annuler les effets d'acidité. Pour

rééquilibrer le PH dans l'eau. On a ainsi sauvé d'une mort certaine environ 3 000 lacs suédois, pour le plus grand bonheur des pêcheurs sportifs.

Plusieurs scientifiques scandinaves sont venus vanter les vertus du chaulage au Symposium international sur les précipitations acides de Muskoka, un centre de villégiature au nord de Toronto.

Mais, ils n'ont guère ébranlé les convictions des experts canadiens ou québécois. Une solution jugée inapplicable et trop coûteuse pour un pays qui compte autant de lacs que le Canada,

soutient Hans Martin, premier conseiller scientifique du gouvernement fédéral en matière de précipitations acides.

« Le chaulage des lacs ne constitue pas, de toute façon, une solution idéale, fait valoir M. Martin. C'est comme donner des pastilles contre la toux à un fumeur plutôt que de lui dire de cesser de fumer. C'est traiter le symptôme au lieu de la maladie. Sans compter qu'avec le chaulage, il peut y avoir éventuellement des effets secondaires importants et inconnus pour l'instant. »

Aucune province canadienne

ne s'est, du reste, dotée de politique de chaulage. En Ontario, on procède bien à quelques expériences de chaulage de lacs, mais uniquement pour en mesurer les effets à long terme.

Au Québec, le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche saupoudre une douzaine de lacs de pêche sportive, situés surtout en Mauricie, pour augmenter le PH de l'eau et ainsi maintenir les populations de poissons.

« Mais, affirme Laval Lapointe, coordonnateur technique du programme de \$1,5 million du gouvernement québécois sur les précipitations acides, il n'est nullement dans nos intentions d'adopter une politique de chaulage. »

« Le chaulage ne ressuscite pas la vie dans les lacs, estime M. Lapointe. Il ne fait que la maintenir artificiellement. »

## SYMPOSIUM SUR LES PLUIES ACIDES

# Le vert disparaît vite, même au sud des Appalaches

■ MUSKOKA — Le vert disparaît à une vitesse ahurissante du paysage des montagnes au sud de la chaîne des Appalaches.

L'épinette rouge devient soudainement jaune. Le sapin ne sait plus se défendre contre les insectes et il en meurt. Les têtes des arbres s'amincis-

sent et cassent sous les grands vents d'hiver... Même les pousses vertes tombent au printemps, à cause apparemment d'un déséquilibre hormonal chez les arbres.

**PIERRE VINCENT**  
envoyé spécial de LA PRESSE

Contrairement à plusieurs de ses collègues nord-américains, Robert Ian Bruck, de l'université de Caroline du Nord, n'hésite pas à tenir un discours très alarmiste sur l'avenir des forêts dans le Nord-Est de l'Amérique.

« Nous avons observé, a-t-il soutenu hier, une augmentation de 5,8 p. cent du taux de mortalité des arbres dans ces montagnes, particulièrement sur les versants exposés aux vents charriant la pollution. Et le pire, c'est que les arbres, soumis à toute une soupe chimique anormale dans l'atmosphère, y déperissent très rapidement. Parfois en moins de trois ans. »

### Les automobiles

Selon M. Bruck, une bonne partie du problème écologique de ces forêts vient de la pollution par les autos. Des oxydes d'azote, plus exactement. Sa théorie est la suivante: le surplus d'azote dans ces régions fait croître les arbres trop rapidement. Ils croissent si vite qu'ils ne prennent plus le temps d'« aoûtener », c'est-à-dire de se préparer pour l'hiver. Ils se trouvent par conséquent plus vulnérables et moins résistants aux grosses intempéries de l'hiver.

Ce chercheur américain se garde toutefois de pointer du doigt le seul phénomène des précipitations acides. « Elles ne représentent qu'une partie de toute cette soupe chimique qu'est la pollution atmosphérique en général », insiste-t-il.

Il réaffirme néanmoins que le problème est devenu grave et que les Américains sont probablement tout près de connaître la même désagréable surprise que les Allemands, qui enregistrent aujourd'hui une perte de presque 10 p. cent de leur territoire forestier. Aussi lance-t-il un appel d'urgence pour une mise en oeuvre d'un meilleur contrôle de la pollution.

Mais par quoi commencer et, surtout, par qui faire payer la note? Une note, évaluent les experts canadiens, de trois à quatre milliards de dollars par année, pendant une bonne dizaine d'années, si l'on veut réduire de moitié les seules émissions d'anhydride sulfureux provenant des États-Unis.

### Des milliards

« Nous soumettrons aux exigences des écologistes les plus pressés nous coûteraient, au minimum, \$8 milliards de plus par année que ce que nous avons prévu dépenser pour nos programmes anti-pollution », estime, pour sa part, Robert Beck, directeur

du service environnemental de l'Edison Electric Institute, un organisme qui regroupe les trois quarts des producteurs d'électricité aux États-Unis.

Toutes ces compagnies dépendent en ce moment, dans une proportion de 53 p. cent, du charbon pour produire leur électricité, un pourcentage qui va s'accroissant et qui devrait atteindre 60 p. cent avant 1990.

« Il va sans dire que si nous étions forcés, demain matin, de mettre en application un programme rapide d'anti-pollution, fait remarquer M. Beck, les compagnies d'électricité ne manqueraient pas de refiler la note aux consommateurs, ce qui pourrait se traduire, dans certains cas, par des hausses de tarifs de 50 p. cent. Sans compter toutes les pertes d'emplois dans les mines de charbon. »

### D'abord admettre

Pas étonnant dans ce contexte, et compte tenu de la puissance des lobbyistes du charbon, que l'administration Reagan réitère, comme elle l'a fait cette semaine, son désir d'attendre au moins le dépôt du rapport de son émissaire, Drew Lewis, avant d'adopter une position officielle en matière de précipitations acides.

Les milieux diplomatiques et écologiques n'ont, du reste, pas été le moins surpris par le communiqué émis lundi par la Maison-Blanche, soutenant que le gouvernement américain n'a d'aucune façon décidé de « reconnaître », pour l'instant, l'existence du problème des précipitations acides sur l'environnement, et encore moins d'admettre ses responsabilités à cet égard.

Washington réagissait alors aux propos de l'émissaire de son gouvernement, M. Lewis, qui venait de reconnaître publiquement que « les États-Unis sont largement responsables du problème canadien des précipitations acides ». M. Lewis avait même laissé entendre qu'un budget d'un milliard de dollars serait bientôt débloqué pour un programme de contrôle des précipitations acides.

La mise au point de la Maison-Blanche n'a nullement étonné Mme Pamela J. Deacon, première secrétaire d'ambassade du Canada dans la capitale américaine, qui suit de près les travaux de Muskoka cette semaine. Mme Deacon prévoit, du reste, que la position finale du gouvernement Reagan ne sera, sans doute de nature à satisfaire toutes les attentes des environnementalistes, sans toutefois se conformer totalement aux requêtes des lobbyistes du charbon.

Quant à Michael Perley, de la Canadian Coalition On Acid Rain, il estime qu'il y a toujours lieu d'être optimiste devant l'« ouverture » manifestée par les Américains.



\*Offres en vigueur vendredi et samedi SEULEMENT. Venez tôt pour un meilleur choix!

# Offres Plus



PRIX "OFFRE PLUS"  
Chac.:  
**\$4**

## Harley

Rabais de 40%  
Polo pour garçonnets et fillettes

À ce bas prix, achetez-en plus d'un. Polyester-coton. Vaste choix de rayures. 4 à 6X. Prix courant, chac.: 6.97



PRIX "OFFRE PLUS"  
Au choix:  
**14<sup>93</sup>** chac.:

## 25% de rabais

Des vêtements mode pour bébés

Grenouillères, chasubles et robes en 100% acrylique, lavables à la machine. Tons variés. 0 à 3 mois. Prix courant, chac.: 19.93



PRIX "OFFRE PLUS"  
Chac.:  
**\$10**

## 1/3 de rabais

Un achat très intelligent! Vaste choix de blouses. Coloris mode. 5 à 15. Prix courant, chac.: \$15



PRIX "OFFRE PLUS"  
Chac.:  
**\$7**

## 25% de rabais

Pull en tricot côtelé pour filles. Rouge, bleu roi, ivoire, gris. 7-8, 10-12, 14-16 (P.M.G.). Prix courant, chac.: 9.99



PRIX "OFFRE PLUS"  
Chac.:  
**\$15**

## 40% de rabais

Jean 100% coton pour juniors. Un jean de qualité à un prix vraiment extral! Bleu. 5 à 13. Prix courant, chac.: \$25

**GBS GENERAL BEARING SERVICE**  
1326, rue Notre-Dame Ouest  
5750, rue Hochelaga  
6879, rue Jarry Est  
1918, boulevard des Laurentides  
805, boulevard Ste-Foy (Lung)  
120-A Ste-Croix, St-Laurent

**Darnell ROULETTES DE CHAISE POUR TAPIS**

Ouvert le samedi avant-midi 937-7423

VOYAGES  
**TRAVELAIDE**  
Les plus beaux voyages aux meilleurs prix

PERMIS DU QUÉBEC



**Denis Masse**

## Notes de voyage ■ France ■ Paris ■ Autun

### L'écu, pour bien voyager en Europe

Les voyageurs appelés à traverser plusieurs pays d'Europe, peuvent désormais se procurer des chèques de voyage libellés en écus, l'unité de compte européenne. Le groupe Thomas Cook qui émettait déjà des chèques de voyage en onze devises, vient de lancer ces documents passe-frontières même si la Communauté européenne n'a toujours pas encore de pièces ni de billets.

Avantages: ces chèques (que les Français appellent couramment des *traveller cheques*), grâce à l'immense réseau européen de la maison Cook, peuvent être achetés et encaissés dans des milliers de banques, guichets de change et agences; d'autre part, l'écu, dont le cours est basé sur celui de dix monnaies européennes, ne peut être affecté par des variations brutales des taux de change.

Il ne reste plus aux hôteliers qu'à produire leurs notes d'hébergement en écus...

### Amendes salées en France

Attention, vous qui circulerez bientôt sur les routes de France en voiture (louée à prix d'or): non seulement la police veille mais le tarif des contraventions, à partir du 1er octobre, va doubler. Il faudra se méfier du zèle des gendarmes. Pourquoi? Ceux-ci ont tout intérêt à se montrer sévères et à coller multiples contraventions puisque les revenus tirés de l'opération vont servir — la loi est explicite à ce sujet — à moderniser l'équipement de la police.

Non seulement les rentrées de fonds provenant des contraventions au code de la route, paieront-elles aux policiers de

nouvelles voitures de patrouille mais elles pourront aussi être destinées à l'achat d'ordinateurs pour les commissariats, voire une nouvelle couche de peinture sur les murs.

Même les contrevenants au stationnement, en zone urbaine, verront les amendes passer de 150 F maximum à 250 F.

### Ça bouge à la Monnaie de Paris

Les numismates ou simples collectionneurs de pièces de monnaie noteront avec plaisir l'apparition, cette année, de nouvelles pièces de 10 francs et de 100 francs, en France.

La monnaie de Paris, qui veut devenir plus agressive sur le marché de la numismatique actuellement détenu par les Canadiens et les Américains, a frappé une pièce commémorative de 10 francs à l'effigie de Victor Hugo, mort il y a cent ans, ainsi qu'une pièce de 100 francs illustrant l'auteur de « Germinal », Émile Zola.

Des pièces en or et en argent sont attendues incessamment pour les collectionneurs étrangers.

### Le P.C.V. encore bon pour les appels internationaux

Les appels en P.C.V. (diminutif de « percevoir »), toujours si pratiques quand on veut louer un appel à la maison ou au bureau et quand on est chez des amis (ou même à l'hôtel), ont été maintenus dans le cas des appels internationaux mais ont été supprimés à travers tout l'hexagone.

Le P.C.V. qui avait été créé en 1935, aura vécu 50 ans. Il permettait de téléphoner n'importe où sans avoir un sou, laissant le prix de la communication aux frais du correspondant appelé.

L'emploi de plus en plus généralisé de la carte personnelle (Télécom, télécarte) a eu finalement raison du système P.C.V., le rendant déficitaire.

### Nouvelle première classe sur les trains SNCF

La S.N.C.F. va mettre à l'essai, à compter du 29 septembre, une « nouvelle » première classe sur ses trains Paris-Strasbourg basée sur le confort total: salons d'accueil dans les gares, nouvelles voitures renouées, restauration soignée, présence d'un commissaire de bord. Mais le prix du fauteuil sera majoré de 15 p. cent, soit 56 francs (88) de plus sur le trajet mis à l'essai.

L'initiative des Chemins de fer français soulève déjà les hauts cris chez les associations d'usagers des transports parce que la S.N.C.F. n'offre pas d'autre alternative: ou c'est la deuxième classe « corail » ou c'est la nouvelle première. Les usagers, souligne leur porte-parole, seront donc obligatoirement soumis au nouveau supplément: « c'est un moyen de masquer une nouvelle augmentation ».

La S.N.C.F. de son côté, dit chercher à reconquérir une clientèle haut de gamme (lire: hommes d'affaires) qui déserte de plus en plus le train en faveur de l'avion et de retrouver une partie de ses voyageurs qui avaient opté pour la seconde classe corail, peu différente selon eux de la première.

### Dans la cage

Visite agitée du zoo de Salzboung par un couple et ses deux enfants en bas âge. Profitant d'un moment d'inattention du gardien, les deux chimpanzés Fritz et Lola avaient pris le large; afin de protéger les quatre visiteurs de ces dangereux animaux, on les enferma dans la cage vide. Il fallut quelque temps pour rattraper les deux fugitifs et les calmer suffisamment pour procéder à l'échange des humains et des singes.

### Autun: 2000 ans

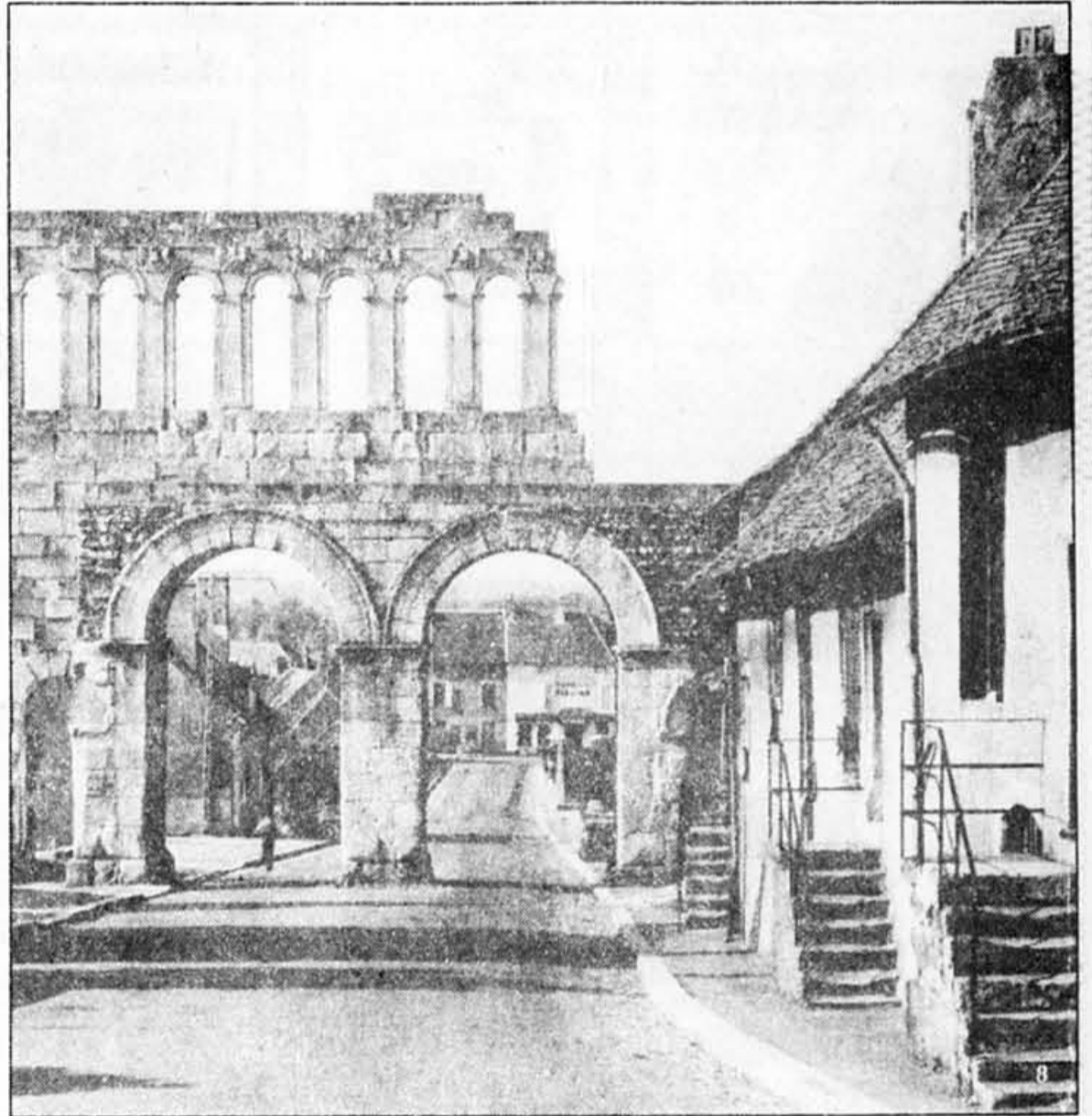
Si vous passez par Autun, en Saône-et-Loire, vous découvrirez même cet automne une ville célébrant son deuxième

millénaire de fondation, ce qui n'est pas courant, admettons-le.

À toutes les semaines, de nouvelles manifestations font revivre le passé, dans la rue,

sur les places, aux quatre coins de la ville.

Pour renseignements: Comité d'organisation du bimillénaire, 12 bis rue du Général-De-metz, Autun.



La Porte d'Arroux, à Autun, une ville qui célèbre cette année ses 2000 ans.

**Le Manoir Pinoteau**  
Fins de semaine des couleurs  
Fins de semaine de rêve  
à partir de **95\$** M.A.P. ou P.A.M.  
20 sept. - 27 sept. et du 4 oct.  
Longue fin de semaine de l'Action de Grâce  
du 11 au 14 oct.  
à partir de **135\$** M.A.P. ou P.A.M.  
Mont-Tremblant, Qc JOT 120  
Tél.: (819) 425-2795 Téléc.: 05-839595

**UNE INNOVATION RCA**  
**LE TÉLÉCOULEUR**  
**« ÉCRAN CARRÉ »**  
Une télé de 21 po.  
dans environ l'espace d'une télé de 14 po.

Remise de **\$3500** pour votre vieux appareil.  
Prix spécial en magasin du 19 sept. au 25 oct.

**RCA**  
LES ORDINATEURS  
**BROSSEAU**  
ST-HUBERT 3256 Grande-Allée 678-3430  
Acheter directement d'un centre de service RCA autorisé

## Air Canada lance les tarifs ÉTIQUETTE ROUGE-PLUS pour l'Europe

des avantages exclusifs à Air Canada

En profitant d'un tarif Étiquette rouge Plus, vous pouvez choisir l'un ou l'autre des avantages suivants offerts par Bonanza Holidays:

**Londres**

- Une voiture de location pendant une semaine pour seulement 99 \$, T.V.A. incluse.
- Un laissez-passer métro/autobus gratuit valable pour 7 jours.
- Une nuit gratuite à l'hôtel Tavistock (en occupation double).
- Un livret-rabais «Tour de ville» gratuit avec coupons pour plusieurs mini-tours.
- Un bon d'échange pour un billet de théâtre.

**Paris, Düsseldorf, Munich, Genève et Zurich**

- Un tour de ville gratuit.
- Une voiture de location pendant une semaine pour 99 \$, T.V.A. incluse.

Il faut acheter ses billets au moins 21 jours à l'avance. Les exigences de la durée du séjour varient selon la destination. Les tarifs seront en vigueur à partir du 15 octobre et sont sujets à approbation gouvernementale. (Les tarifs à destination de l'Allemagne ne s'appliquent qu'aux départs ayant lieu du dimanche au mercredi.) Dernier départ: le 6 décembre. Les places sont limitées et il se peut que certains vols affichent complet. Pour toute autre information ou condition, appelez votre agent de voyages ou Air Canada, au **931-4411**.

| ALLER-RETOUR MONTRÉAL À | TARIF ÉTIQUETTE ROUGE PLUS À PARTIR DE |
|-------------------------|--|
| Londres                 | 498 \$                                 |
| Paris                   | 559                                    |
| Düsseldorf              | 568                                    |
| Munich                  | 638                                    |
| Genève                  | 618                                    |
| Zurich                  | 618                                    |

**AIR CANADA**



# VENTE 12 MOIS SANS INTÉRÊT

**VENTE 12 MOIS SANS INTÉRÊT SUR ITEMS SÉLECTIONNÉS SEULEMENT CONDITIONNELLE À L'APPROBATION DU CRÉDIT**

**RCA**  
VIDÉO-CASSETTES  
T-120  
3 cassettes  
**24<sup>99</sup>**

**ZENITH**  
Téléviseur 20" N/B  
80 MOIS DE GARANTIE  
• 100% transistorisé  
• Syntonisation VHF-UHF  
**\$189<sup>99</sup>**

**TÉLÉCOULEUR 20"**  
80 MOIS DE GARANTIE  
• Syntonisateur VHF-UHF  
• tout transistorisé  
GRATUIT \$100 de location de films  
**\$299<sup>99</sup>**

**TOSHIBA**  
Vidéo Beta  
• accès frontal  
• convertisseur 105 canaux  
• télécommande multi fonctions  
**\$368<sup>99</sup>**

**TÉLÉCOULEUR 14 po**  
TÉLÉ COMMANDE  
80 MOIS DE GARANTIE  
• syntonisateur électronique 105 canaux  
• télécommande 16 fonctions  
• autocouleur  
**\$369<sup>99</sup>**

**TÉLÉCOULEUR 20"**  
80 MOIS DE GARANTIE  
• 100% transistorisé  
• syntonisateur électronique  
• VHF-UHF  
NOUVEAU MODÈLE  
GRATUIT \$100 de location de films  
**\$399<sup>99</sup>**

**Panasonic** MAGNÉTOSCOPE VHS  
• modèle PV-1225  
• enregistrement 8 heures  
• télécommande 4 fonctions  
• programmable 14 jours  
**\$368<sup>99</sup>**

**HITACHI** MAGNÉTOSCOPE VHS  
• modèle VT-32  
• accès frontal  
• programmable 14 jours / 4 événements  
• télécommande avec fil, 8 fonctions  
**\$399<sup>99</sup>**

**Quasar** MAGNÉTOSCOPE VHS modèle VH-5141  
80 MOIS DE GARANTIE  
• Télécommande sans fil à 13 fonctions  
• programmable 14 jours/2 événements  
• effets spéciaux • enregistrement 8 heures  
Versement comptant \$191<sup>01</sup> Prix Saucier \$549<sup>99</sup>  
**\$339<sup>99</sup>** X 12 MOIS

**RCA** MAGNÉTOSCOPE VHS  
Modèle VKT 326  
• accès frontal  
• convertisseur incorporé 105 canaux  
• télécommande sans fil  
• programmable 4 programmes / 14 jours  
GRATUIT \$400 de location de films  
Versement comptant \$174<sup>01</sup> Prix Saucier \$599<sup>99</sup>  
**\$399<sup>99</sup>** X 12 MOIS

**HITACHI** MAGNÉTOSCOPE VHS  
Modèle VT-73  
80 MOIS DE GARANTIE  
• accès frontal  
• programmable 14 jours / 4 programmes  
• convertisseur intégré 105 canaux  
• syntonisateur électronique 62 positions  
• télécommande sans fil, 13 fonctions  
GRATUIT \$400 de location de films  
Versement comptant \$228<sup>01</sup> Prix Saucier \$649<sup>99</sup>  
**\$399<sup>99</sup>** X 12 MOIS

**RCA** VIDÉO HI-FI modèle VKT 550  
80 MOIS DE GARANTIE  
• accès frontal  
• syntonisateur électronique 105 canaux  
• télécommande sans fil 12 fonctions  
• programmable 6 programmes / 14 jours  
GRATUIT \$400 de location de films  
Versement comptant \$272<sup>01</sup> Prix Saucier \$799<sup>99</sup>  
**\$499<sup>99</sup>** X 12 MOIS

**RCA** MONITEUR COULEUR 20"  
Modèle FKR-491  
80 MOIS DE GARANTIE  
• télécommande à 22 fonctions  
• 2 entrées audio/vidéo  
• autocouleur / auto contraste  
• affichage à l'écran  
GRATUIT location 100 films  
Versement comptant \$174<sup>01</sup> Prix Saucier \$599<sup>99</sup>  
**\$399<sup>99</sup>** X 12 MOIS

**Panasonic** TÉLÉCOULEUR 20"  
Modèle PC2063  
80 MOIS DE GARANTIE  
Écran QUINTRIX  
• système «Color Pilot»  
• télécommande accès direct détachable  
• convertisseur incorporé 135 canaux  
• affichage à l'écran  
SÉRIE DE LUXE  
GRATUIT Base pivotante ST-12  
Versement comptant \$277<sup>01</sup> Prix Saucier \$749<sup>99</sup>  
**\$449<sup>99</sup>** X 12 MOIS

**HITACHI** TÉLÉCOULEUR 20"  
Modèle MT-2475  
80 MOIS DE GARANTIE  
• contrôle à distance 17 fonctions  
• affichage sur l'écran  
• convertisseur 105 canaux  
GRATUIT \$100 de location de films  
Versement comptant \$290<sup>01</sup> Prix Saucier \$629<sup>99</sup>  
**\$329<sup>99</sup>** X 12 MOIS

**RCA** TÉLÉCOULEUR 26"  
modèle GKR 680  
80 MOIS DE GARANTIE  
• Commande à clavier numérique  
• Syntonisation électronique 122 canaux  
• Système auto couleur  
• Cabinet style contemporain  
GRATUIT location 100 films  
Versement comptant \$228<sup>01</sup> Prix Saucier \$649<sup>99</sup>  
**\$399<sup>99</sup>** X 12 MOIS

**RCA** TÉLÉCOULEUR 26"  
Modèle GJR-751  
80 MOIS DE GARANTIE  
• télécommande 17 fonctions  
• affichage du numéro de canal à l'écran  
• syntonisation jusqu'à 122 canaux  
• syntonisation à cristal de quartz  
GRATUIT \$100 de location de films  
Versement comptant \$272<sup>01</sup> Prix Saucier \$799<sup>99</sup>  
**\$499<sup>99</sup>** X 12 MOIS

**RCA** TÉLÉCOULEUR 26"  
modèle GKR 681  
80 MOIS DE GARANTIE  
• télécommande numérique  
• affichage de l'indicatif de canal à l'écran  
• syntonisation jusqu'à 122 canaux  
• syntonisation à cristal de quartz  
GRATUIT \$100 de location de films  
Versement comptant \$266<sup>01</sup> Prix Saucier \$849<sup>99</sup>  
**\$549<sup>99</sup>** X 12 MOIS

**RCA** TÉLÉCOULEUR 26"  
modèle GKR 772  
80 MOIS DE GARANTIE  
• Color Track  
• Télécommande numérique 22 fonctions  
• Syntonisateur électronique 122 canaux  
• Cabinet fini chêne  
• Entrée audio-vidéo  
GRATUIT location de 100 films  
Versement comptant \$315<sup>01</sup> Prix Saucier \$949<sup>99</sup>  
**\$599<sup>99</sup>** X 12 MOIS

**RCA** TÉLÉCOULEUR 26"  
Modèle GKR-685  
80 MOIS DE GARANTIE  
• syntonisation électronique 105 canaux  
• télécommande 17 fonctions  
• cabinet style colonial  
• fini érable  
GRATUIT \$100 de location de films  
Versement comptant \$277<sup>01</sup> Prix Saucier \$749<sup>99</sup>  
**\$449<sup>99</sup>** X 12 MOIS

**HITACHI** MONITEUR COULEUR STÉRÉO 28"  
modèle TE-4400  
80 MOIS DE GARANTIE  
• affichage des fonctions à l'écran  
• convertisseur incorporé 129 canaux  
• 400 lignes de définition sur entrée vidéo  
• contrôle des bosses et aigües  
• entrée audio vidéo  
Versement comptant \$446<sup>01</sup> Prix Saucier \$1399<sup>99</sup>  
**\$899<sup>99</sup>** X 12 MOIS

**SERVICE UN CENTRE DE SERVICE DES PLUS COMPLETS**  
• Service sur garantie des plus grandes marques  
• Service de réparation hors garantie  
• Techniciens diplômés  
• Service à domicile disponible

**80 MOIS DE GARANTIE LE SEUL**  
à vous offrir un plan de protection de 80 mois de garantie moyennant un léger supplément

**\$400 CLUB VIDÉO GRATUIT**  
Une valeur de \$400 applicable sur la location de films vidéo avec un vidéo de membre à l'achat d'un vidéo de \$550 et plus. Frais d'inscription \$15.  
• PLUS DE 3.000 FILMS VHS VIDÉO  
• LOCATION D'APPARELS

**J.M. SAUCIER** Le Super Marché de l'Électronique L.T.E.  
2% ADDITIONNELS SUR CARTES DE CRÉDIT  
LES PHOTOS PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT DES MODÈLES EN VENTE

# S SAUCIER!



**FOUR MICRO-ONDES**

- 054 pi cu.
- minuterie
- 500 watts

**\$199<sup>99</sup>**

**JVC**

**RADIO AM-FM STÉRÉO CASSETTE**

- 4 haut-parleurs
- 2 voies
- contrôle des basses et aigus
- Dolby
- modèle RC-770

**\$129<sup>99</sup>**

**HITACHI**

**RADIO AM-FM STÉRÉO CASSETTE**

- 4 haut-parleurs
- comp. tours
- modèle TRX 7252
- arrêt automatique
- microphone incorporé

**\$149<sup>99</sup>**

**HITACHI**

**RADIO PORTATIF AM/FM CASSETTE**

- 5 haut-parleurs
- microphone incorporé
- égalisateur incorporé
- modèle TRX-76

**\$199<sup>99</sup>**

**JVC**

**RADIO AM-FM STÉRÉO CASSETTE**

- 4 haut-parleurs
- auto-inversion
- Dolby, métal
- contrôle des basses et aigus
- modèle RC-880

**\$249<sup>99</sup>**

**AIWA**

**RADIO AM-FM STÉRÉO CASSETTE**

- égalisateur 5 bandes incorporées
- 2 haut-parleurs détachables
- recherche musicale
- modèle CA 30

**\$299<sup>99</sup>**

**Panasonic** **HITACHI**

**FOUR MICRO-ONDES**

Modèle NE-7760

- 1,4 pi cu.
- 700 watts de puissance
- plateau rotatif
- décongélation par le poids

MR 7830

- 1,24 p.c.
- 700 watts, 6 intensités
- plateau rotatif
- touches à effacement

Versement comptant \$185<sup>11</sup>  
Prix Saucier \$499<sup>99</sup>

**\$299<sup>99</sup>**

**Panasonic**

**Modèle NE 7960**

- 1,4 p.c.
- puissance 700 watts
- décongélation par le poids
- Genius à 8 auto senseurs
- plateau rotatif

Versement comptant \$173<sup>11</sup>  
Prix Saucier \$598<sup>99</sup>

**\$399<sup>99</sup>**

**HITACHI**

**Four à micro-ondes et convection 1,3 pi cu.**

- intérieur acier inoxydable
- puissance 700 watts
- plateau rotatif
- «Grill Broil»
- sonde thermique

Versement comptant \$381<sup>11</sup>  
Prix Saucier \$899<sup>99</sup>

**\$499<sup>99</sup>**

**PIONEER**

**50 WATTS**

- Récepteur AM/FM stéréo de 25 watts par canal SX-202
- Magnétocassette stéréo Dolby modèle CT-20
- Table tournante semi-automatique modèle ST-210
- 2 haut-parleurs CP-3530

Versement comptant \$185<sup>11</sup>  
Prix Saucier \$499<sup>99</sup>

**\$299<sup>99</sup>**

**Sansui**

**60 WATTS**

**Meuble inclus**

- Amplificateur stéréo de 30 watts par canal modèle DAT-550
- Syntonisateur AM/FM stéréo digital
- Table tournante DAP-550 à entraînement direct
- Magnétocassette à touches électroniques, Dolby / métal
- 2 haut-parleurs à 3 voies, 70 watts modèle DAS-750

Versement comptant \$294<sup>11</sup>  
Prix Saucier \$599<sup>99</sup>

**\$299<sup>99</sup>**

**HITACHI**

**60 WATTS**

**MEUBLE INCLUS**

- Récepteur am / fm stéréo, 30 watts / canal, modèle HTA-7
- Magnétocassette stéréo Dolby, métal modèle DE-17
- Table tournante semi-automatique modèle HT-17
- 2 haut-parleurs Hitachi modèle HPS-2400
- Meuble audio LAC-2500

Versement comptant \$228<sup>11</sup>  
Prix Saucier \$649<sup>99</sup>

**\$399<sup>99</sup>**

**PIONEER**

**100 WATTS**

- Récepteur digital AM / FM / stéréo programmable, SX-50, 50 watts par canal
- Table tournante semi-automatique Pioneer modèle PLS-30
- Magnétocassette modèle CT-40, digital, Dolby
- 2 haut-parleurs 3 voies, 70 watts ch., modèle S-730 Sansui

Versement comptant \$296<sup>11</sup>  
Prix Saucier \$799<sup>99</sup>

**\$479<sup>99</sup>**

**Sansui**

**100 WATTS**

**Meuble audio inclus**

- amplificateur stéréo — 50 watts par canal, modèle DAT-750
- syntonisateur AM-FM, stéréo digital
- table-tournante, modèle DAP-550, entraînement direct
- magnétocassette, touches électroniques
- Dolby, métal, auto-inversion
- 2 haut-parleurs, 3 voies, 70 watts modèle DAS-750

Versement comptant \$296<sup>11</sup>  
Prix Saucier \$799<sup>99</sup>

**\$479<sup>99</sup>**

**KENWOOD**

**100 WATTS**

- Syntonisateur stéréo am-fm, modèle KT-422, digital, programmable
- Amplificateur intégré modèle KA-522, 50 watts / canal
- Magnétocassette modèle KK-322, Dolby DP55
- Table tournante modèle KD-122R, semi-automatique, stéréo, métal
- 2 haut-parleurs modèle LSK-550, 3 voies, 130 watts

Versement comptant \$490<sup>11</sup>  
Prix Saucier \$999<sup>99</sup>

**\$499<sup>99</sup>**

**LUXMAN**

**Audio Excellence**

**76 WATTS**

**système audiophile**

- Récepteur Duo Béta de 38 watts par canal, modèle R-404
- Magnétocassette Luxman Dolby B et C à touches électroniques, modèle K-205
- Table tournante Luxman semi-automatique, modèle PD-210
- 2 haut-parleurs Celestion de fabrication anglaise, modèle DITTON 110

Versement comptant \$424<sup>11</sup>  
Prix Saucier \$1049<sup>99</sup>

**\$599<sup>99</sup>**

**AIWA**

**«SUPER SLIM» SÉRIE AUDIOPHILE**

**100 WATTS**

**CELESTION**

- amplificateur stéréo 50 watts / canal modèle AA-8500
- syntonisateur AM-FM stéréo digital programmable modèle AT-9500
- magnétocassette touche électronique Dolby B et C, métal, modèle AD-3300
- table tournante, entraînement direct, autosélecteur, modèle APD-60
- 2 haut-parleurs Celestion de fabrication anglaise, 2 voies 75 watts/ch.

Versement comptant \$577<sup>11</sup>  
Prix Saucier \$1299<sup>99</sup>

**\$699<sup>99</sup>**

**Sansui**

**NOUVEAU — SÉRIE NOIRE**

**100 WATTS**

- amplificateur A-910 puissance de 70 watts par canal
- tuner T-910 AM-FM stéréo, digital, stations programmables
- table tournante modèle PD-40, Tangentiel entraînement direct
- Meuble Audio GX900 inclus
- magnétophone à cassette D-79, Dolby B & C
- 2 haut-parleurs Hitachi 4 voies modèle HS-4125, 130 watts ch. système passif

Versement comptant \$446<sup>11</sup>  
Prix Saucier \$1399<sup>99</sup>

**\$899<sup>99</sup>**

**J.M. SAUCIER**

Électronique Ltée

**MONTRÉAL**

10090, ST-LAURENT  
389-3541

**NOUVEAU LONGUEUIL**  
2904, CHEMIN CHAMBLY 651-0070

**SHERBROOKE**  
2144, rue KING OUEST 563-9191

# CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION "LE CHAINON"

du 15 au 29 septembre 1985



- LE CHAINON aide des milliers de femmes en mal de situation depuis plus de 50 ans
- LE CHAINON ne reçoit aucune aide gouvernementale
- LE CHAINON peut poursuivre son oeuvre grâce à VOUS
- LE CHAINON a besoin de 350 000 \$

Pour faire parvenir vos dons, vous pouvez soit les déposer à une des Rôtisseries St-Hubert Ltée ou un des Restaurants Pastelli Inc., soit les envoyer au CHAINON, 4373 rue de l'Esplanade, Montréal H2W 1T2.

\* Un reçu est retourné pour les dons de 10 \$ et plus.



## L'UPA UNIT SA VOIX À CELLE DES ÉCOLOGISTES Au Québec, les érablières sont ravagées par les pluies acides

■ (PC) — Près de 80 p. cent des érablières du Québec sont endommagées par les pluies acides, soutient l'UPA. Aussi, l'Union des producteurs agricoles part-elle en guerre contre « l'apathie gouvernementale », dans une nouvelle alliance avec les groupes écologistes.

Ce front commun s'explique aisément, mais il n'en demeure pas moins surprenant quand on connaît les luttes épiques qui ont opposé les agriculteurs aux écologistes, récemment, tant sur les fosses à purin de porc que sur l'assèchement des marais.

Encadré par Mme Magali Marc, de la Société pour vaincre la pollution (SVP), et M. André Bélisle, de l'Association québécoise pour la lutte contre les pluies acides, le président de l'UPA, M. Jacques Proulx, a déclaré hier que « le dépérissement des érablières à cause des pluies acides est un problème extrêmement préoccupant qui concerne tout le monde ».

« Ce qui est en cause, c'est non seulement la production de sucre et sirop d'érable, mais aussi l'industrie du bois de sciage, notre industrie touristique, notre qualité de vie », a ajouté M. Proulx.

L'UPA parachève une enquête sur l'état des érablières auprès des 9 000 producteurs québécois. Les résultats préliminaires, qui corroborent d'autres études, indiquent qu'environ 80 p. cent des érablières sont affectées, à un degré ou à un autre, par ce qui semble être les précipitations acides.

Les dommages ont été recensés dans toutes les régions du Québec. Ils affecteraient en moyenne 20 p. cent des arbres. La situation serait particulièrement désastreuse dans la Beauce où on aurait identifié des dommages touchant jusqu'à 80 p. cent des arbres.

Les résultats complets de l'enquête seront disponibles dans environ un mois.

M. Proulx a rappelé que pour les seuls producteurs, l'entaille de l'érable représentait une industrie qui, selon les années, vaut de \$25 mil-

lions à \$40 millions pour une production moyenne de 28 millions de livres.

« Dans quelques années, il sera trop tard et il faudra remplacer la feuille d'érable du drapeau canadien par une feuille de palmier. »

Le président de l'UPA a réclamé que « des crédits substantiels soient débloqués immédiatement, à tous les niveaux, en vue d'accroître massivement les efforts de recherche et d'expérimenter divers moyens concrets de contrer les effets du phénomène et de l'enrayer ».

## L'agresseur de Denyse Chartier devra faire plus que la simple comptabilité

■ Condamné à 240 heures de travaux communautaires pour avoir agressé sérieusement une comédienne montréalaise dans son logis d'Habitat 67, en janvier de l'an dernier, un jeune étudiant en comptabilité est revenu en cour, hier, pour « vérification » de la sentence imposée.

Benoît Brière, qui avait gravement blessé Denyse Chartier en la frappant à la tête avec de la vaisselle et des potiches, dans son logement d'Habitat 67, a expliqué que, pour expier sa faute, il se rendait régulièrement aux bureaux de l'Assistance aux victimes d'agressions afin d'y faire la comptabilité.

Surpris du genre de travail qu'on lui avait confié, le juge Lessard a fait remarquer que c'était pour lui permettre d'oeuvrer directement auprès des agressées, non pas pour aligner des chiffres, qu'il l'avait référé à cette organisation.

Le magistrat a reconnu que l'utilisation du jeune homme comme comptable pouvait évidemment être bénéfique de façon générale, mais que, pour sa réhabilitation, ce n'était sûrement pas ce qu'il avait en vue au moment de la sentence.

Comme l'Assistance aux victimes d'agressions n'était pas représentée en cour, le juge a fait savoir qu'il communiquerait avec une représentante en autorité le plus tôt possible pour modifier la cedula et la nature du travail requis du jeune homme.

Victime d'une peine d'amour à l'époque, Brière a repris ses études il y a quelques mois et semble définitivement remis de cette « mauvaise passe ».

## Pour que la chimiothérapie et l'alimentation intraveineuse se fassent à domicile

■ (PC) — Les coûts engendrés par la distribution de la chimiothérapie et de l'alimentation intraveineuse en milieu hospitalier pourraient être réduits du tiers s'ils étaient donnés à domicile.

C'est ce que prétend le président de la compagnie pharmaceutique Continental Pharma Cryosan, Thomas Hecht, qui tire sa conviction de l'expérience américaine, particulièrement dans les États de l'est.

On installe à domicile les appareils nécessaires à l'alimentation intraveineuse et à la chimiothérapie. Des infirmières enseignent leur utilisation aux membres de la famille chargés des soins du malade. Des préposés vont à la distribution régulière des produits requis.

En conférence de presse, hier à Montréal, M. Hecht a indiqué que sa compagnie, dont le siège est dans la métropole mais qui n'a un chiffre d'affaires annuel que de \$1 million au Canada, pourrait prendre de l'expansion au Québec si le ministère des Affaires sociales consentait à étendre le programme d'assurance-maladie aux soins à domicile.

Les hôpitaux ont recours à l'alimentation intraveineuse à la suite d'interventions chirurgicales majeures et dans tous les cas où l'alimentation sous une autre forme est difficile.

M. Hecht tentera, au cours des prochains mois, de rencontrer les autorités fédérales et provinciales pour faire valoir les avantages financiers et humains de l'implantation de ces soins à domicile: réduction des coûts d'hospitalisation et mieux-être du malade qui se retrouve dans un contexte familial.

Ne cherchez pas ailleurs, vous trouverez tout chez RAVARY le colosse

**9275, BOUL. LANGELIER**  
(Angle des Grandes-Prairies)

**ST-LÉONARD**  
(Parc de stationnement colossal)

**326-6800**

Prix en vigueur jusqu'au 28 sept. Autres spéciaux en magasin

**FAITES-LE VOUS-MÊME!**

Comptoir moulé longueur de 8, 10 et 12 pi., couleurs assorties

Rég. 6.05

**4.98** pi. li.

**CHOPPER 1**

Fendra votre bois facilement et rapidement

Rég. 39.95

**35.88**

**15% de RABAIS**

de notre prix régulier sur les scies à chaîne HOMELITE en stock

**CHEMINÉE PRÉFABRIQUÉE**

de marque SÉCURITÉ modèle 2100

**30% de RABAIS**

sur le prix de liste du manufacturier par ex.: section 7" x 24" listé à 70.45 pour

**49.00**

**FIBERGLAS CANADA**

**FIBERGLAS**

**ÉCONOMISEZ PLUS DE 16%**

**ISOLANT ROSE FIBERGLAS**

|   |             |
|---|-------------|
| R-12 3 1/2" épaisseur x 15" x 48" couvre 90 pi. car.  | <b>1788</b> |
| R-12 3 1/2" épaisseur x 23" x 48" couvre 138 pi. car. | <b>2788</b> |
| R-20 6" épaisseur x 15" x 48" couvre 50 pi. car.      | <b>1688</b> |
| R-20 6" épaisseur x 23" x 48" couvre 76 pi. car.      | <b>2577</b> |
| R-28 8 1/2" épaisseur x 24" x 48" couvre 56 pi. car.  | <b>2588</b> |

**PANNEAUX DE CÈDRE**

• Idéal pour décoration et salle de bain  
• V-joint et côtés emboutés  
• 5/6 po. d'épaisseur  
• un paquet couvre 16 pi. ca.

Cèdre nouveau Rég. 23.95 **1488**

Cèdre clair Rég. 27.95 **1744**

**PORTES PLIANTES Grosfillex, beige ou blanche**

Rég. 39.95 **3188**

**L'Econair 25 de Venmar**

L'Econair 25 est un nouveau système de ventilation continue, motorisé et contrôlé par humidistat. Utilise un minimum d'énergie.

Garantie 2 ans.

**\$309**

Expert Venmar en magasin pour répondre à toutes vos questions vendredi soir et samedi, les 13 et 14 sept.

**ISOLANT RIGIDE BLANC**

|                  |            |
|------------------|------------|
| 1" x 4' x 8'     | <b>319</b> |
| 1 1/2" x 4' x 8' | <b>439</b> |
| 2" x 4' x 8'     | <b>649</b> |

**STYROFOAM SM BLEU**

|                  |             |
|------------------|-------------|
| 1" x 2' x 8'     | <b>588</b>  |
| 1 1/2" x 2' x 8' | <b>888</b>  |
| 2" x 2' x 8'     | <b>1188</b> |

**INSTANT PATCH**

INSTANT PATCH ARRÊTE LES FUITES

Rég. 10.95 **788**

**Coupe-froid climaloc**

**COUPE FROID** en vinyle décoratif blanc, beige ou brun à ressorts ajustables.

**688** l'ensemble

**COUPE FROID** en aluminium de vinyle gris à ressorts ajustables.

**1544** l'ensemble

**TUBE ACRYLIQUE EXTÉRIEUR**

couleurs assorties

Rég. 3.94

**298** tube 300 ml

**100,000 pieds carrés de quincaillerie et de matériaux,**

**ÇA FRAPPE**

La photo de certains produits peut différer à l'occasion. Les prix s'appliquent à la marchandise en magasin seulement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix payez et emportez.

**DERNIER JOUR ENCAN NON PRÉVU**

L'hôtel du Parc de Montréal, Sherbrooke Room  
3625 avenue du Parc, Montréal

**JEUDI 19 SEPTEMBRE 1985 à 19 h 30**

Exposition à 18 h 30

**CARPETTES ET TAPIS D'ORIENT NOUÉS DE QUALITÉ ET BEAUX TAPIS FAITS MAIN D'AUTRES ORIGINES**

NOUS DEVONS PROCÉDER À LA LIQUIDATION D'UNE CARGAISON DE TAPIS D'ORIENT EN RAISON D'UN DÉFAUT DE PAIEMENT REPRÉSENTANT 50% DU MONTANT. LE CHARGEMENT DOIT ÊTRE VENDU IMMÉDIATEMENT AU LIEU D'ÊTRE RETOURNÉ DANS LE PAYS D'ORIGINE. LES TAPIS SERONT DONC VENDUS AFIN DE REMBOURSER UNE PARTIE DE LA GARANTIE.

**TOUS LES TAPIS SONT NOUÉS MAIN**

## Que faire avec un notaire qui a mis tous ses biens à l'abri?

■ S'il arrive que des jugements de cour donnent raison aux clients que des professionnels ont frustrés, les ordres de restitution prononcés par les tribunaux ne sont pas toujours promptement exécutés. Et, dans la majorité des cas, c'est que ces messieurs sont sans le sou ou ont bien mis à l'abri des saisies les biens qu'ils possédaient.

### LÉOPOLD LIZOTTE

L'histoire vient de se répéter dans le cas d'une veuve dans la cinquantaine, dépouillée, deux jours après avoir encaissé le chèque, de la presque totalité de l'indemnité qui lui était due par une compagnie d'assurances à la suite du décès de son mari, soit \$27 000 des \$29 000.

Sa fille travaillait à l'époque comme secrétaire du notaire Robert Brobander, et c'est par son intermédiaire que le tabellion et son associé de bureau la convainquirent de prêter presque tout à la compagnie d'immeubles Paribon.

Elle devait toucher un intérêt de 13,5 p. cent l'an et être remboursée en cinq ans. On paya bien les intérêts pendant un certain temps, mais le capital ne fut jamais remis.

### Où sont les biens?

Successivement, par la suite, la Cour supérieure et la Cour d'appel condamnèrent Brobander à une restitution en fustigant les manœuvres frauduleuses utilisées pour déposséder Mme Lucille Goulet de son héritage.

Son procureur, Me Pierre J. Raiche, recherchant subséquemment l'exécution de ce jugement, interrogea le notaire Brobander (toujours à la pratique de sa profession, incidemment). Mais pour apprendre qu'il n'avait aucun bien saisissable à son nom, qu'il n'était propriétaire d'aucun immeuble, que sa voiture était louée, que tous ses biens mobiliers appartenaient à son épouse, que ses comptes recevables avaient été donnés en garantie collatérale à la Banque de Montréal et qu'il avait déjà une liste de poursuites possibles, contre lui, au montant total de \$700 000.

### Le Fonds d'indemnisation

Me Raiche s'est alors tourné vers le Fonds d'indemnisation de la Chambre des notaires pour réclamer non seulement les \$27 000 filoutés au départ, mais également les intérêts non touchés et les frais encourus par la victime. Ce qui doublerait bien la somme initiale.

Comme dans le cas du Barreau, ce fonds n'est toutefois pas sans limite, et les indemnités, dans chaque cas, peuvent être limitées. Ce qui, dans un cas récent survenu à Sherbrooke, a mécontenté plusieurs réclamants frustrés par un célèbre avocat de la région; on ne leur a offert qu'environ le quart de la somme qu'ils se croyaient en droit d'exiger.

Pour l'heure, la Chambre des notaires vient toutefois de mettre le cas Goulet-Brobander à l'étude et de promettre une réponse à sa requête dans les meilleurs délais.

# LE PRÊT SUR MESURE

## Le prêt personnel de la Banque de Commerce

Le prêt personnel à taux ajustable de la Banque de Commerce: **le prêt qui vous va comme un gant.**

La plupart des autres institutions financières ne vous offrent que le prêt personnel à taux fixe traditionnel. À la Banque de Commerce, nous vous offrons aussi le prêt personnel à taux ajustable. En période de fluctuation des taux d'intérêt, ce genre de prêt pourrait vous intéresser. Comme son taux suit le taux de base de la Banque, il est habituellement inférieur au taux fixe de notre prêt personnel.

Le prêt personnel à taux fixe de la Banque de Commerce: **toujours un bon choix.**

Il se peut bien sûr que notre prêt personnel à taux fixe réponde tout à fait à vos besoins, d'autant plus que nos taux sont concurrentiels.

Mais quel que soit le genre de prêt personnel que vous choisissiez, les différentes options offertes par la Banque de Commerce vous permettront de l'ajuster parfaitement à vos besoins. Vous pourrez par exemple choisir parmi différents modes de remboursement et même rembourser votre prêt avant échéance sans aucune pénalité.

Alors pourquoi opter pour un prêt qui n'est pas ajusté à vos besoins? Choisissez un prêt sur mesure de la Banque de Commerce.

La Banque de Commerce, ça porte fruit!





LE SUR MESURE  
LE SUR MESURE  
LE SUR MESURE  
LE SUR MESURE  
LE SUR MESURE

**POUR  
VOTRE PLUS  
BEAU  
COSTUME**

**385\$**

**ET PLUS...**

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

American Express et autres cartes de crédit bienvenues

**Un mode de vie  
ARMAND BOUDRIAS**

6818, RUE ST-HUBERT, 273-2851 LES TERRASSES PLACE BOUAVENTURE FROMENADES DE BRUNO PLACE QUÉBEC

# Montrez-vous en PIAGET



En exclusivité à Montréal:  
Prestigieuse  
exposition de la  
nouvelle collection PIAGET  
chez C.M. Michaud  
jusqu'au 21 septembre

\* Les créateurs des fabuleuses montres Piaget vous invitent au lancement de leur toute nouvelle collection, directement de Suisse, à la Bijouterie C.M. Michaud, jusqu'au 21 septembre.

\* Un événement unique vous permettant d'admirer la collection exclusive Piaget, dans une ambiance de grande première.

\* Conseillers et techniciens sur place.

\* Prix C.M. Michaud incomparables et service personnalisé.

\* Catalogue Piaget disponible sur place.

**BONI-SURPRISE  
EN PRIME!**



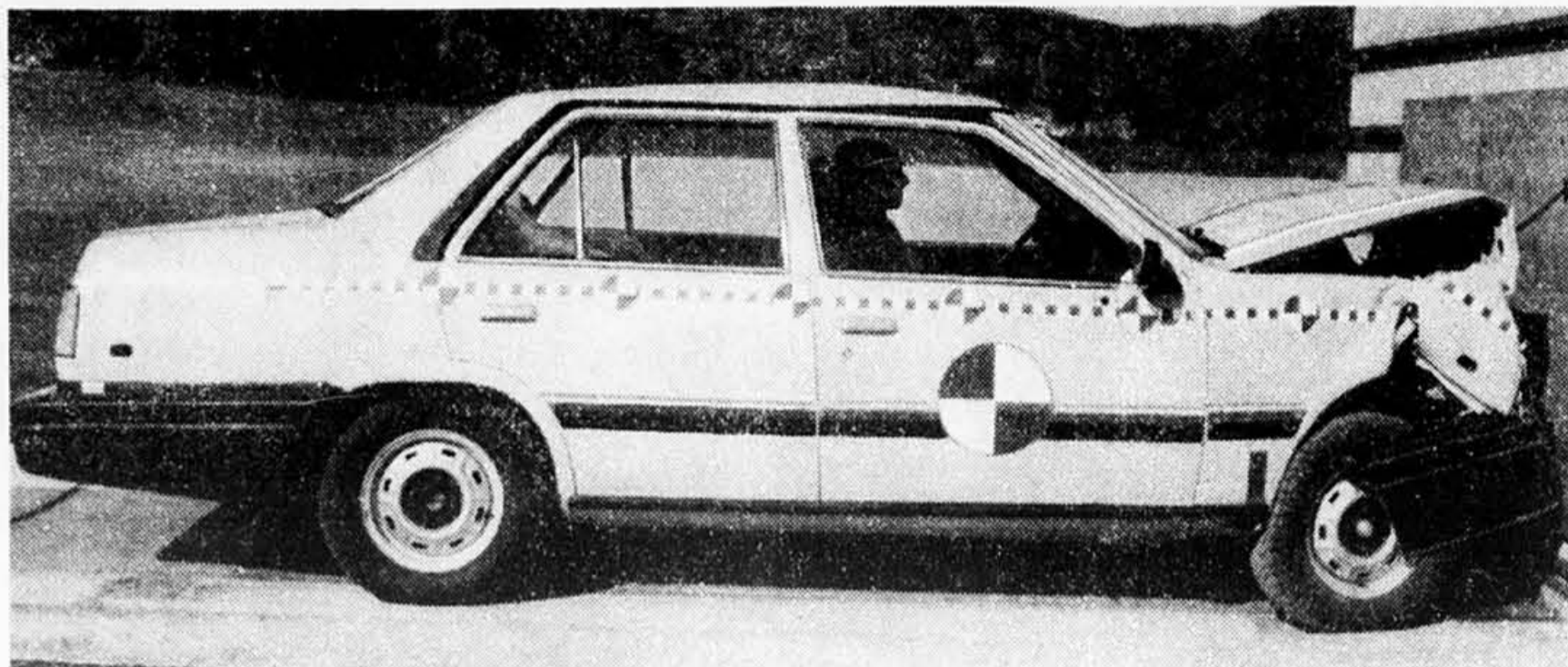
Plaget  
chez C.M. Michaud:  
l'événement de  
l'année! Jusqu'au  
21 septembre.

Bijouterie C.M. Michaud  
937 est, rue Bélanger, Montréal (514) 279-4527

*...vous montre les étoiles de l'heure!*

# STELLAR.

## EN VOILÀ DES FAÇONS DE TRAITER UNE BELLE VOITURE!



C'est bien la meilleure façon de démontrer la robustesse de la Stellar.\*

Hyundai a construit un centre de recherches et une piste d'essais au coût de 22,5 millions de dollars à Ulsan, en Corée. Là, les performances et les caractéristiques de sécurité de la Stellar sont inlassablement vérifiées et mises à l'épreuve.

Lors d'essais contrôlés en laboratoire, des Stellar sont projetées à des vitesses déterminées contre des murs de béton afin de simuler des collisions frontales. Elles répondent pleinement

à toutes les normes nationales en matière de résistance à la collision. Au cours de tests de collision, les glaces ne se sont pas brisées, les portes s'ouvraient toujours et le réservoir de carburant demeurait intact.

Les Stellar parcourent aussi un circuit à obstacles comportant 48 surfaces différentes. Elles doivent affronter des nids-de-poule, des pavés dénivelés et même une fosse remplie de boue.

Les Stellar passent dans un tunnel conçu spécialement pour les arroser de sel pulvérisé. Résultat? Hyundai garantit contre la perforation, et pour

trois ans, chacune des pièces de la Stellar — sauf le système d'échappement.

La Stellar: une santé

de fer, un corps de toute beauté. Pour voir à l'oeuvre cette luxueuse grande routière, rendez visite au concessionnaire Hyundai!



LA STELLAR BRILLE PAR SON LUXE ET PAR SON PRIX

\*Stellar et Hyundai sont des marques de commerce enregistrées de Hyundai Motor Company.

HYUNDAI

## L'Hôtel-Dieu de Montréal a le centre des grands brûlés espéré depuis 20 ans

■ Après vingt ans d'efforts, d'entêtement et de travail de sensibilisation, l'Hôtel-Dieu de Montréal a maintenant son centre de traitement pour les grands brûlés.

ANDRÉ PÉPIN

Tout le 7<sup>e</sup> étage du vaste immeuble de la rue Saint-Urbain leur est réservé. Ce centre spécialisé, qui a déjà coûté \$3 millions, est ouvert depuis juin. Il peut traiter 10 patients à la fois, une soixantaine par année en tout. Six patients sont actuellement hospitalisés.

Les 22 000 pompiers du Québec, qui ont ce projet à cœur, participent activement à la campagne de financement qui s'est mise en branle. Les bénévoles de la Loto-Pompiers servent à l'achat des équipements nécessaires pour soigner les malades.

L'espoir peut donc renaître chez les grands brûlés, ces malheureux durement éprouvés qui étaient souvent condamnés à mourir après avoir souffert le martyre ou à demeurer au banc de la société, affreusement mutilés.

Dans les nouveaux locaux les pièces sont impeccables. Toutes les précautions sont prises pour éviter l'infection, ennemie numéro un des grands brûlés.

Dès son arrivée, le malade est plongé dans un bain spécial pour désinfecter ses plaies. Le personnel hospitalier évalue tout de suite l'importance des blessures. Des photos sont prises puisque par la suite, des pansements recouvriront les plaies. Dans un autre local, un grand bain tourbillon aide à la guérison des patients.

Un bloc opératoire a été aménagé. Là encore, l'équipement utilisé ne sert qu'au traitement des grands brûlés.

Toutes les chambres ne reçoivent qu'un seul malade. Les malades ne sont visibles que par le personnel autorisé.

Le centre compte 4 chambres de soins intensifs conçues pour traiter les malades durant la phase critique, soit durant les jours qui suivent l'accident. Les patients peuvent à tout moment présenter une défaillance aiguë des systèmes cardiaque, respiratoire, circulatoire, rénal, digestif etc. Chacune des chambres est équipée d'un moniteur cardiaque et d'un moniteur de température rectale.

Le Dr Jacques Papillon, responsable du département, a expliqué hier aux journalistes qui visitaient les lieux qu'un laboratoire sera bientôt aménagé dans les locaux du centre. On veut poursuivre la recherche et aider à la formation des professionnels d'autres hôpitaux du Québec qui ont souvent la tâche de recevoir des blessés.

Les responsables de l'hôpital font appel à la générosité des Québécois à l'occasion de la campagne de souscription qui débute. Pour \$2, on peut aider à l'achat des équipements indispensables au traitement des grands-brûlés. Les pompiers vous solliciteront partout au Québec. Des prix instantanés peuvent être gagnés, en plus de différents prix plus importants.

## 1 900 porcs périssent dans un incendie

■ ANGE-GARDIEN (PC) — Plus de 1 900 porcs et

porcelets ont péri dans l'incendie d'une porcherie, hier, à l'Ange-Gardien, dans la région de Granby.

Selon le propriétaire des installations, M. Simon Baillargeon, les pertes s'élèveraient à \$700 000.

Le bâtiment de 80 mètres de long par 12 mètres de large a été détruit malgré les efforts des pompiers de l'Ange-Gardien et de Saint-Paul d'Abbotsford, qui ont combattu les flammes pendant plusieurs heures. La cause de l'incendie était inconnue hier.

# DÉJÀ PLUS DE 125,000 SIGNATURES

Plus de 87 pour cent des Québécois\* s'opposent à la taxe de vente de 9 pour cent sur les primes d'assurances. Et plus de 125,000 d'entre eux ont déjà signé la pétition qui sera bientôt remise à l'Assemblée nationale pour exiger le retrait de cette taxe injuste.

✓ Selon 92 pour cent des Québécois\*, l'assurance est un SERVICE ESSENTIEL. Un service essentiel ne devrait jamais être taxé.

✓ Cette taxe incite les employeurs à réduire les assurances collectives (assurance-vie, accident et maladie, invalidité, dentaire, etc.) qu'ils offrent à leurs employés.

✓ Elle augmente les frais d'exploitation des entreprises québécoises et les rend moins concurrentielles.



Cette taxe est une mesure socialement fautive et erronée. Elle pénalise la prévoyance et encourage la dépendance envers l'État.



Le gouvernement taxe sévèrement l'assurance automobile, rendue obligatoire par la loi, de même que l'assurance habitation qui protège le bien le plus important de la famille québécoise ainsi que les PME, principales créatrices d'emploi.



Discriminatoire, elle pénalise injustement certaines catégories de citoyens : personnes âgées, personnes à faibles revenus, etc.

Complétez vous aussi le coupon ci-dessous et faites-le parvenir au Comité ATAO 9%. Face aux dizaines de milliers de protestations qui lui parviennent de tous les coins de la province, le gouvernement adoptera, nous l'espérons, la seule solution qui s'impose : retirer cette taxe anti-sociale et anti-économique.

Sondage CROP du 21 mai 1985

**ATAO 9%**  
Action contre la taxe sur les assurances des Québécois

Against Taxation of Assurance in Québec

Je m'oppose énergiquement à l'imposition d'une taxe de 9 pour cent sur un service aussi fondamental que l'assurance et j'en demande le retrait immédiat.

Nom

Adresse

Signature

Faites parvenir à :  
Comité **ATAO 9%**  
1001, boul. de Maisonneuve O.  
Bureau 1230  
Montréal (Québec)  
H3A 3C8

Association provinciale des assureurs-vie du Québec.  
Fédération des courtiers d'assurance du Québec.  
Association des directeurs d'agence-vie du Canada.  
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.  
Bureau d'assurance du Canada

VENEZ RENCONTRER LE PREMIER MINISTRE



Demain vendredi le 20 sept. (entre 12h et 14h)

...  
M. René Lévesque dédicacera pour vous la 2<sup>e</sup> édition du livre: LÉVESQUE/BOURASSA, AU-DELÀ DE L'IMAGE...

UN AUTRE BEST-SELLER PUBLIÉ AUX ÉDITIONS QUÉBEC-AMÉRIQUE



A cette occasion, le livre sera vendu au prix spécial de 6,95\$ (prix rég. 8,95\$)

À LA LIBRAIRIE DEMARC  
Complexe Desjardins — Montréal



## Pourquoi devriez-vous manger le poisson que nous n'avons pas?

Tout fin gourmet sait très bien que les poissons et les fruits de mer qui ne se trouvent pas au Pavillon de l'Atlantique, se retrouvent naturellement dans la mer.

Le connaisseur remarquera également que notre poisson "tout à fait frais" et "tout à fait bien servi" est accompagné de la Salade Pavillon, de légumes frais du jour et d'une pomme de terre au four ou juliennées.

Chaque mets est minutieusement préparé dans le but de rendre honneur à nos prises minutieusement sélectionnées. Nous avons porté à ces dernières tout

autant d'attention qu'à nos prix, avec des spéciaux du midi à compter de 9,95 \$.

Flétan de l'Atlantique Nord, Saumon de la Colombie-Britannique, Crevette Papillon du Golfe du Mexique, Omble de l'Arctique, Huitres Malpeque, Homard des Maritimes, Crabe Royal de l'Alaska, Langoustines d'Islande.

Des endroits qui nous apparaissent si lointains, si retirés. Des lacs, des rivières et des océans où personne n'a vogué.

Pour l'instant ils habitent le Pavillon de l'Atlantique jusqu'à ce que la mer le veuille bien.

### Le Pavillon de l'Atlantique



## Vraiment les plus savoureux fruits de mer à Montréal.

Pour les rendez-vous tout à fait spéciaux, visitez le Bar Moby Dick attenant au Pavillon de l'Atlantique.

**Maison Alcan, 1188 ouest, rue Sherbrooke (514) 285-1636**

Ouverts du lundi au samedi à compter de midi, dimanche à compter de 15h. Cartes de crédit acceptées.

De plus, un stationnement à l'intérieur de la Maison Alcan est mis à votre disposition. Veuillez utiliser l'entrée de la rue Stanley.

## SIDA: vaccin français autorisé aux É.-U.

■ NEW YORK (D'après AFP) — L'administration américaine chargée du contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA) a autorisé l'application aux États-Unis du traitement HPA-23 contre le SIDA, mis au point par des chercheurs français et dont a bénéficié l'acteur Rock Hudson il y a un an à Paris, a-t-on appris hier.

Le docteur Harry Meyer, directeur du centre de tests de la FDA, a précisé que le HPA-23 était le quatrième produit pharmaceuti-

que essayé aux États-Unis pour tenter de freiner le syndrome immuno-déficitaire acquis, maladie incurable.

Il a souligné qu'en France, l'application de ce traitement passait pour « assommer » le virus et empêcher sa multiplication, non seulement dans les tests menés en laboratoire, mais aussi chez les personnes atteintes.

Toutefois, a ajouté le docteur Meyer, il n'est pas encore prouvé

que ces résultats restent valables après la suspension du traitement et il semble que le HPA-23 contienne une certaine dose de toxicité ce qui serait nuisible à son utilisation prolongée.

D'autre part, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le docteur Halfdan Mahler, a déclaré hier à Manille, aux Philippines, que le SIDA pourrait devenir le problème de santé numéro un dans le monde si les chercheurs n'arrivent pas à trouver une explication scientifique à cette maladie.

Mais le SIDA ne devrait pas être considéré comme la peste, a insisté M. Mahler. Il a noté que dans plusieurs pays les victimes du SIDA étaient devenues des boucs-émissaires, accusés d'être responsables de la propagation de la maladie.

Enfin, en Nouvelle-Ecosse, les autorités médicales au sein du gouvernement ont fait savoir que des tests de dépistage à l'intention des « groupes à hauts risques » pourraient être disponibles le mois prochain.

## CONTRE LES AUTORITÉS SCOLAIRES La Commission des droits de la personne appuie l'enfant atteint de SIDA à l'école

■ (D'après PC) — Les enfants souffrant de SIDA ou perçus comme pouvant être atteints de cette maladie ne doivent pas être exclus des écoles, a décrété hier la Commission des droits de la personne du Québec.

« L'inquiétude légitime de la population à l'égard du SIDA risque de dégénérer en craintes irraisonnées, de perturber sérieusement le climat social et d'entraîner de la discrimination, en privant indûment certaines personnes, notamment des enfants d'âge scolaire, de la possibilité d'exercer leurs droits, soutient la commission par voie de communiqué.

La commission presse le ministre de l'Éducation, M. François Gendron, d'émettre des directives précises aux autorités scolaires pour prévenir tout forme d'exclusion injustifiée des enfants concernés. Elle demande également au ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrette, de prendre les

mesures nécessaires pour que la population ait accès à toute information pertinente sur la nature du SIDA et les conditions de sa transmission.

Le ministre Gendron a indiqué mardi que son ministère avisera sous peu les écoles du Québec sur les mesures à prendre si des cas de SIDA sont signalés dans les écoles.

La semaine dernière, une enfant dont l'identité n'a pas été divulguée, a été retirée d'une école élémentaire après que les autorités eurent appris que sa mère était morte récemment du SIDA. La fillette a pu réintégrer sa classe vendredi après avoir subi des tests démontrant qu'elle ne présentait aucun risque pour ses camarades et les professeurs.

La commission estime « qu'à moins d'exceptions objectivement justifiées », tous les enfants doivent aller à l'école.

## Sociétés funéraires poursuivies

■ BALTIMORE (AFP) — Un homme porteur du virus du SIDA a annoncé hier avoir déposé plainte pour discrimination contre 46 sociétés de pompes funèbres du Maryland qui refusaient tout ou partie de leurs services à des personnes ayant succombé à cette maladie.

M. Don Miller, 49 ans, diagnostiqué comme porteur du virus du syndrome immuno-déficitaire acquis en 1983, a décidé de sonder des entreprises de pompes funèbres du Maryland après avoir lui-même essayé trois refus quand il tenta d'arranger ses propres funérailles.

Deux des trois agences qu'il avait contactées avaient purement et simplement déclaré ne pas toucher aux victimes du SIDA et la dernière avait indiqué qu'elle ne permettrait pas l'exposition de son corps avant l'enterrement.

# VENTE

# SIMPSON

3 DERNIERS JOURS

## S.V.P.

SIMPSON VALEUR PLUS

Chandails pure laine, pimpants  
chemisiers et côtelés de coton

Chandails, chemisiers et doux velours côtelé... faisant autant partie de l'automne que les feuilles colorées et les matins ensoleillés. Mais ce qui est encore plus intéressant c'est que ces super coordonnés-mode classiques sont maintenant offerts à prix budget durant la Vente No 1 - seulement 13.99 chacun au rayon S.V.P.

1. CHEMISIERS "FOX" EMBALLÉS à petit col arrondi. Polyester-coton. Au choix, motifs écossais, rayures ou tons unis. Tailles 6-16.

2. PULLS LAINE SHETLAND "WOOLMARK" à encolures arrondies. Modèles entièrement diminués en rouge, marine, rose pâle, bleu ou jaune. P.M.G.

PANTALONS EN VELOURS CÔTELÉ DE COTON. Beige, vert loden, gris, noir ou marine. 6 à 16.

3. Pantalon à plis devant, élastique au dos et poches.

4. Pantalon à plis piqués devant et poches.

Désolé...

Les chandails ne sont pas disponibles en ce moment mais nous accepterons les commandes.



PURE LAINE

Le choix naturel...  
jamais regretté

AU CHOIX 13.99

POUR ACHAT EN PERSONNE  
SEULEMENT.

Vêtements sport S.V.P. pour dames,  
617, centre-ville. Aussi à Fairview,  
Anjou, Laval et St-Bruno.

*Simpson* c'est bien moi



Bon d'achat différé  
C'est promis!

Simpson s'efforcera de remplacer par un article de qualité égale ou supérieure et ce au prix annoncé, tout article annoncé dans la circulaire "Vente no 1" Simpson, non disponible dans les 3 jours suivant le début de la vente ou dans les 3 jours suivant la date de parution dans le cas de marchandise annoncée dans le journal.\* (Non-valable 6 mois après la date d'émission)



HEURES  
D'OUVERTURE  
DES MAGASINS  
SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI:  
10h à 18h  
JEUDI ET VENDREDI:  
10h à 21h  
SAMEDI:  
9h à 17h

CENTRE-VILLE  
10h à 18h  
10h à 21h  
9h à 17h

SUCCURSALES  
9h30 à 18h  
9h30 à 21h  
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.